



Délégation de l'Union Européenne au Burundi

Analyse des Approches et Méthodes de Projets/Programmes au Burundi



Rapport final

Prof. Philippe Lebailly
Dr. Ir. Célestin Niyongere
Dr. Ir. Nicodème Nimenya

Mai 2020

ATAB

Assistance technique à la Coopération européenne



AT AGRINATURA Burundi (ATAB) est un programme d'Assistance Technique à la Coopération Européenne pour le développement rural du Burundi - FED2019/406591

Cette Assistance Technique est assurée par un consortium composé d'institutions d'enseignement supérieur et de Recherche, d'organisation de la société civile en Europe et au Burundi :



Auteurs du rapport :

Pr Philippe Lebailly Professeur et responsable de l'Unité d'économie et développement rural – Gembloux Agro –Bio Tech, Université de Liège (GxABT/ULg)

Dr.Ir. Célestin Niyongere est Agronome, Chercheur à l'Institut des Sciences Agronomiques du Burundi, ISABU

Dr. Ir. Nicodème Nimenya est Enseignant-Chercheur à la Faculté d'Agronomie et Bio-Ingénierie de l'Université du Burundi, UB

Ce rapport a été produit avec l'assistance de la Commission européenne. Son contenu ne reflète pas nécessairement la position de l'Union européenne et n'engage que la responsabilité de ses auteurs. Il prend en compte les principales remarques formulées par les partenaires de l'ATAB et de la Délégation de l'UE au Burundi.



Table des matières

1. Résumé exécutif	7
2. Introduction	14
3. Méthodologie	16
4. Contexte général	20
4.1 Contexte institutionnel.....	20
4.2 Contexte stratégique national	21
4.3 Contexte de la sécurité alimentaire et nutritionnelle	22
5. Principales approches de développement agricole mises en œuvre au Burundi	24
5.1 Approche CEP « Champs école paysan/producteur »	24
5.2 Approche EMER « Exploitation Modèle économiquement rentable »	27
5.3 Approche « Plan Intégré du Paysan ».....	29
5.4 Approche EFICC « Exploitation Familiale Intégrée Continue et Compétitive »	31
5.5 Approche CEF « Conseil à l'Exploitation Familiale »	32
6. Les approches des consortia TUBEHONEZA	35
7. Etudes de cas	41
8. Typologie des approches/méthodes mises en œuvre	43
8.1 Les approches sociales	43
8.2 Les approches économiques	45
9. Analyse comparative des approches dans le contexte du Burundi	48
10. Conclusions et recommandations	66
11. Annexes	73
Annexe 1 : Termes de référence	73
Annexe 2 : Missions internationales à Bujumbura	78
Annexe 3 : Documents consultés	81
Annexe 4 : Personnes rencontrées	85
Annexe 5 : Etude de cas	86
Etude de cas 1 – Encadrement des éleveurs au Burundi	86
Etude de cas 2 – Les aspects du genre dans les interventions	95
Annexe 6 : Historique sur l'évolution des concepts de la sécurité alimentaire et nutritionnel	104

Liste des acronymes et abréviations

ACORD	Agence de Coopération et de Recherche pour le Développement
ACSA	Agent Communautaire en Santé Animale
ADISCO	Appui au Développement Intégral et à la Solidarité sur les Collines
ATAB	Assistance Technique d'Agrinatura au Burundi
BIT	Bureau International du Travail
BM	Banque Mondiale
BPA	Bonnes Pratiques Agricoles
BPEAE	Bureau Provincial de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Élevage
CAPAD	Confédération des Associations des Producteurs Agricoles pour le Développement
CCDC	Communaux de Développement Communautaires
CDC	Comités de Développement Collinaires
CdR	Caisse de Résilience
CdS	Centre de Santé
CdV	Centre de Valeur
CEF	Conseil à l'Exploitation Familiale
CEP	Champ Ecole Paysan (Producteur)
COPEP	Conseil Pour l'Education et le Développement
CGP	Groupe de coordination des partenaires
CNEB	Conseil National des Eglises du Burundi
CNCA	Comité national de coordination des aides
COFACE	Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur
COPROSEBU	Confédération des producteurs de semences du Burundi
CPDC	Comités Provinciaux de Développement Communautaires
CSA	Comité de la Sécurité Alimentaire Mondiale
CSLP	Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
DPAE	Directions Provinciales de l'Agriculture et de l'Élevage
DRCI	Délai de Récupération du Capital Investi
DUE	Délégation de l'Union Européenne
EFICC	Exploitation Familiale Intégrée Continue et Compétitive
EMER	Exploitation Modèle Economiquement Rentable
ENAB	Enquête Nationale Agricole du Burundi
FABI/UB	Faculté d'agriculture et bio-ingénieur/Université du Burundi
FAO	Food and Agriculture Organization
FAN	Foyer d'Apprentissage Nutritionnel
FARN	Foyer d'Apprentissage et de Réhabilitation Nutritionnelle
FHIA	Fundación Hondureña de Investigación Agrícola
FIDA	Fonds International de Développement Agricole
FMI	Fond Monétaire International
FOPABU	Forum des Producteurs Agriculteurs du Burundi
GALS	Gender Action and Learning System
GERDAL	Groupe d'Expérimentation et de Recherche : Développement et Actions Locales
GxABT/ULg	Gembloux Agro-Bio Tech/Université de Liège
GSADR	Groupe Sectoriel Agriculture et Développement Rural
GSSAME	Groupe Sectoriel Sécurité Alimentaire et Moyens d'Existence

IFDC	International Fertiliser Development Center
IITA	Institut International de l'Agriculture Tropicale
IMF	Institution Micro finance
INADES	Institut Africain pour le Développement Economique et Social
IPC	Integrated Food Security Phase Classification
IPFB	Interprofession des Fruits du Burundi
IRRI	Institut international de Recherche sur le Riz
ISABU	Institut des Sciences Agronomiques du Burundi
ISTEEBU	Institut de Statistiques et d'Etudes Economiques du Burundi
MAVC	Microfinance, Agrifinance et Chaîne de Valeur
MINEAGRIE	Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Élevage
MUSO	Mutuelles de Solidarité
OAP	Organisation d'Appui à l'Auto-Promotion
OCHA	Office for the Coordination of Humanitarian Affairs
OHP	Office de l'Huile de Palme
ONCCS	Office National de Contrôle et de Certification des Semences
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONUDI	Organisation des Nations-Unies pour le Développement Industriel
OPA	Organisation Professionnelle Agricole
PADANE	Projet d'Appui au Développement Agricole pour la Nutrition et l'Entrepreneuriat
PAIOSA	Programme d'Appui Institutionnel et Organisationnel au Secteur Agricole
PAM	Programme Alimentaire mondial
PAPAB	Projet d'Appui à la Productivité Agricole au Burundi
PIADSA	Projet Intégré d'Amélioration Durable de la Sécurité Alimentaire
PIP	Plan Intégré du Paysan
PND	Plan National de Développement
PNSA	Programme National de Sécurité Alimentaire
PNSAN	Plateforme multisectorielle de Sécurité Alimentaire et de Nutrition
PNSEB	Programme National de Subvention des Engrais chimiques au Burundi
PNUD	Programme des Nations Unies pour l'Office National de Contrôle et de Certification des Semences Développement
PRCCB	Projet de Renforcement des Capacités Commerciales du Burundi
PRODEFI	Projet de Développement des Filières
PRODEMA	Projet de Productivité et de Développement des Marchés Agricoles
PSMSAN	Plan National Multisectoriel pour la Sécurité Alimentaire et la Nutrition PSMSAN I et II (2019-2023)
PTF	Partenaire Technique et Financier
RBU2000+	Réseau Burundi 2000+
SAN&R	Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle et pour la résilience des populations
SAP	Système d'Alerte Précoce
SISA	Systèmes d'Information pour la Sécurité Alimentaire
SNV	Organisation néerlandaise de développement (sigle dans sa langue d'origine)
SOCOPA	Société coopérative de transformation, conditionnement et commercialisation de produits agricoles et de produits d'élevage
SRI	Système de Riziculture Intensif
SRA	Système de Riziculture Adapté
SSA	Suivi de la Sécurité Alimentaire
TEP	Troupeau Ecole Paysan

TRI	Taux de Rentabilité Interne
UB	Université du Burundi
UE	Union Européenne
UEA	Université Evangélique d'Afrique
UMVA	Universal Method of Value Access
VAN	Valeur Actuelle Nette
VCA4D	Value Chain Analysis for Development
VSLA	Village Savings and Loans Associations

1. Résumé exécutif

La sécurité alimentaire et nutritionnelle est un défi majeur pour les autorités burundaises et pour ses partenaires au développement, nationaux comme internationaux. De nombreuses initiatives existent au Burundi pour apporter des réponses concrètes aux contraintes liées au développement agricole et rural. L'Union Européenne et ses Etats membres (Belgique, Pays-Bas, France, Allemagne, ...) mettent en œuvre des programmes de développement rural, dans une logique de complémentarité.

Au Burundi, le paysage institutionnel de l'appui au développement rural est vaste, avec de nombreux acteurs publics et privés, bilatéraux et multilatéraux. Malgré une volonté affichée d'œuvrer en cohérence les uns avec les autres, de multiples interventions non concertées coexistent, ainsi que des chevauchements d'approches et de méthodes d'accompagnement des populations, avec des conséquences souvent négatives en termes de coûts humains et financiers. C'est pourquoi, la DUE (Délégation de l'Union Européenne) à Bujumbura a souhaité confier à l'ATAB (Assistance Technique d'Agrinatura au Burundi) une étude afin de contribuer au renforcement de l'efficacité et de l'impact de l'aide à travers l'harmonisation ou la complémentarité des approches et méthodes de différents intervenants.

L'équipe de trois consultants retenus pour la réalisation de l'étude a commencé par rechercher et regrouper tous les travaux disponibles afin d'exploiter la documentation existante et de constituer une base de données préalable sur les différentes approches rencontrées au Burundi.

Le présent rapport s'attache en premier lieu à présenter la méthodologie suivie par les experts et le contexte particulier en relation avec le développement agricole et rural. Le Burundi a traversé plus de deux décennies de violences et de troubles avec comme conséquence : la plupart des indicateurs sociaux, économiques et environnementaux du pays se sont fortement dégradés. La dégradation de la situation économique que connaît le pays a contribué à éroder progressivement la capacité de résilience des populations vulnérables et leur capacité à participer au développement.

Il convient de souligner qu'en mars 2016, l'Union Européenne (UE), le principal partenaire en matière du développement au Burundi, a décidé de mettre en œuvre des mesures appropriées en application de l'article 96 de l'Accord de Cotonou, ce qui a eu comme conséquence la suspension des appuis directs au Gouvernement du Burundi. D'autres bailleurs européens ont aussi reconsidéré la forme de leurs engagements au Burundi, notamment dans les secteurs du développement rural, de l'agriculture, de la nutrition et du foncier.

Malgré le constat de nombreuses contraintes au développement du pays, il ne faudrait pas perdre de vue le potentiel existant qui, pour autant qu'il soit accompagné d'un retour durable de la sécurité et d'une stabilité politique, ouvre au développement agricole des perspectives plutôt favorables.

Un travail prioritaire initié par la mission a consisté à contacter les ambassades, la FAO (Food and Agriculture Organization) et le PAM (Programme Alimentaire Mondial) afin d'obtenir l'inventaire des projets mis en œuvre au Burundi dans le domaine de la SAN (Sécurité alimentaire et nutritionnelle) ou du développement agricole au cours des cinq dernières années. Au départ de ces informations, nous avons pu contacter différents interlocuteurs actifs sur le terrain et représentatifs des actions conduites dans le domaine du développement rural au Burundi, afin d'obtenir une présentation des approches mises en œuvre soutenue si possible par des documents méthodologiques.

Les principales approches/méthodes rencontrées au Burundi et documentées dans le présent rapport se concentrent sur l'intensification des exploitations agricoles afin d'accroître la production, de contribuer à la sécurité alimentaire et à la résilience. Il s'agit des approches suivantes :

* **PIP : Plan Intégré du Paysan,**

* **EFICC : Exploitation Familiale Intégrée Continue et Compétitive,**

* **CEP : Champ Ecole Producteurs,**

* **EMER : Exploitation Modèle Economiquement Rentable,**

Les quatre principales approches/méthodes en lien étroit avec l'intensification des exploitations agricoles mises en œuvre au Burundi ont été comparées selon 10 critères distincts. Cela permet d'identifier **des similitudes entre les approches CEP et EMER d'une part et PIP et EFICC d'autre part.**

i) Les deux premières approches (PIP, EFICC) sont davantage orientées sur l'exploitation agricole dans sa **dimension « ménage » et sur l'autopromotion avec le souci de développer une résilience en faisant passer le ménage agricole du stade « traditionnel » vers celui de l'entreprise agricole. La théorie du changement est formulée par et pour tous les membres du ménage.**

ii) **Les approches EMER et CEP apparaissent davantage comme le prolongement des méthodes classiques de vulgarisation.** Elles sont plus orientées sur une intensification axée sur des filières-produits comme le riz et le lait.

Nous avons également jugé utile de considérer l'approche CEF mise en oeuvre au Burundi depuis un peu plus de 2 ans, on peut noter qu'elle est davantage orientée vers l'animateur rural (conseiller agricole) afin qu'il soit en capacité d'intégrer les nouvelles approches de vulgarisation qui passent d'une approche techniciste à une approche davantage centrée sur l'autopromotion pour le changement des pratiques agricoles et du mode de production. Vu que l'approche CEF est d'application trop récente au Burundi, nous avons convenu de ne pas l'inclure dans la comparaison des approches.

Dans un deuxième temps, nous avons analysé les **différences observées entre la théorie présentée et l'application de cette théorie par les agences de mise en oeuvre.**

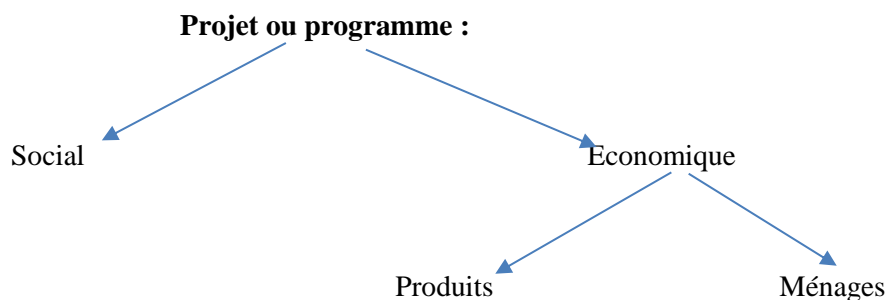
Les approches retenues au niveau du programme « TUBEHONEZA » financé par l'UE et lancé depuis mai 2019, ont fait l'objet d'une attention particulière. Ce programme se traduit par la mise en œuvre de cinq projets chacun étant sous la responsabilité d'un chef de file. Les approches CEP et EFICC se retrouvent dans ces projets alors que les approches EMER et PIP ne sont pas représentées. Il est à souligner également une préoccupation forte liée à l'inclusion du genre dans les approches mais aussi le souci très pertinent de la DUE de ne pas entretenir une forme de non-alignement des interventions sur une zones d'intervention donnée en veillant à un zonage géographique. Toutefois, il faudra bien veiller à ce qu'il n'y ait pas de chevauchements avec d'autres projets financés par d'autres bailleurs sur les mêmes collines.

Les travaux des experts ont été complétés par une démarche plus ciblée orientée vers des thématiques ciblées présentées dans le rapport comme études de cas. Ces études de cas ont mobilisé différents chercheurs de l'ISABU (Institut des Sciences Agronomiques du Burundi), de l'UB (Université du Burundi) et de l'UEA (Université Evangélique d'Afrique). En outre, le choix des études de cas est justifié par l'existence de travaux de recherche et d'une base de données. Grâce à l'existence de ces données collectées dans le cadre de travaux de doctorats ou d'évaluations de projets, il a été possible d'apprécier les méthodes d'approche mises en œuvre.

Les principaux enseignements que nous pouvons néanmoins retenir de ces études de cas peuvent se résumer comme suit :

- (i) L'encadrement de l'élevage a pris deux formes : l'élevage bovin laitier et l'élevage caprin, à travers la mise en place de TEP (Troupeau Ecole Paysan) qui est une variante du CEP, adaptée par les vétérinaires et zootechniciens. *L'encadrement de l'élevage de bovins laitiers* relève d'une approche « filière » et vise l'accroissement de la production laitière. On notera que l'autopromotion n'est pas vraiment de mise dans le dispositif avec le risque de manque d'appropriation et de durabilité des activités des TEP après l'arrêt des financements. De plus, à côté d'effets bénéfiques relatés, les agri-éleveurs interviewés mentionnent que la faible disponibilité d'intrants, les faibles revenus issus de la vente du lait, la complexité et/ou le prix élevé de certaines pratiques limite l'efficacité de l'approche TEP. Concernant les *TEPs élevage caprin*, nous avons relevé la limite liée aux facteurs humains et à la difficulté rencontrée dans la mobilisation des ressources humaines, notamment en termes de capacité technique d'encadrement. L'efficacité de l'approche TEP en élevage caprin semble limitée par la vente excessive de chèvres liée à la pauvreté qui est généralement élevée chez les agri-éleveurs de chèvres. La durabilité de l'approche est donc remise en cause.
- (ii) L'étude de cas consacrée à l'intégration des aspects « genre » dans les approches met en évidence l'importance d'avoir des « lunettes genre » pour mieux traiter des questions sensibles au genre, dans toutes les approches d'intervention dans la SAN et résilience, en faveur du développement intégral des ménages. Le genre apparaît donc comme un thème transversal qui peut très bien être développé par un projet appliquant une des approches d'intensification agricole mais également totalement ignoré dans un autre projet développant la même approche à un autre endroit du Burundi.
- (iii) La considération de la part de semences de qualité dans l'analyse des approches a mis en exergue que dans toutes les approches d'intervention dans le secteur domaine de la sécurité alimentaire, tous les interlocuteurs rencontrés placent la semence de qualité comme étant un centre d'intérêt très important.

Dans le cadre de cette étude, nous avons établi une typologie avec l'objectif qu'elle soit à la fois exhaustive des approches et méthodes rencontrées au Burundi, mais aussi simplificatrice afin d'avoir une grille de lecture dichotomique qui permette d'avoir un éclairage réducteur mais nécessaire sur les approches en présence. Notre démarche s'est voulue scientifique et a permis de définir un nombre réduit de types d'approches afin de faciliter l'analyse. Elle propose une double dichotomie des approches agricoles au Burundi : sociale ou économique et ménage ou produit.



Le premier niveau proposé différencie les approches sociales et les approches économiques. Les bénéficiaires des appuis sociaux sont ce que l'on appelle communément les vulnérables au Burundi. Les approches sociales sont d'abord orientées au niveau du ciblage des bénéficiaires.

Les approches sociales et l'aide d'urgence sont parfois critiquées par certains agents de développement car elles représentent une forme d'encouragement à la paresse. Elles favorisent une forme d'oisiveté et de l'attentisme en milieu rural. Cette forme d'intervention n'est pas de nature à encourager ceux qui travaillent dans leurs exploitations agricoles.

L'aide d'urgence et l'aide au développement ne sont pas antagonistes et ne se confrontent pas, elles sont imbriquées. Compte tenu du nombre important de vulnérables au Burundi, les approches sociales se doivent de ne pas être considérées comme un « problème » mais plutôt comme un élément qui contribue à la solution.

Au Burundi, l'imbrication entre l'aide d'urgence et l'aide au développement agricole est une évidence avec une nécessité de trouver des synergies entre les deux. Il convient donc de veiller à la cohérence entre les programmes des bailleurs de fonds et les actions menées sur le terrain. La non-harmonisation engendre une difficulté à mener des actions cohérentes et complémentaires entre les acteurs et une non-différenciation des types d'actions par la population.

Au niveau des approches que l'on peut qualifier d'économiques, elles visent les exploitations agricoles en vue d'une intensification agricole. Pour être considéré comme exploitation agricole au Burundi, il faut pouvoir disposer d'un minimum de 50 ares de terres agricoles.

Selon une grille de lecture historique, la modernisation de l'agriculture burundaise a été initialement conçue à partir de filières-produits soutenues par le progrès technique (semences améliorées, fertilisation, protection phytosanitaire, ...) souvent complétée par une redistribution foncière accompagnée ou non de capacités d'irrigation. L'organisation du développement agricole autour de produits ou filières par exemple dans le cadre d'une stratégie alimentaire est, dans son principe, à la fois un moyen de sécuriser l'environnement socio-économique pour l'augmentation de la production, mais aussi un moyen d'optimiser la rentabilité économique de l'aide. Elle est donc apparue comme une approche très pertinente pour beaucoup de bailleurs et encouragée autant que possible.

Le constat majeur est qu'au Burundi ce modèle a mobilisé l'essentiel des ressources publiques et privées pour le développement agricole alors qu'il n'a concerné qu'une petite partie de la population rurale. Ainsi, on a concentré les appuis (aménagements, intrants, conseils agricoles, infrastructures de transformation, ...) sur les filières porteuses (ou déclarées comme telles) : café, thé, coton, riz, lait, ... et plus récemment la filière maïs, considérées soit comme source de devises pour le pays ou l'autosuffisance alimentaire et nutritionnelle. La plupart des exploitants agricoles sont exclus des filières soutenues et ont bien du mal à intensifier leurs systèmes de production mixtes. Cette stratégie à deux vitesses est aussi confrontée à deux grandes limites au Burundi : démographique d'abord (chômage déguisé, limitation à l'émigration) et environnementale ensuite avec notamment la dégradation des sols.

La résultante de ce constat réside dans une accentuation de la pauvreté en milieu rural au Burundi. A terme, la détérioration des revenus accentue la paupérisation des ruraux et oblige la plupart d'entre eux à adopter des stratégies limitées de survie comme l'autoconsommation ou le développement des bananeraies autour de l'Urugo comme souligné dans l'étude VCA4D (Value Chain Analysis for Development) sur la filière banane au Burundi¹.

En réponse à ces limites, on voit émerger une réflexion renouvelée pour construire un modèle fondé sur un nouveau paradigme du développement agricole et rural au Burundi recentré sur le ménage agricole ou l'exploitation agricole familiale burundaise.

L'établissement de cette typologie des approches et méthodes mises en œuvre a été suivie par une analyse comparative des approches dans le contexte du Burundi. En particulier, une analyse qualitative comparée des approches PIP, EFICC, CEP et EMER a été effectuée et nous avons tenté d'établir une comparaison synthétique des impacts observés selon différentes dimensions sociales, économiques et environnementales. Celle-ci est présentée par le tableau suivant

IMPACTS	PIP	EFICC	CEP	EMER
Autonomie	***	***	*	**
Appropriation	***	****	**	***
Anticipation	****	****	**	***
Participation à la vie communautaire	****	****	***	****
Inclusion de genre	***	**	***	***
Production	***	****	**	***
Revenus	***	****	**	***
Compétitivité	***	****	****	****
Environnement	***	****	**	***
Financement	***	***	****	***

NB. Pour chaque dimension considérée, l'appréciation qualitative va de * = faible à **** = très important

¹ Agrinatura - VC4D, 2019. Analyse de la chaîne de valeur banane au Burundi, 175p.

Ce tableau met en évidence certaines tendances qui sont commentées dans le rapport et peuvent ici se résumer à quelques aspects : pour l'approche PIP et EFFIC, les impacts semblent très importants en ce qui concerne l'anticipation et la participation à la vie communautaire. L'approche EFICC génère également des impacts très importants en termes d'appropriation, d'amélioration de la production et des revenus ainsi qu'en ce qui concerne la compétitivité et l'environnement. Les impacts liés aux approches CEP et EMER semblent très élevés pour ce qui est de l'amélioration de la compétitivité mais aussi, pour l'approche CEP, ils requièrent des besoins plus élevés en matière de financement. Enfin, les impacts de l'approche EMER sont fort appréciés en ce qui concerne la participation à la vie communautaire et paraissent davantage renforcés par rapport à l'approche CEP, concernant l'autonomie, l'appropriation, l'anticipation, l'amélioration de la production et des revenus ainsi qu'en matière d'environnement.

Au terme de notre analyse, différentes recommandations sont formulées. Le Burundi comprend sur son territoire un nombre élevé de partenaires de mise en œuvre de l'aide au développement, qui évoluent le plus souvent en composant avec différents bailleurs. Dans ce contexte, il est important de susciter les débats et les échanges sur les approches et méthodes avec toutes les parties prenantes. L'initiative de la DUE dans le cadre du programme TUBEHONEZA va dans ce sens. Elle prévoit des moyens importants pour le suivi et l'harmonisation des approches. Pour le volet « agriculture », elle pourrait également capitaliser sur les approches FIDA (CEP et EMER) et celles menées par l'Ambassade des Pays-Bas pour l'approche PIP.

Au niveau des enseignements à tirer de notre étude dans le choix des approches/méthodes à privilégier, il ressort très clairement qu'il importe de bien définir au préalable le groupe-cible bénéficiaire du projet. En fonction de celui-ci, on s'orientera vers des appuis à finalité sociale pour différentes catégories de vulnérables en veillant particulièrement à ce que ceux-ci contribuent à une résilience des bénéficiaires concernés tout en ne créant pas une forme d'assistanat permanent. Il importe aussi de viser une complémentarité entre les interventions sociales et économiques et non une concurrence. Les projets sociaux s'inscrivent davantage dans la lutte contre la pauvreté plutôt que dans le développement agricole au départ d'une intensification pour des exploitants plus professionnels. Il est donc important de bien veiller à ne pas mélanger les genres et à s'assurer que les transferts monétaires réalisés selon différentes approches contribuent bien à une amélioration du pouvoir d'achat des bénéficiaires.

Si l'on se réfère aux profils de vulnérabilité tirés des différentes études de l'ISTEEBU, on s'adresse ici aux « Très Pauvres » et « Pauvres » selon l'analyse de l'économie des ménages. Ces deux groupes comprennent 60 % des ménages burundais et disposent de moins de 0,5 hectare de terre cultivée. Ils ne sont pas les cibles des projets qui visent le développement agricole. Les approches pour une intensification agricole s'adressent aux deux autres groupes de la typologie à savoir les « Moyens » et les « Aisés ». Les quatre approches d'intensification agricole présentées dans le cadre de notre étude doivent clairement s'adresser à ce seul type de bénéficiaires.

Dans le cadre de notre analyse, il ressort aussi clairement que l'élément clé dans le choix des approches pour le développement agricole est d'opérer une distinction selon que l'objectif est orienté « ménage agricole » ou « produits/filières/chaînes de valeur ». Il ne nous semble pas justifié d'écarter l'une ou l'autre approche a priori mais il revient au bailleur de se positionner par rapport à l'objectif prioritaire des appuis qu'il compte mettre en œuvre.

Si cet objectif vise l'intensification de l'agriculture pour une plus grande sécurité alimentaire à partir d'exploitations agricoles davantage professionnelles et qui sont l'ossature d'un développement rural, alors l'approche « chaîne de valeur » devrait avoir sa justification après avoir d'abord renforcé la résilience des exploitations agricoles, et pas avant ou en même temps. Il semble fondamental de soutenir en premier lieu le ménage agricole burundais, en misant sur l'autopromotion, une résilience des bénéficiaires et une revalorisation/remotivation du métier d'agriculteurs. Cette « primauté » au ménage agricole constitue une innovation car rarement observée au Burundi.

Si l'on opte pour une orientation « filière », il est recommandé de privilégier les approches EMER et CEP. Celles-ci apparaissent davantage comme le prolongement des méthodes classiques de vulgarisation. Elles sont plus orientées sur une intensification axée sur des produits comme le riz ou le lait. L'analyse comparative entre ces deux approches, réalisée dans le cadre de cette étude, montre que l'approche EMER est plus inclusive comparée au CEP. Il est également apparu des limites de l'approche CEP en termes de durabilité.

Les approches PIP, EFICC et CEF sont davantage orientées sur l'exploitation agricole dans sa dimension « ménage » et sur l'autopromotion avec le souci de développer une résilience en faisant passer le ménage agricole du stade « traditionnel » vers celui de l'entreprise agricole. La théorie du changement est formulée par le ménage et pour le ménage. Par ailleurs, il est très clairement apparu au cours de nos échanges que l'approche « ménage agricole » impose une échelle de temps pour l'intervention d'un minimum de cinq années. Il est donc déconseillé de se lancer dans des approches de type PIP, EFICC ou CEF lorsque l'on sait que le temps qui pourra être consacré aux changements nécessaires pour une résilience durable des systèmes de production et des producteurs n'est pas un temps relativement long. La difficulté supplémentaire pour ce type d'approche réside également dans la mise à disposition de ressources humaines de qualité pour l'encadrement. Cela reste un véritable challenge et des renforcements de capacité dans ce domaine sont indispensables pour s'assurer d'une bonne mise en œuvre de ces approches novatrices.

L'étude se termine par des recommandations à l'attention de la DUE, des autres bailleurs et des agences de mise en œuvre. Il est également proposé des recommandations à caractère plus opérationnel pour les partenaires de projets de sécurité alimentaire et résilience.

2. Introduction

La DUE au Burundi a confié à l'ATAB la réalisation d'une analyse des Approches et Méthodes de Projets/Programmes œuvrant à l'amélioration de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle et à la résilience des populations (SAN&R). Cette étude se doit de dépasser le simple diagnostic et a pour but de contribuer au renforcement de l'efficacité et l'impact de l'aide à travers l'harmonisation (ou la recherche de la complémentarité) et l'alignement des approches de différents intervenants.

Ce travail fut confié à l'Unité d'économie et développement rural – Agro-Bio Tech, ULg (Prof. Ph. Lebailly) et dont les termes de référence figurent en annexe 1. Une équipe de trois consultants est composée comme suit :

Prof. Philippe LEBAILLY, développement rural, GxABT/ULg ;

Dr. Ir. Célestin NIYONGERE, phytopathologie/Horticulture, ISABU ;

Dr. Ir. Nicodème NIMENYA, économie agricole, FABI/UB.

Pour réaliser cette mission, le consultant international s'est rendu au Burundi du 07 au 20 février 2020 et du 27 février au 10 mars 2020 (conjointement avec l'atelier de présentation de l'étude de la chaîne de valeur banane dans le cadre de VCA4D). La troisième mission prévue n'a malheureusement pas pu être conduite, suite à la pandémie du COVID19. Le rapport détaillé des deux missions est repris en annexe 2.

Lors de cette étude, la priorité a été donnée aux rencontres de terrain et aux échanges avec les principaux intervenants dans le domaine de la sécurité alimentaire et du développement agricole au Burundi. Le consultant international n'a pas pu se déplacer dans les différentes zones d'interventions afin de se rendre compte de la mise en œuvre des projets et de rencontrer in situ les différents intervenants.

La réalisation de cette étude a dû être conduite dans des délais courts et avec un accès limité au terrain comme mentionné ci-dessus. Les difficultés ont été levées grâce à une implication de chacun et la mobilisation forte de plusieurs partenaires du groupe de l'ATAB que nous tenons à remercier.

La mission a bénéficié de l'appui de l'ATAB et de son « Groupe de Travail² » au Burundi ainsi que de celui de la DUE qui a facilité les visites et les rencontres. En outre, l'organisation d'un atelier conjoint ATAB et VCA4D du 3 et 4 mars 2020 a été une occasion supplémentaire de rencontrer la plupart des organisations actives au Burundi dans le domaine du développement agricole. La mission a également rencontré différentes personnes ressources et des experts dans les domaines concernés, personnes dont les informations ont été très utiles et intéressantes et qui ont montré beaucoup de disponibilité. Qu'elles soient ici remerciées.

² Composé de l'Université du Burundi, de l'ISABU, des ONG CAPAD et RBU2000+

Les documents souhaités par la mission ont pu être rassemblés par les experts en un laps de temps relativement court et compte tenu d'une collaboration exemplaire des différents coopérants, conseillers techniques et consultants associés. Elles ont fait l'objet de discussions et d'analyses à différents moments de l'étude afin que le diagnostic soit partagé par l'ensemble des acteurs. Il convient de souligner la qualité des documents disponibles au niveau des différents intervenants au Burundi et l'excellente collaboration avec l'ensemble des services qui ont mis à notre disposition des sources documentaires.

Plusieurs séances de travail ont été organisées entre les chargés de l'étude à la DUE et les consultants. Au cours de ces séances, des échanges de points de vue sur l'orientation de l'étude et sur la présentation du cadre de l'analyse ont pu être abordés.

Le plan adopté pour la présentation de ce rapport est celui préconisé dans les termes de référence et soumis pour accord à la DUE en date du 19 mars 2020.

Par ailleurs, nous tenons à remercier vivement Monsieur Gianpietro De Cao et Monsieur Jean-Marie Bibara pour leur disponibilité au cours de cette mission.

3. Méthodologie

Dès le départ, les consultants se sont accordés pour adopter une méthodologie qui prenne en compte :

- le souci d’avoir une approche concrète,
- le souci d’avoir une démarche participative,
- le rôle des bailleurs et leurs points de vue sur la manière d’harmoniser les différentes interventions,

Approche concrète

La réalisation d’études aboutit souvent à un résultat de mise à disposition de monographies souvent plus académiques. Elles constituent des outils pour le développement du secteur considéré qui peuvent être assez peu pratiques et pragmatiques au moment de la mise en œuvre des programmes et projets.

Pour cette raison, les consultants ont préconisé une approche concrète fondée sur le concept de la participation des parties prenantes à l’étude.

La constitution d’une équipe pluridisciplinaire d’experts associés à des Membres des Groupes de Travail de l’ATAB³ a permis de rassembler des spécialistes de très haut niveau dans les domaines concernés. A tous les stades de l’étude, il a été veillé à mettre en œuvre les trois caractéristiques ci-dessous :

- Une intervention en phase avec la réalité par la prise en compte du contexte existant et la priorité donnée au terrain.
- Un travail intégrant la dynamique des changements affectant le secteur agricole au Burundi tant au niveau national que local. Il s’est agi ici de prendre en compte les caractéristiques du marché, les forces agissantes et les perspectives d’interaction entre ces forces pour la définition d’un cadre futur de développement du secteur.
- Des recommandations objectives.

Démarche participative

Dans le cadre de cette étude, il a été décidé d’adopter une démarche participative. Ce processus a favorisé l’implication de toutes les parties prenantes afin de s’assurer, d’une part, que les diagnostics et orientations stratégiques sont le résultat d’un consensus, et d’autre part que les opérations prioritaires qui seront proposées correspondront aux besoins exprimés par les parties prenantes.

Un nombre important de rencontres se sont tenues dans l’esprit de créer un processus d’échange avec les acteurs locaux et les autres parties prenantes, et de produire une vision partagée de la stratégie pour des interventions concertées et harmonisées auprès des populations rurales à mettre en œuvre à court, moyen et long terme. On déplorera qu’un atelier de validation programmé le mardi 17 mars n’ait finalement pas eu lieu en raison de la pandémie Covid 19.

³ GT AGRINATURA (NRI, SLU, WUR, ICRA, CIRAD) et GT Burundi (UB, ISABU, CAPAD, RBU2000+)

Rôle des partenaires financiers et leurs points de vue sur la manière d'harmoniser les différentes interventions

L'équipe de consultants a veillé à entretenir des échanges réguliers avec les divers partenaires impliqués dans les projets de sécurité alimentaire au Burundi afin de les informer de l'état d'avancement des travaux de l'étude et de recueillir leurs avis.

Dans la phase préliminaire de l'étude, les différents opérateurs ont été contactés afin de les informer des objectifs poursuivis par l'étude, de rassembler les informations sur les projets qu'ils développent et de disposer des rapports sur les études réalisées au Burundi au cours des cinq dernières années en relation avec les domaines couverts. Une attention particulière a été accordée aux interventions soutenues par la DUE.

Les principales phases de l'étude sont organisées autour de 7 étapes.

1. Réunion de démarrage

Elle a eu lieu entre la DUE et l'équipe des experts afin d'harmoniser la compréhension des termes de références et fournir les premières orientations à l'étude. Cette réunion s'est déroulée le 10 février 2020 dans les locaux de la DUE en présence de G. De Cao et JM Bibara.

2. Revue bibliographique

Cette étape a concerné trois principales activités :

A 1 : Collecte des documents existants, rassemblés par les experts nationaux

On a commencé par rechercher et regrouper tous les travaux disponibles afin d'exploiter la documentation rassemblée et de constituer une base de données préalable sur les approches rencontrées au Burundi.

A 2 : Analyse et synthèse des documents

Chaque document a fait l'objet d'une lecture attentive et une fiche synthétique ainsi qu'un résumé reprenant l'essentiel du contenu de l'ouvrage : méthodes et concepts. Puis, l'ensemble des fiches et résumés a été rassemblé dans une synthèse dont l'objectif est de permettre de passer facilement et rapidement à travers l'ensemble de la documentation.

A 3 : Rapport d'analyse de la revue

A la suite de l'analyse documentaire, un rapport interne d'analyse générale de cette documentation a été rédigé, faisant ressortir les approches du développement agricole et rural au Burundi du point de vue des différents auteurs consultés.

La liste des références consultées a été établie et communiquée avant la phase de terrain. Elle a été complétée en permanence et figure en annexe 3.

3. Exploitation des bases de données existantes

Un premier travail initié par la mission aura donc été de contacter les ambassades des Etats Membres de l'UE, la FAO et le PAM afin d'obtenir l'inventaire des projets mis en œuvre au Burundi dans le domaine de la SAN, du développement agricole ou de la résilience au cours des cinq dernières années.

On a pu avoir les différentes bases de données comme suit :

- Au niveau d'ENABEL (Belgique), la base de données de 2014 listant 443 références et comprenant différentes variables (nom du projet, intervenant, bailleur, année de début et de fin, province, commune et zones concernées) a été mise à disposition des consultants. Une actualisation a été réalisée en 2018 et a pu nous être transmise sous la forme d'un rapport intitulé « Actualisation 2018 de la BD PNIA-DEP » ;
- Suite à des contacts pris avec la FAO en début de mission, une base de données FAO/PAM actualisée et comprenant 739 références pour la rubrique « Sécurité alimentaire » nous a été communiquée ;
- L'Ambassade des Pays-Bas a mis à notre disposition une base de données en cours de constitution reprenant les données par province, commune et collines des projets développés selon les intervenants et les personnes ciblées. Les données ne sont pas complètes et ne concernent à ce stade que les organisations liées à l'Ambassade des Pays-Bas. Elles sont actuellement rassemblées pour l'Allemagne, la Belgique et l'UE.

Au départ de ces informations, nous avons pu contacter différents interlocuteurs actifs sur le terrain et représentatifs des actions conduites dans le domaine du développement rural au Burundi, afin d'obtenir une présentation des approches mises en œuvre soutenues, si possible par des documents méthodologiques. La liste des personnes rencontrées lors de la mission est présentée en annexe 4. Ces inventaires des programmes et projets actuels au Burundi nous ont servi de référence pour l'identification des approches retenues par les principaux intervenants dans le développement agricole. Une sélection des approches les plus souvent rencontrées au Burundi est présentée ci-après sur base à la fois des documents mis à notre disposition et des échanges avec les principaux intervenants au Burundi.

4. Phases de terrain

Les travaux conjoints des 3 experts au Burundi ont commencé par une séance de débriefing à la DUE suivie par une série d'entretiens et de visites auprès des principaux acteurs de la SAN&R au Burundi.

Compte tenu du temps disponible, le maximum a été fait pour que les consultants puissent rencontrer le maximum d'intervenants représentatifs des projets et programmes en matière de développement rural (voir annexe 4). La mission a également privilégié la tenue d'entretiens semi-structurés. Ces entrevues, individuelles ou collectives, ont privilégié la spontanéité dans les échanges au départ de questionnements ouverts.

Elles ont été complétées par une démarche plus ciblée orientée vers des thématiques mobilisant différents chercheurs de l'ISABU, de l'UB et de l'UEA et sur lesquelles nous disposons d'une base de données établies sur le long terme à savoir :

- L'encadrement des éleveurs ;
- Les aspects « genre » dans les approches ;
- La composante « semence ».

Vu le temps relativement court dont nous disposions, il nous a semblé intéressant de sélectionner des thématiques porteuses et transversales afin d'illustrer l'application des approches et réalités de terrain. En plus, nous disposions de personnes-ressources mobilisables au niveau des partenaires burundais de l'ATAB autour de ces cas d'études. C'est ainsi que nous avons pu identifier les travaux de recherche conduits à l'Université du Burundi dans le cadre d'une thèse de doctorat au département des productions animales de la FABI (annexe 5 – Etude de cas 1). Au niveau du genre, nous disposions d'une expertise préalable réalisée par une doctorante de l'UEA dans le cadre d'une évaluation CAPAD (annexe 5 – Etude de cas 2). Enfin, la présence dans l'équipe d'un expert, chef de programme productions végétales à l'ISABU, nous a permis de dresser un constat sur la composante « semence » qui est largement reconnue par l'ensemble des acteurs de terrain comme un intrant très important pour l'intensification agricole au Burundi.

5. Une restitution des résultats provisoires

Les résultats préliminaires de l'étude devaient être présentés à Bujumbura devant la DUE et les principaux partenaires dans la première quinzaine de mars 2020. Suite à la pandémie de Covid19, il n'a pas été possible de réaliser cette phase et il a été proposé de passer directement à la rédaction du rapport provisoire. On soulignera également que les résultats de l'étude ont été soumis pour commentaires aux différents membres du groupe technique de l'ATAB.

6. Analyse et Rapportage

Les consultants ont procédé à une analyse plus approfondie des informations collectées sur le terrain. Chaque fois que cela a été jugé nécessaire, un retour pour validation des informations saisies a été opéré par mail, ceci afin de s'assurer de la bonne interprétation des informations transmises lors des entretiens.

7. Réunion de restitution du rapport de l'étude

Les principales analyses et conclusions de l'étude complétées par les commentaires des partenaires de l'ATAB ont été présentées à la DUE sous la forme d'un draft transmis à la DUE le 8 avril 2020. Suite aux remarques formulées, les consultants ont remis une version amendée le 12 mai 2020 discuté lors d'une réunion de restitution organisée le 14 mai 2020 avec la DUE. Cette séance de travail s'est tenue par visio-conférence en raison des mesures de confinement en Europe.

8. Finalisation et envoi du rapport final

Le rapport final a été remis à la DUE à la fin mai 2020. La finalisation du rapport s'est faite sur base des commentaires et remarques reçus lors de la restitution finale.

4. Contexte général

La récente (février 2020) étude de référence de l'ATAB intitulée « Etat des lieux et propositions pour un renforcement des actions dans le secteur de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et la résilience des populations au Burundi » dresse un tableau complet du contexte qui prévaut au Burundi. Dans le cadre de cette étude, nous n'avons pas jugé utile de reprendre l'ensemble des informations contenues dans l'étude de base réalisée par l'ATAB et nous sommes limités aux éléments les plus saillants qui sont à considérer dans la mise en œuvre des approches.

4.1 Contexte institutionnel

La longue période de conflit des années 90 et les diverses crises qui se sont succédé ont entraîné une faible capacité de la plupart des services de l'État qui, dans bien des secteurs, ont perdu, par manque de moyens et de personnel, l'essentiel de leur capacité d'action. Le MINEAGRIE a payé lui aussi les conséquences de cette situation. Les compétences en matière de planification et de coordination sont relativement faibles par rapport aux attentes des populations. Le bas niveau des salaires favorise la pluriactivité des cadres au détriment de leur motivation, et engendre une forte instabilité du personnel. Les moyens de fonctionnement sont très insuffisants, tant au niveau central que localement au niveau des services des BPEAE (Bureau provinciaux d'Environnement d'Agriculture et de l'Élevage). Cette situation ne favorise ni une appropriation ni une prise de position claire sur les approches à encourager par les Autorités. Celles-ci ont toutefois reconnu officiellement au niveau central l'approche CEP (champs école paysan) pour la vulgarisation agricole et VSLA (Village Savings and Loans Associations) pour le financement.

L'affaiblissement des administrations et l'engagement du gouvernement en faveur de la décentralisation ont fait émerger, dans le courant des années 2000, de nouveaux acteurs du développement agricole à côté des structures étatiques : les collectivités décentralisées organisées en Comités Communaux de Développement Communautaires (CCDC) au niveau des 129 communes du pays et en Comités de Développement Collinaires (CDC) au niveau des collines. Ces structures sont appelées à assurer la maîtrise d'ouvrage de projets locaux dans le cadre d'un système de planification décentralisé et chapeauté par les Comités Provinciaux de Développement Communautaires (CPDC). En raison de son succès, l'approche a été adoptée par de nombreux projets et reconnue par la Lettre de politique nationale de décentralisation et de développement communautaire, adoptée en 2007. Il apparaît évident également que ce niveau doit être impliqué dans le choix des approches d'intensification agricole à mettre en place.

Par ailleurs, malgré de nombreuses contraintes, un mouvement paysan a commencé à se développer : il regroupe à la fois des associations multifonctionnelles basées sur l'entraide, des organisations spécialisées par filière et des organisations axées sur certaines activités techniques ou économiques. La fourniture de services aux membres reste une fonction encore peu développée au sein de ces organisations. La plupart d'entre elles souffre d'un manque de capacités techniques et de gestion et d'un niveau d'autofinancement très faible. Elles sont constituées en associations sans but lucratif, statut peu adapté à leur fonction, ou en coopératives, formule très contraignante pour des organisations naissantes. De façon générale, les OPA⁴ ne sont pas des interlocuteurs reconnus dans l'élaboration des politiques et il n'existe pas de cadres de concertation entre ces organisations et les pouvoirs publics. Elles ont toutefois été largement consultées dans le cadre de cette étude à la fois sur

⁴ Organisation Professionnelle Agricole

les approches qu'elles préconisent mais également sur les leçons tirées de la mise en œuvre de celles-ci.

Le secteur privé, surtout orienté vers le marché national, a été durement frappé par entre autres, le conflit et l'embargo, l'environnement des affaires peu favorable marqué par les difficultés d'accès au financement, la lourdeur des procédures administratives, le poids des taxes, la corruption et l'insécurité, ainsi que le mauvais réseau routier et la faiblesse des capacités de gestion. On lira sur cette question le rapport final sur la cartographie et l'analyse du secteur privé au Burundi financé par l'Union européenne et publié en janvier 2018 (*DAI, Cartographie et analyse du secteur privé au Burundi. Programme financé par l'UE*). En milieu rural, le développement de micro et petites entreprises est freiné par le manque d'infrastructures d'appui et de compétences techniques, par l'analphabétisme, mais aussi par la faiblesse du pouvoir d'achat. Le secteur financier, relativement développé en milieu urbain, avec neuf banques commerciales et une trentaine d'IMF regroupées dans un réseau national, est difficilement accessible en milieu rural.

Enfin, les ONG tant locales qu'internationales jouent un rôle croissant dans le secteur agricole, notamment en matière d'accès aux services d'appui et de développement communautaire. Fortement soutenues par les bailleurs de fonds, elles entretiennent peu de relations avec la plupart des autorités centrales qui n'ont pas les moyens de coordonner leur action. Par contre, il faut noter que beaucoup d'ONG restent en rapports étroits avec les autorités locales (politiques et techniques) pour pouvoir travailler sur le terrain. Il ne s'agit pas pour les autorités locales de coordonner l'action des ONG, mais plutôt d'en être informées pour une harmonisation des interventions des différents projets de tous les bailleurs travaillant dans la même zone d'action.

4.2 Contexte stratégique national

Le gouvernement burundais s'est doté d'une série de politiques/stratégies, tant au niveau global avec le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP 2012-2015) qui reste à ce jour le principal document stratégique du gouvernement burundais, qu'au niveau sectoriel (agriculture, sécurité alimentaire, microfinance...). Leurs mises en œuvre, appuyées par les partenaires du développement ont toutefois été souvent freinées et contrecarrées, notamment depuis la crise politique de 2015.

Comme souligné par beaucoup d'interlocuteurs, la stratégie de développement du gouvernement burundais est toujours celle définie par le CSLP 2012-2015, et les acteurs restent en attente de son actualisation / révision dans le contexte post-2015. Les nombreux plans formulés avant 2015 sont souvent restés « lettre morte » faute de moyens pour leur mise en œuvre. Dans cette situation particulièrement délicate, il convient de souligner la difficulté d'une coordination entre les bailleurs et le gouvernement mais aussi entre bailleurs de fonds eux-mêmes. Une prise de conscience des limites de cet état de fait existe toutefois et la volonté d'adopter des mesures pour une coordination accrue des actions semble de mise. La reprise de ces réunions de coordination, à l'initiative des autorités, serait utile à une meilleure coordination des interventions. Notons que certains groupes de coordination sectorielle existant ne fonctionnent quasiment plus depuis 2016. Il s'agit notamment du Groupe Sectoriel Agriculture et Développement Rural (GSADR) qui n'est plus en fonction au niveau de Bujumbura et n'est plus actif que dans certaines provinces. Dans le secteur de la sécurité alimentaire, c'est également le cas du Groupe Sectoriel Sécurité Alimentaire et Moyens d'Existence (GSSAME), cogéré par le PAM et la FAO.

Parmi les nombreux documents de stratégie qui font l'objet de peu de suivi, le PNIA 2012-2017 constitue le cadre stratégique de priorisation et de planification des investissements dans le secteur agricole. Il est élaboré spécifiquement pour opérationnaliser la SAN et le Programme Détaillé pour le Développement de l'Agriculture Africaine (PDDAA)- Burundi adopté en 2009. Le PNIA est aligné sur la vision Burundi 2025 élaborée en 2009 et approuvée en 2010. Il est cohérent avec les documents stratégiques du gouvernement (CSLP, SAN, DOS Elevage, PNSA), avec les orientations du NEPAD (PDDAA) et les politiques communes régionales (East African Community, CEEAC et COMESA).

Plus récemment, nous signalerons le Plan National de Développement du Burundi (PND-Burundi 2018-2027) adopté en Conseil des Ministres du 29 juin 2018 et lancé officiellement le 22 août 2018. Il vise à rétablir les équilibres structurels de l'économie burundaise à travers notamment :

- L'amélioration de la productivité agricole ;
- La modernisation des infrastructures de base ;
- La création d'emplois pour la jeunesse ;
- La préservation des écosystèmes.

Il faut toutefois rester prudent sur les chiffres des perspectives et des données économiques du PND dont certains paraissent très optimistes. La question centrale pour le Burundi n'est pas tant de disposer d'un cadre stratégique, mais surtout de pouvoir le décliner en plans sectoriels, ce qui n'est pas encore le cas, et des suites qui pourront être données à cet exercice de planification compte tenu de l'absence de moyens de mise en œuvre. Ce constat a été partagé par la plupart de nos interlocuteurs. De plus, les parties prenantes n'ayant pas été associées au processus d'élaboration du PND, il est légitime de s'interroger sur son appropriation et sa mise en œuvre, d'autant que le budget prévisionnel est tellement élevé qu'il est difficile d'imaginer que tout ce qui est prévu pourra se faire, en l'absence d'un soutien considérable de la communauté internationale.

4.3 Contexte de la sécurité alimentaire et nutritionnelle

Avant d'en venir à la situation particulière du Burundi, il importe d'avoir à l'esprit que les concepts de la SAN ont considérablement évolué au cours du temps. Un bref historique de cette évolution est présenté en annexe 6. Il va de soi que cette évolution dans les concepts a influencé les approches préconisées en matière de développement agricole en Afrique et au Burundi.

En mars 2016, l'Union Européenne (UE), le principal partenaire en matière du développement au Burundi, a décidé de mettre en œuvre des mesures appropriées en application prévu à l'article 96 de l'Accord de Cotonou, ce qui a eu comme conséquence la suspension des appuis directs au Gouvernement du Burundi. D'autres bailleurs européens ont aussi reconsidéré leurs engagements au Burundi notamment dans les secteurs foncier et agricole.

Les appuis d'autres partenaires tels que la FAO, le FIDA et la Banque Mondiale sont toujours visibles en matière de SAN & R à travers l'augmentation de la productivité et de la production agricole consécutive aux aménagements des marais et à la protection des bassins versants. Qui plus est, beaucoup d'ONG internationales s'activent dans la mise en place des services d'ingénierie sociale comme la promotion du genre, écoute communautaire et les services financiers informels qui, tout compte fait, contribuent à renforcer la cohésion sociale et la résilience des populations rurales.

Des actions en faveur de la nutrition et de la sécurité alimentaire ont été financées par l'UE au Burundi et se sont inscrites dans le Plan de Réponse Humanitaire (PRH) coordonné par OCHA⁵, en lien avec les autorités et préparé par la communauté humanitaire qui prévoit les actions nécessaires à mener auprès des populations les plus vulnérables du pays.

Le Plan de Réponse Humanitaire présenté en janvier 2017 veut apporter une réponse à la situation préoccupante d'insécurité alimentaire à laquelle est confrontée la population du Burundi. Il prend en compte les besoins d'aide pour personnes en situation d'urgence, le soutien aux services de base, l'appui aux populations pour renforcer leur résilience et la collecte des données permettant d'éclairer l'intervention. Il cible plus spécialement 1 million de personnes considérées comme les plus vulnérables et doit servir d'outil de référence en fournissant des lignes directrices pour l'action auprès de ces populations. Le Plan chiffre à près de 70 millions d'euros les besoins urgents.

Notons que les interventions de l'UE se situent peu dans le domaine humanitaire, avec des actions d'urgence, mais principalement à travers des actions de développement à moyen et long terme dans le domaine de la résilience, de la sécurité alimentaire et de la nutrition. Parmi celles-ci, il faut mettre en évidence le programme « TUBEHONEZA⁶ » qui s'articule en trois axes d'intervention que sont :

- (i) Le renforcement durable de la sécurité alimentaire par la mise à disposition des intrants agricoles ;
- (ii) Le développement des activités génératrices de revenus liées à l'amélioration de la nutrition des femmes en âge de procréer et des enfants de moins de cinq ans ;
- (iii) La réduction des risques dus aux catastrophes, en vue de préserver le tissu communautaire et de renforcer la cohésion sociale.

⁵ United Nation Office for the Coordination of Humanitarian Affairs

⁶ Qui peut être traduit en français « Mieux être/Jouir d'une bonne vie »

5. Principales approches de développement agricole mises en œuvre au Burundi

Comme souligné dans le rapport final de la cartographie et l'analyse du secteur privé du Burundi (Janvier 2018) financé par l'UE, les relations inégales entre le Gouvernement et les PTF ont eu pour conséquence la mise en veille du comité national de coordination des aides (CNCA) mis en place en 2006 et le groupe de coordination des partenaires (CGP) installé en 2007 sous la responsabilité de la 2^{ème} vice-présidence. Ce travail collégial n'étant plus entrepris, les différentes parties sont pénalisées par un manque d'informations d'autant plus que, comme précédemment mentionné, les groupes sectoriels existants pour l'agriculture/Développement rural (GSADR) et la sécurité alimentaire (GSSAME) ne sont quasiment plus fonctionnels.

Selon l'état des lieux réalisé par l'ATAB (« Etude de base », Février 2020), la plateforme la plus importante dans le secteur de la SAN est la plateforme multisectorielle de Sécurité Alimentaire et de Nutrition (PNSAN) mise en place en avril 2019 et logée à la Deuxième Vice-Présidence du Burundi. Selon le Chef de la Mission de Coopération à l'Ambassade de Belgique, la coordination pour l'aide humanitaire fonctionne assez bien avec l'appui d'Office for the Coordination of Humanitarian Affairs (OCHA), alors que ce n'est pas le cas, comme nous l'avons souligné pour le GSADR et le GSSAME, depuis 2016.

C'est dans ce contexte, que différentes approches coexistent et les principales sont ci-dessous détaillées à savoir CEP, EMER, PIP, EFICC et CEF.

5.1 Approche CEP « Champs école paysan/producteur »

L'approche Champs-Ecoles des Producteurs a été introduite en Afrique dans le milieu des années nonante, suite aux succès observés en Asie du Sud-Est. Depuis le départ, la FAO est très impliquée dans l'incubation, le développement et la propagation des CEP. Au Burundi, l'approche a été reconnue comme une référence nationale par le Ministère en charge de l'Agriculture. Elle a été adoptée par de nombreux projets et programmes (FAO, FIDA, Banque mondiale, ...). Les photos ci-dessous illustrent les pratiques de formation au sein des CEP.



Fig1. Approche CEP-principes de suivi, évaluation et apprentissage continu et Illustration de la formation CEP agricole et élevage

Le CEP peut être défini comme un groupe structuré composé de 25 à 30 personnes (paysans, agriculteurs ou producteurs), qui se rencontrent régulièrement au cours d'une saison culturelle (cycle) dans leur propre champ communautaire d'apprentissage, pour chercher à résoudre les problèmes relatifs à la gestion de leur milieu et leurs exploitations, suivant un programme préalablement élaboré par eux-mêmes, avec l'accompagnement d'un facilitateur / facilitatrice, utilisant des outils et méthodes d'éducation non formelle des adultes. Le CEP est un outil de développement participatif qui est basé non seulement sur la formation des producteurs, mais plutôt sur le renforcement des capacités à prendre des décisions par rapport à la gestion intégrée de leurs champs dans les conditions agro écologiques et socio-économiques qui sont les leurs, en utilisant des techniques d'apprentissage développées par l'éducation non formelle (ENF) des adultes.

Les objectifs poursuivis par les paysans à travers les champs écoles peuvent être résumés comme suit :

1. Identifier, analyser et interpréter les informations concernant les problèmes de leur champ ;
2. Prendre des décisions basées sur l'analyse de leurs propres expérimentations (parcelles d'apprentissage) ;
3. Evaluer les résultats pour pouvoir orienter ses décisions futures.

Le champ école paysan implique toutes les parties prenantes (recherche, vulgarisateurs, paysans) à différentes étapes (planification, exécution, évaluation) au même moment. Un CEP est une méthode innovatrice basée sur les principes d'apprentissage pour adultes avec une participation interactive qui vise le développement des capacités en milieu rural. Elle peut être décrite comme une école sans murs, où les producteurs apprennent au travers d'ateliers d'observation et d'expérimentation dans leurs propres champs. Ceci leur permet d'améliorer leurs compétences en gestion et de devenir des experts techniques dans leurs propres fermes.

En introduction de l'ouvrage de référence sur les CEP publié en 2017, la FAO précise : *Le CEP est centré sur la personne, son développement et ses capacités. Il permet aux personnes rurales d'apprendre et de développer les compétences nécessaires pour prendre des décisions informées dans des domaines complexes sur la base d'une analyse précise des problèmes dans des contextes locaux, des décisions efficaces peuvent s'appuyer sur les connaissances locales, la compréhension de l'agro-écologie et des agro-écosystèmes locaux et sur les capacités existantes. La formation à la connaissance de l'écosystème employée dans les CEP est vitale pour permettre aux petits exploitants agricoles de maîtriser les compétences de gestion nécessaires pour l'intensification de la production durable. Ceci est radicalement différent de l'approche utilisée par des systèmes de vulgarisation plus traditionnels qui sont conçus à des fins de « transfert de technologie ».*

En même temps, les CEP ont encouragé le développement et l'action communautaires, en vue d'adapter le processus d'apprentissage à un contenu technique différent et a encouragé le plaidoyer sur des questions importantes pour les communautés locales.

La note de la FAO insiste sur le fait que les CEP sont spécifiques au lieu et à la situation. Cette forme de flexibilité fait que l'on peut rencontrer sous le même vocable « CEP » des approches relativement différentes. Les contenus d'apprentissage dans le CEP doivent être sélectionnés par la communauté. Les activités de formation doivent être basées sur des lacunes préexistantes dans le système communautaire de connaissances et de compétences, et doivent aussi prendre en considération la capacité de médiation des apprenants. Chaque groupe est différent et a ses propres besoins et contexte.

Chaque CEP est unique, du fait que les participants identifient et développent leur propre contenu d'apprentissage.

Toutefois, parmi les éléments des CEP, il y a des aspects non négociables tels que :

- Les besoins des agriculteurs définissent et guident les CEP et les programmes CEP,
- Les connaissances locales des agriculteurs co-produisent et co-crée de nouvelles connaissances, de la science et des services publics (à savoir vulgarisation) aux côtés des connaissances scientifiques,
- Le processus d'apprentissage et la génération de connaissances sont au cœur des CEP et des programmes CEP :
 - a. Les CEP sont basés sur des parcelles (ou animaux) permettant d'apprendre et d'expérimenter de façon structurée ;
 - b. Les cycles de formation des adultes mettent l'accent sur l'observation, l'analyse critique, le partage et le débat, la conclusion/décision et la mise en œuvre pour améliorer les connaissances et les compétences décisionnelles qui combinent les connaissances locales et scientifiques ;
 - c. L'apprentissage est un processus continu avec des réunions régulières qui se tiennent lors des stades critiques de développement du système de production pour correspondre aux prises de décision des agriculteurs/éleveurs ;
 - d. Le développement pratique et critique des compétences et des capacités des producteurs ;
 - e. La diversité en matière d'âge, de sexe et d'expérience enrichit les CEP lorsque tous sont impliqués dans la production.
- L'instauration de la confiance et du renforcement des groupes afin de développer :
 - a. Les compétences d'analyse critique ;
 - b. Les compétences de rétroaction et d'évaluation ;
 - c. Les compétences de planification ;
 - d. Les bases du travail en groupe et de la collaboration (exercices de dynamique de groupe).
- La facilitation du processus d'apprentissage nécessite des maîtres formateurs et des facilitateurs compétents (compétences techniques, méthodologiques, pédagogiques et organisationnelles),
- Les activités sont spécifiques à la situation/lieu (programme d'apprentissage adapté à la situation locale).

Il convient également d'insister sur le rôle dévolu aux facilitateurs dans ce processus. Un facilitateur est une personne qui stimule l'apprentissage auprès des membres d'un champ école. C'est une personne qui guide un processus. Il doit assister (accompagner) de façon participative pour assurer un échange effectif d'informations au sein d'un groupe donné de façon à permettre à ce dernier, non seulement de partager les idées, mais aussi à découvrir et à prendre des décisions. Il joue un rôle de modérateur d'un processus participatif d'apprentissage.

Les producteurs sont également préoccupés par des activités génératrices de revenus pour améliorer leur situation. Malheureusement, ces activités ne donnent pas les résultats attendus à cause des problèmes financiers rencontrés dans leur développement. Il est donc indispensable d'apprendre aux producteurs à résoudre les problèmes rencontrés dans leur AGR (activité génératrice de revenus), à travers les champs écoles, afin de garantir un revenu monétaire appréciable et durable.

Pour ce faire, l'AGR peut être développée de façon simultanée au même moment que l'apprentissage a lieu, sinon de façon subséquente pendant la saison ou cycle prochain. Les méthodes d'éducation non formelle des adultes, notamment le cycle d'apprentissage par expérience, sont utilisées pour différents types de spéculations, agricoles, para-agricoles et non agricoles.

En 2001, l'Institut International de Recherche sur le Bétail (ILRI) avec le support de la FAO, a adapté la méthodologie CEP aux systèmes de production du bétail. Ceci a demandé l'intégration de problématiques relatives à la santé animale et d'activités de production culturale/fourragère dans le curriculum CEP. Cette méthodologie CEP auprès des éleveurs de bétail a également été promue au Burundi. Elle a fait l'objet d'une évaluation spécifique dans le cadre de cette étude conduite par le Dr. Josianne Manikariza du département des productions animales de la FABI/UB (voir le point 7.1).

5.2 Approche EMER « Exploitation Modèle économiquement rentable »

L'approche EMER a été initiée en 2016 par l'ONG ACORD, prestataire de services de plusieurs projets du FIDA. EMER est une nouvelle approche qui ambitionne d'opérer un changement profond au niveau des exploitations agricoles afin d'assurer la sécurité alimentaire des ménages et de dégager un surplus commercialisable. Pour y parvenir, un « paquet » de bonnes pratiques agricoles sont mises en œuvre au moyen d'un plan de rotation et d'assolement minutieusement étudié. L'étape la plus cruciale de l'approche est l'accompagnement des ménages EMER dans la définition d'une vision qui repose sur une sécurité alimentaire et une rentabilité économique assurées. L'indicateur de pauvreté escompté est d'au moins 1 USD/habitant du ménage.

Le choix des ménages EMER repose sur un bon nombre de critères quantitatifs et mesurables : (i) avoir une exploitation d'au moins un ha de terres et posséder au moins une vache laitière en stabulation permanente ; (ii) un âge compris entre 20 et 45 ans compatible avec l'émergence des projets individuels, les plus âgés sont considérés comme plus avertis aux risques et résistent aux changements; (iii) niveau d'instruction correspondant à au moins la sixième année du fondamental, (iv) avoir une exploitation accessible pour faciliter les visites et correctement aménagée (existence de dispositifs antiérosifs telles que des fossés végétalisés ; des arbres agroforestiers).

Les principes de base qui guident la mise en œuvre des aménagements des exploitations agricoles sont notamment :

- L'intérieur de l'enclos qui laisse apparaître ses éléments physiques constitutifs : maison d'habitation, étable d'élevage, kitchen garden, latrine, autres dispositifs de petit élevage (porcherie, poulailler, chèvrerie) ;
- Le bananier installé tout près de la maison pour les raisons de sécurité ;
- Les cultures vivrières en rotation saisonnière ainsi que leur répartition à l'aide des dispositifs anti érosifs : assolement basé sur les fossés et haies antiérosifs, l'accompagnement des dispositifs par les essences agro forestières telles que le calliandra ;
- L'embocagement à l'aide des essences agro forestières (calliandra) ;
- La plantation des cultures fourragères (tripsacum et mucuna).

Le schéma général d'une exploitation correctement aménagée selon l'approche EMER est présenté ci-après :



Fig2. Schéma illustratif de l'image typique d'une exploitation EMER

La formation des EMER sélectionnés vise à corriger les inefficiences constatées dans la conduite de l'élevage bovin et dans l'adoption des pratiques agricoles. De plus, l'agri éleveur doit avoir des fiches qu'il garde avec lui pour référence permanente dans ses activités quotidiennes (normes d'utilisation des intrants, normes d'écartement, de fertilisation, d'application des pesticides, etc.).

Il est important d'avoir une vision : l'agriculteur partage sa vision avec son ménage puis avec sa communauté. L'approche consiste à organiser des séances de sensibilisation afin de cibler les gens engagés (modèle dans la communauté) puis fournir des appuis conseils/encadrement. L'objectif est d'être un modèle dans la relation homme/femme (Gender Action Learning System - GALs), dans les systèmes de production (GERME : gérer mieux son entreprise, module développé par le BIT (Bureau International du Travail), dans la communauté (alimentation, habitat, électrification solaire, biogaz, hygiène) et pour l'environnement (résilience au changement climatique).

Une EMER reçoit au départ un kit d'intrants d'une valeur de 400.000 BIF (plants fruitiers, hybride de maïs, plants de bananier, semences de haricot de l'ISABU qui a un contrat de production des semences de qualité avec les projets du FIDA comme PRODEFI). Depuis 2018, il y a aussi les appuis aux exploitations pour la résilience au changement climatique en déployant des variétés adaptées de courte saison et moins exigeantes en temps de cuisson, ainsi que les techniques de gestion de l'eau. Les filières considérées comme rentables sont : lait, banane, riz, maraîchage, maïs. ACORD dispose d'une base de données comptable des exploitations qu'elle encadre.

Les EMER disposent des fiches de comptabilité agricole qu'ils complètent régulièrement pour faciliter le calcul de la rentabilité de l'exploitation. La rentabilité financière de chaque spéculation retenue dans l'exploitation doit être confirmée par une marge brute supérieure à zéro et donc une marge bénéficiaire positive ; dans le cas contraire, la spéculation est abandonnée.

L'évaluation de la rentabilité des EMER revient à voir dans quelles mesures les réalisations du ménage ont contribué à l'atteinte de ses objectifs de développement. Ces derniers sont issus de l'activité agro pastorale et satisfont au bien-être familial. L'évaluation de l'accumulation des biens acquis grâce à l'action d'encadrement EMER témoignera de la visibilité de cette dernière. Ces biens peuvent être : (i) la qualité des matériaux de construction des maisons d'habitation rénovée ; (ii) l'acquisition de propriétés foncières et d'animaux (petit bétail) ; (iii) l'acquisition de nouveau matériel de transport et de communication ; (iv) l'acquisition de meubles de luxe au sein des habitations des EMER, etc.

Pour pérenniser les acquis de l'approche, il est prévu que les EMER formées puissent partager les connaissances acquises à travers les CEP et visites d'échanges d'expérience. Pour une mise à échelle des acquis, chaque EMER peut remorquer à partir de la deuxième année un minimum de 5 personnes pour faire partie de la nouvelle génération de producteurs.

On dénombre environ 3 000 noyaux EMER encadrés par ACORD au Burundi qui ont reçu des appuis directs. Il est important de souligner que ceux-ci s'inscrivent dans le principe des chaînes de solidarités communautaires. Ainsi et par exemple, les bénéficiaires des vaches se sont engagés à remettre le premier veau à un autre ménage. Ceci présente l'avantage à la fois de démultiplier les impacts mais également d'éviter la perception de l'appui comme un cadeau et donc à mieux rencontrer le principe d'autopromotion.

Il existe un système de suivi/évaluation. ACORD a établi une situation de référence. Une évaluation a été conduite en 2018 auprès de 950 EMER. Nous avons tenté d'obtenir le rapport établi mais en vain après plusieurs demandes. Les enseignements tirés de cette évaluation ne seront donc pas intégrés dans cette étude.

5.3 Approche « Plan Intégré du Paysan »

Au Burundi, l'Association Réseau Burundi 2000+ (RB 2000+) avec l'Université de Wageningen (Pays-Bas) sont les initiateurs de l'approche PIP dans le cadre du projet Solidarité Communautaire pour l'Auto-développement (SCAD) démarré en septembre 2013. Aujourd'hui, l'approche a évolué et de nouveaux intervenants se sont associés à la démarche : OAP, ADISCO, ZOA, OXFAM, IFDC. Le PIP est maintenant le réceptacle de plusieurs approches.

L'essence de l'approche PIP peut se décliner autour de trois mots clé : motivation, résilience et responsabilité. La gestion durable de la fertilité des sols est un point central également pour garantir la sécurité alimentaire. Alors que la plupart des interventions partent de solutions imposées, l'approche PIP veut se fonder sur des gens motivés et des sols « en bonne santé ».

L'approche PIP « Plan Intégré Paysan » vise en premier lieu de faire passer l'exploitation par défaut (ou par tradition) à une exploitation entrepreneuriale. Elle est un moyen innovant de transformer les petits exploitants agricoles de subsistance en exploitations plus productives et durables. L'illustration schématique ci-dessous montre les pratiques de planification au niveau d'un ménage PIP.



Fig3. Approche PIP-visualisation du PIP (photo gauche) et son application avec des dessins (photo droite) par les membres du ménage avec illustration du présent et le futur attendu

On passe d'une situation présente à une situation future souhaitée par la famille avec un plan d'action pour y tendre. Ce plan est élaboré et dessiné sur une carte par tous les membres de la famille, et un plan d'action est défini afin de concrétiser cette vision. Changer les mentalités des agriculteurs en les amenant à transformer leur réalité par une action collective consciente est au cœur de cette approche. Le PIP porte une attention particulière à la gestion du foncier et à une intégration agriculture-élevage sans oublier les activités extra-agricoles et collectives. L'approche vise à restaurer la fertilité des sols et la motivation des gens.

Cette approche a un potentiel d'être démultipliée rapidement. Au départ 25 paysans innovateurs constituent un groupe qui suivra une série d'ateliers afin de devenir formateurs PIP, la formation de producteur à producteur étant l'outil central de renforcement de capacités. Chacun des 25 formateurs PIP forme 10 autres agriculteurs à la création de PIP, soit un total d'environ 250 agriculteurs PIP. La mise en œuvre de l'approche se fait sur plusieurs mois, voire une année et nécessite un accompagnement des formateurs afin d'obtenir des résultats positifs. Déjà à ce niveau, il y a une forme de pari sur un effet « boule de neige ».

Ensuite, une deuxième vague PIP est organisée afin que d'autres familles se joignent et créent un PIP dans leurs ménages respectifs.

La démarche ne s'arrête pas à l'exploitation mais vise également la colline avec à ce niveau les questions de santé, de finance inclusive, d'eau potable, de reforestation et de chaînes de valeur. Une fois que la plupart des ménages ont leur PIP, la planification au niveau de la communauté peut débiter. L'approche cherche à susciter une vision collinaire ou future « rêve communautaire » avec la même philosophie que pour la création des PIP au niveau des ménages.

Comme mis en exergue dans les notes consultées sur l'approche, le PIP repose sur trois principes importants :

- 1°) **Autonomisation** : la participation est réelle et on observe une motivation intrinsèque ;
- 2°) **Intégration** : on recherche la diversité et on explore les innovations susceptibles de favoriser la résilience en exploitant les opportunités qui se présentent ;
- 3°) **Collaboration** : cela s'opère au niveau du ménage, en groupes organisés, dans la communauté.

5.4 Approche EFICC « Exploitation Familiale Intégrée Continue et Compétitive »

Cette approche a été développée au départ au Burundi par CARITAS et l'ONG Louvain Développement. Elle nous a été présentée par le représentant de Caritas au Burundi et a fait l'objet de plusieurs documents. Elle est plus récente que les CEP mais plus ancienne que les PIP.

Il est proposé de présenter l'approche en passant en revue la signification des sigles :

- E** : exploitation, ce qui impose d'avoir au minimum de 0,5 hectare ;
- F** : familiale, c'est-à-dire une main d'œuvre sur l'exploitation et non extérieure ;
- I** : intégrée.

Cela nécessite un diagnostic de l'exploitation avec un état des lieux par une visite et une attention particulière aux problèmes de fertilité, en mettant un accent sur la protection des sols et la production du fumier par compostage. Les recommandations sont transcrites dans un cahier de ménage. Il est demandé à l'exploitant de s'orienter vers l'entrepreneuriat agricole en choisissant des cultures principales par rapport aux 12 à 18 cultures généralement pratiquées dans l'année. On prône une parcellisation de l'exploitation avec une culture ou un élevage « noyau » et l'application de bonnes pratiques en consacrant 1/3 de son temps. Le choix doit porter sur 5 années et la spéculation choisie doit générer des rentrées monétaires 7 mois sur 12 avec identification d'un marché dans le cadre d'une économie d'échanges.

Il est ensuite proposé, le choix de 2 ou 3 cultures vivrières à développer sur des parcelles fertiles et suffisantes pour garantir une alimentation de la famille toute l'année. Une culture spéculative ou de rente (café, riz, fruitier, etc...) est également retenue pour avoir un revenu consistant une fois par année. L'approche favorise aussi le jardin de cuisine pour la nutrition équilibrée et l'élevage pour la fumure organique.

- C** : continue, fait référence à plusieurs aspects. Continuité alimentaire : on mange toute l'année. Les revenus sont réguliers et la fertilité des sols est aussi continue ;
- C** : compétitive par rapport à la qualité.

CARITAS appuie les ménages pour l'acquisition de biens de production dont le montant est élevé pour un exploitant et qu'il ne peut se permettre d'acheter avec ses moyens propres. L'exemple d'une vache est cité. Il est à noter que des données sont collectées au travers du compte d'exploitation simplifié (CES).

Constat sur base des expériences accumulées (un projet s'est terminé en 2015) :

- 1) L'accompagnement doit être prévu pour 5 années au minimum. Deux années sont insuffisantes et 8 années sont un maximum ;
- 2) Le défi est d'abord humain au niveau des équipes de mise en œuvre (éthique et personnalité) et ensuite l'existence des approches opposées sur un même terrain de travail ;
- 3) Les RH (ressources humaines) de qualité et de proximité sont une clé du succès.

Certains paysans peuvent être enrôlés et devenir des paysans consultants qui encadrent 10 à 15 autres paysans et vont même former les autres agriculteurs dans les autres zones d'action des différents projets.

Pour l'encadrement, un ratio de 8 exploitations/jour ou 160 par mois au maximum est établi. Au total, il y a 500 ménages par technicien et 20/30 fermes constituent un noyau. En plus, il y a l'association d'un moniteur agricole et 4 personnes par colline identifiée qui facilitent la formation des autres.

5.5 Approche CEF « Conseil à l'Exploitation Familiale »

Le CEF a été conçu au départ par le programme ITEKA MUNGO financé au Burundi par l'ONG BroederlijkDelen (BD), ONG belge en partenariat avec ADISCO, CAM, CNAC (Confédération Nationale des Associations des Caféiculteurs du Burundi) et INADES-Formation. Il a été ensuite étendu à d'autres organisations telles le CSA et CAPAD concerné comme BD et ADISCO par la mise en œuvre du projet « fertilité » financé par l'UE. Au niveau des partenaires européens, Montpellier SupAgro, service Développement, Expertise, Formation et Ingénierie pour le Sud (DEFIS) et le Groupe d'Expérimentation de Recherche : Développement et Actions Locales (GERDAL) ont été chargés d'accompagner la réflexion. Il s'agit d'un processus de réflexion récent et encore en cours de formulation.

Le constat de départ est simple :

Les dispositifs d'intervention de développement agricole et rural affichent communément des objectifs ambitieux : améliorer la résilience et la viabilité des systèmes de production, développer les exploitations, aider les agriculteurs à s'auto-développer, appuyer la transition agro-écologique. Ils sont souvent centrés sur le changement de pratiques : diffusion de techniques agro-écologiques, diversification, augmentation de niveaux de productivité, pratiques plus résilientes au changement climatique, etc.

Dans le même temps, des agents de développement chargés de la conception et de la mise en place de ces dispositifs font état de nombreuses difficultés. Les activités réalisées ne produisent pas les effets attendus : nos informations sont peu effectives, elles ne mobilisent pas ou très peu les groupes cibles des interventions, la quantité de producteurs engagés dans les changements de pratique reste réduite, les changements obtenus ne se maintiennent pas à la fin de l'intervention, etc.

Dans tous les cas, ces questions, renvoient à une volonté d'amélioration des dispositifs d'intervention au sein desquels les agents s'impliquent dans la conception des pistes d'action. Il est très important de mieux connaître et prendre en compte la diversité des situations des agriculteurs, de leurs systèmes de production, de leurs préoccupations, besoins, demandes dans la définition et la mise en place des actions d'appui :

- Proposer des solutions qui répondent aux préoccupations des agriculteurs ;
- Mieux comprendre les interactions entre les dynamiques sociales et le milieu où les paysans se trouvent afin de proposer des stratégies de développement ;
- Pouvoir arriver à un profil des exploitations qui permette de définir un cadre d'accompagnement adéquat en fonctions des potentialités ;
- Prendre en considération les besoins des différents agriculteurs afin de pouvoir satisfaire ces besoins ;
- Accroître la capacité d'analyse des systèmes de production pour mieux structurer les interventions nécessaires et mieux accompagner les ménages ;
- Avoir une meilleure compréhension de la demande ;
- Déterminer quel type d'accompagnement donner aux producteurs par rapport à la diversité des systèmes de production, identifier les défis liés à cette diversité et adapter les systèmes d'accompagnement par rapport aux spécificités de chaque producteur.

Les agents de développement au Burundi mentionnent aussi que beaucoup d'organisations mettent en avant l'importance de placer les producteurs au centre des processus mais manquent d'outils de connaissance et de dialogue pour traduire ces objectifs dans la pratique et se demandent comment on peut intervenir autrement, comment mettre en place des dispositifs qui permettent de former les agriculteurs tout en reconnaissant leurs savoirs locaux, ancestraux ?

Le CEF s'appuie sur deux grandes approches : l'approche « Système agraire » et l'approche « Gerdal ». Il existe de nombreux écrits issus des travaux de l'INRA, du CIRAD, de la Chaire d'agriculture comparée d'Agroparistech, pour ce qui est de la première approche, et de l'équipe du Gerdal pour ce qui est de la seconde. Dans le cadre de cette étude, il ne nous a pas semblé utile de les détailler, mais plutôt d'en présenter certains éléments clés en réponse à des questions d'action et en mettant l'accent sur l'intérêt ou les limites de ce qu'on peut attendre de leur utilisation.

L'approche « système agraire » qui a développé des outils conceptuels et méthodologiques pour appréhender la diversité et la complexité des modes de production agricole à différentes échelles territoriales (territoire, exploitations agricoles, parcelles et troupeaux) consiste en une compréhension systémique et comparée des systèmes agraires. La démarche, pluridisciplinaire et itérative, mobilise différents concepts afin de caractériser les sous-systèmes composant un système agraire et les relations qui les unissent. Elle se base sur l'observation, l'échantillonnage raisonné d'exploitations archétypiques du territoire étudié, des enquêtes compréhensives sur les pratiques des agriculteurs et l'évaluation de leurs performances techniques et économiques.

Cette approche permet, en un temps relativement court, à l'agent de développement d'ancrer une pratique, une préoccupation, un changement technique dans une dynamique historique, un écosystème cultivé divers et une société rurale différenciée. Il s'agit donc d'un regard « expert » mais qui permet d'engager un dialogue efficace avec les agriculteurs.

L'approche « Gerdal », qui s'appuie sur des apports de la sociologie du travail et du développement et sur ses propres travaux de recherche et expérimentations pour proposer des outils conceptuels et méthodologiques pour comprendre et accompagner les processus de changement de pratiques.

Elle a été vulgarisée par des anthropologues et sociologues de la connaissance et du développement, notamment ceux regroupés au sein du GERDAL⁷. Ils partent du principe que le changement n'est pas un but en soi, mais procède d'une volonté d'améliorer des situations, de résoudre des problèmes qu'on se pose d'un point de vue donné. Il peut alors être considéré, pour les producteurs concernés, comme un processus de recherche de solutions à ces problèmes et renvoie à une activité propre de réflexion, de production et de transformation des connaissances pour la mise au point de solutions qui fonctionnent.

Les travaux du Gerdal ont montré que cette activité s'opère en grande partie dans le dialogue au sein de groupes de pairs, dialogue qui s'appuie le plus souvent sur les relations de travail « au quotidien » ou celles liées à la vie sociale locale. Ils montrent aussi que la productivité de la réflexion dépend fondamentalement de l'intensité (fréquence des dialogues et quantité des personnes qui y participent)

⁷ Le Groupe d'Expérimentation et de Recherche : Développement et Actions Locales (GERDAL) réunit des chercheurs en sciences humaines et sociales dans le domaine du travail, du développement en agriculture et du développement local. Il propose de lier des activités de développement, de formation et de recherche, en vue d'aider des acteurs agricoles et ruraux engagés dans des processus locaux de développement à produire des connaissances pour l'action. Il a mis au point des dispositifs d'intervention et des méthodes fondés sur les dynamiques collectives et sur le dialogue entre acteurs de points de vue différents, afin de renforcer leurs capacités d'initiative et de créer les conditions d'une coopération créative et productive entre eux.

et de la qualité (objets de débat⁸, diversité d'idées et d'expériences mises à contribution autour de tel ou tel problème) des dialogues qui arrivent à s'instaurer au sein des groupes sociaux locaux. La volonté d'aider les producteurs à être acteurs de la transformation de leurs pratiques, et de la production de connaissances que cela suppose, amène alors à s'interroger sur le rôle des agents de développement pour activer, renforcer ce processus de réflexion et de dialogue.

L'idée de combiner ces deux approches est portée par Montpellier SupAgro : l'approche agraire permettant à l'agent de mieux savoir « de quoi on parle » et d'objectiver les préoccupations des agriculteurs, l'approche Gerdal d'être plus fin sur les aspects sociaux et de dépasser le simple diagnostic en engageant l'action.

Il convient aussi de signaler qu'Inades-Formation associé dès le départ à la réflexion sur les CEF préconise depuis fin 2017, une approche stratégique de travail intitulée SAADEV, Stimulation et Accompagnement des Alternatives de Développement au Service du Bien Commun. Il est donc permis de considérer que les CEFs devront répondre aux 7 principes de référence des SAADEV, à savoir :

- La solidarité ;
- La soutenabilité ;
- L'équité ;
- Le contrôle citoyen ;
- L'économie re-distributive ;
- L'ouverture aux autres/respect des différences ;
- La recherche-action-formation.

En résumé, le CEF est un outil qui s'adresse aux agents de développement et qui tente de prendre en compte l'ensemble de la situation d'une exploitation et cherche un cheminement d'amélioration qui s'inscrit dans la durée. Il s'agit d'une aide à la décision de l'exploitant qui dialogue avec ceux qui le conseillent. Cette proposition de nouvelle démarche est en cours d'installation au Burundi. Il est donc difficile de la mettre sur le même pied que les quatre autres approches car les réalités opérationnelles sont encore inconnues. On notera toutefois que le CEF se veut une réponse cohérente à un nouveau paradigme dans l'encadrement des exploitations agricoles au Burundi. Elle ouvre des perspectives pour une forme de recyclage des agents de la vulgarisation agricole.

⁸ Dans quelle mesure par exemple les préoccupations des uns et des autres (et de qui) peuvent trouver place (ou non) dans les débats locaux.

6. Les approches des consortia TUBEHONEZA

Le programme « TUBEHONEZA » a été lancé officiellement à Ngozi le 28 mai 2019 et couvrira 41 communes réparties dans 14 provinces avec un financement de 38 millions d’Euros.

Au total, 5 consortia ont été sélectionnés pour la mise en œuvre du programme et l’UE a veillé particulièrement à ce qu’il n’y ait pas de chevauchements dans une même zone avec d’autres projets du programme ou d’autres bailleurs en apportant une attention particulière à la couverture géographique. Le programme est aussi très novateur en matière de suivi. Il veut éviter les redondances sur le terrain et consacre des moyens importants à la coordination et à l’harmonisation des approches proposées.

Les approches retenues au niveau de ce programme « TUBEHONEZA » ont fait l’objet d’une attention particulière dans le cadre de cette étude.

Pour rappel, le programme « TUBEHONEZA » s’articule en trois axes d’intervention dont le renforcement durable de la sécurité alimentaire. Il a été lancé officiellement à Ngozi le 28 mai 2019 et couvrira 41 communes réparties dans 14 provinces sur les 18 que compte le Burundi avec un financement de 38 millions d’Euros.

L’action est portée par cinq projets complémentaires mis en œuvre par cinq consortia sélectionnés regroupant au total 16 partenaires. Chaque consortium est indépendant, avec chacun son chef de file (demandeur du projet).

Tableau 2. Les chefs de file et les autres partenaires d’exécution du programme TUBEHONEZA

Demandeurs des projets sélectionnés (chefs de file)	Co-demandeurs des projets sélectionnés
Fondation AVSI	<ul style="list-style-type: none">• CARITAS International (Belgique)• Vétérinaires Sans Frontières Belgique
Croix-Rouge Espagnole	<ul style="list-style-type: none">• Croix-Rouge Finlandaise
FAO	<ul style="list-style-type: none">• PAM• UNFPA• UNICEF
Welthungerhilfe (WHH)	<ul style="list-style-type: none">• ConcernWorldwide• International Rescue Committee (IRC)
World Vision Allemagne	<ul style="list-style-type: none">• World Vision Australia• Stichting CARE Nederland• CARE International in Burundi

Il convient de noter que la DUE a accordé un autre financement de 20 millions d’euros consacré à deux composantes, en l’occurrence la composante WASH et la gestion des risques et catastrophes. La composante WASH est mise en œuvre par le Consortium Croix Rouge Belgique et Croix Rouge Espagnole. La gestion des risques et catastrophes est séparément confiée à OXFAM et à OIM. Le budget restant sur les 20 millions sera fort probablement confié à World Vision pour la mise en œuvre d’une composante de cohésion sociale.

Dans la note de présentation établie par la DUE, le cadre proposé d'intervention multisectorielle pour la résilience s'inspire de celui des caisses de résilience de la FAO avec trois pôles d'interventions simultanées (voir schéma page suivante).

La DUE a veillé particulièrement à ce qu'il n'y ait pas de chevauchements dans une même zone avec d'autres projets du programme ou avec des projets d'autres bailleurs en apportant une attention particulière à la couverture géographique.

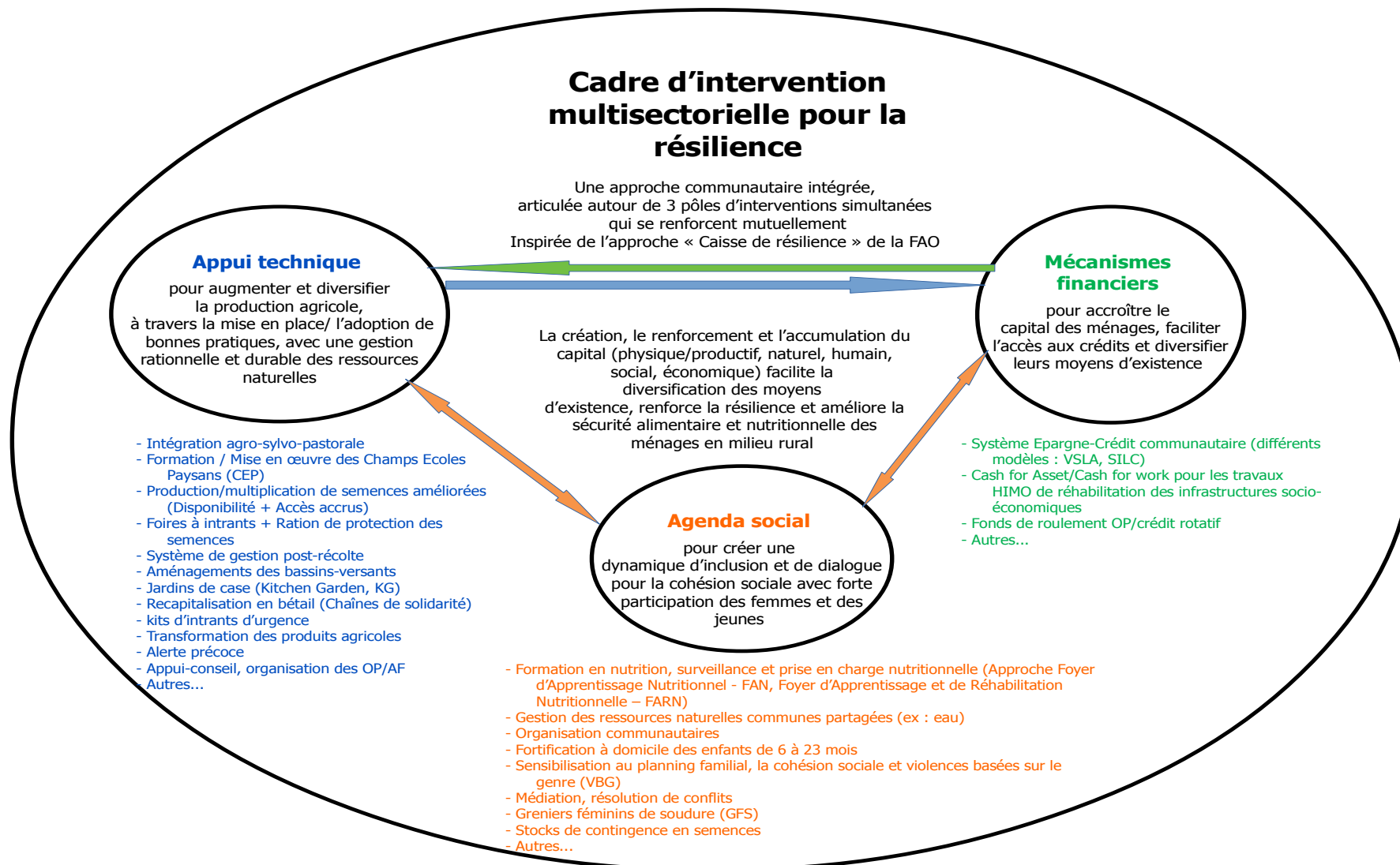


Fig4. Cadre d'intervention multisectorielle pour la résilience

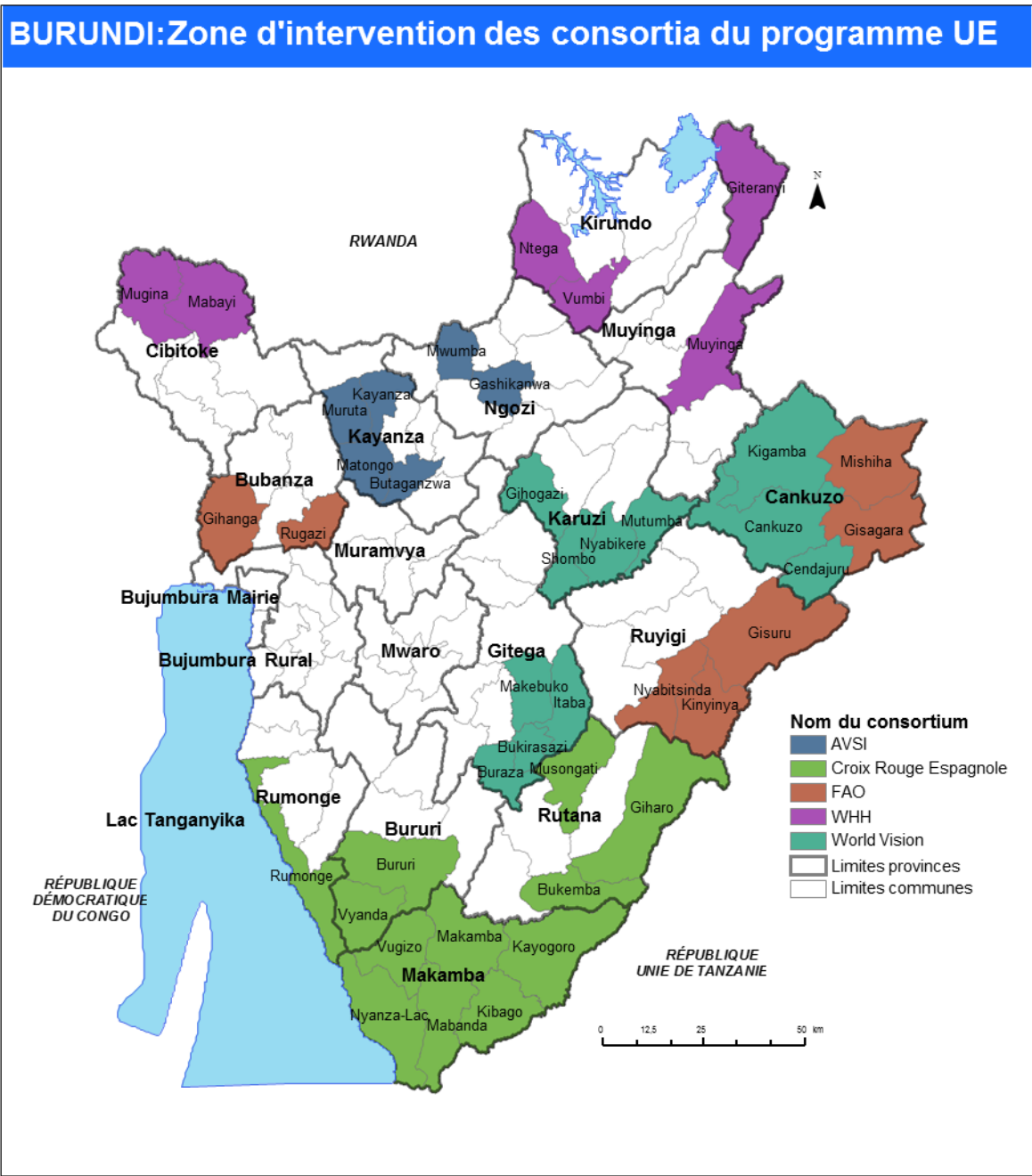


Fig5. Carte des zones d'intervention des consortia du programme de l'Union Européenne au Burundi.

Le programme est aussi très novateur en matière de suivi. Il veut éviter les redondances sur le terrain et consacre des moyens importants à la coordination et à l'harmonisation des approches proposées. Dès le début de notre mission, nous avons pu bénéficier de la collaboration de la mission d'assistance technique et en particulier de l'expert développement rural & nutrition qui nous a communiqué les contacts et les « leads » thématiques qui sont chargés de faciliter la discussion et la standardisation de certaines activités spécifiques. Nous avons ainsi pu plus particulièrement échanger avec les leads agriculture (FAO) et genre/cohésion sociale (CARE).

Dans le cadre de cette étude, nous présentons en premier lieu d'une manière générale les cinq projets pour ensuite proposer un résumé des approches qui sont proposées par chaque projet en matière de développement agricole.

Le Projet d'Appui à la Résilience Communautaire dans le Buyenzi (PRARECOM) dont la zone d'intervention est limitée aux provinces de Kayanza et Ngozi a retenu l'approche EFICC chère à CARITAS. La description de l'action insiste particulièrement sur l'autopromotion : le ménage est renforcé afin qu'il reprenne confiance en lui/en ses capacités et soit capable de prendre en main son propre développement. CARITAS est responsable des activités liées aux exploitations familiales et développement rural. Vétérinaires sans frontière (VSF) est responsable et coordonne l'ensemble des activités liées à la production animale et son intégration dans les exploitations agricoles des ménages. Nous soulignerons que les deux organisations ont déjà établi un tableau comparatif de leurs approches dans un but d'harmonisation.

Le consortium FAO-PAM/UNFPA/UNICEF intervient dans les provinces de Cankuzo, Ruyigi et Bubanza. L'approche des caisses de résilience est retenue mais les CEP sont également cités. Un volet important concerne l'appui à la production de semences améliorées (en collaboration avec l'ONCCS et l'IFDC). Le formulaire de demande de subvention évoque les greniers féminins de soudure (GFS) soutenus par le PAM. Au niveau du genre, il est prévu des interventions pour la prévention des violences basées sur le genre ou VBG par l'UNFPA.

La Croix-Rouge espagnole intervient dans les 4 provinces du Sud. Elle base son approche sur la Chaîne de Solidarité Communautaire (CSV) établie sur 22 collines et sur l'intégration agro sylvo zootechnique (IASZ). Il est fait mention de ménages modèles (MM) au nombre de 1 320 qui recevront les appuis. Des boutiques vétérinaires et d'intrants seront également déployées. Il existe aussi un volet nutrition orienté autour des Mamans lumières (ML).

Le consortium WHH/IRC et Concern opèrent dans les provinces de Kirundo, Muynga et Cibitoke. La demande de subvention contient 5 activités en relation avec la sécurité alimentaire : le soutien de 15 centres semenciers, la distribution à 9 000 ménages avec FEA d'un kit d'intrants agricoles (recours aux Agents de Santé Communautaires pour l'identification des bénéficiaires), la mise en place de CEP et le renforcement de 24 coopératives pour la commercialisation. L'approche « cash for work » sera aussi retenue pour le reboisement de 200 hectares de forêt dans chaque province.

L'action conduite par World Vision Allemagne et ses partenaires cible 11 collines réparties sur trois provinces (Karusi, Cankuso et Gitega). Le résultat 1 relatif au renforcement de la sécurité alimentaire est décliné autour de 20 activités avec entre autres pour cible 960 OP et Fermiers Leaders (FL), l'accès aux intrants agricoles et la protection des sols cultivables pour 24 000 membres des groupements agricoles. Il est prévu une étude de marché sensible à la nutrition et au genre et de former 45 agents communautaires de santé animale. Sur le plan de l'inclusion financière, il est prévu de soutenir 450 associations d'épargne et de crédit (AVEC).

Au niveau des approches proposées et mises en oeuvre pour le volet « agriculture » au niveau des projets, elles se présentent comme suit :

Tableau 3. Approches d'intervention proposées selon chaque chef de file

Projets (chefs de file)	Approches proposées
Fondation AVSI	EFICC
Croix-Rouge Espagnole	CEP
FAO	CEP
Welthungerhilfe (WHH)	CEP
World Vision Allemagne	CEP *

* Il s'agit plus précisément de l'approche « Lead Farmer » qui est une variante des CEP

On constate que les approches EMER et PIP ne seront pas représentées. Dans le cadre du volet « agriculture », il apparaît d'ores et déjà intéressant d'élaborer des indicateurs de suivi afin de pouvoir comparer les impacts dans les zones d'intervention des approches EFICC (6 000 ménages seront concernés) et CEP. On devrait également pouvoir apprécier les différences entre CEP.

Il est à souligner également une préoccupation forte liée à l'inclusion du genre dans les approches.

Nous soulignerons également le souci très pertinent de la DUE de ne pas entretenir une forme de non-alignement des interventions en veillant à un zonage géographique. Toutefois, il faudra bien veiller à ce qu'il n'y ait pas de chevauchements avec d'autres projets financés par d'autres bailleurs sur les mêmes collines. A cet égard, l'inventaire détaillé des interventions initié par l'Ambassade des Pays-Bas et en cours de réalisation sera d'une aide précieuse.

La simple description des projets en présence démontre aussi l'intérêt d'avoir mis en place une cellule de suivi/organisation qui elle-même pourra articuler son travail au départ des différents « leads » thématiques.

7. Etudes de cas

Comme déjà précisé dans la méthodologie, les travaux des 3 experts ont été complétés par une démarche plus ciblée orientée vers différentes thématiques mobilisant des chercheurs de l'ISABU, de l'UB et de l'UEA. Le choix des thématiques est justifié par l'existence de travaux de recherche préalable et d'une base de données établie sur le long terme. Grâce à l'existence de données collectées dans le cadre de travaux de doctorat ou d'évaluations de projet, nous avons voulu rechercher des éléments d'appréciation qui permettent une meilleure évaluation des points forts et des points faibles des approches en présence. Il s'agissait donc d'analyser les données disponibles au niveau des recherches préalablement conduites afin d'affiner les enseignements à tirer dans la mise en œuvre de méthodes différentes. Il est à noter que toutes les approches n'ont pas été analysées dans le cadre de ces travaux et que l'objectif premier des recherches conduites n'était pas d'évaluer et de comparer les approches.

Compte tenu des contacts établis et des études conduites dont nous disposons des données, trois domaines d'investigation ont pu être retenus, à savoir :

- La mise à disposition des semences améliorée ;
- L'encadrement des éleveurs ;
- L'inclusion du genre.

Nous avons résumé les enseignements qu'il est possible de formuler sur base des études réalisées par rapport à ces travaux. Des éléments complets sont toutefois présentés de manière détaillée dans l'annexe 5.

L'encadrement de l'élevage de bovins laitiers au Burundi relève d'une approche « filière » et vise l'accroissement de la production laitière. Les appuis restent essentiellement orientés sur des messages techniques et sur des facilités pour l'acquisition des intrants. L'approche utilisée qui est analysée dans le cadre du Doctorat est une variante du CEP adaptée par les vétérinaires et zootechniciens et intitulée TEP (Troupeau Ecole Paysan). On notera que l'autopromotion n'est pas vraiment de mise dans le dispositif avec le risque de manque d'appropriation et de durabilité des activités des TEP après l'arrêt des financements. A côté des effets bénéfiques relatés, les agri-éleveurs interviewés mentionnent cependant que la faible disponibilité d'intrants, les faibles revenus issus de la vente du lait, la complexité et/ou le prix élevé de certaines pratiques limitent l'efficacité de l'approche TEP.

Pour les agents d'encadrement des TEPs élevage caprin : les observations sur terrain ont montré la faible capacité technique des ACSAs (Agent Communautaire en Santé Animale) qui avaient été considérés comme des facilitateurs locaux de ces TEP. Les techniciens vétérinaires Communaux (TVCs) qui en principe devaient suivre de près la prestation des ACSAs n'étaient pas totalement disponibles. La limite liée aux facteurs humains et à la difficulté rencontrée dans la mobilisation des ressources humaines sont clairement mises en évidence dans l'étude.

L'efficacité de l'approche TEP en élevage caprin semble limitée par la vente excessive de chèvres liée à la pauvreté qui est généralement élevée chez les agri-éleveurs de chèvres. Cela inhibe l'évolution positive des troupeaux et leur rentabilité économique pour faire sortir ces agri-éleveurs de leur pauvreté. La durabilité de l'approche est donc remise en cause.

Pour l'étude de cas spécifique aux aspects « genre » dans les approches, on peut constater un recours aux outils genre dans les formations des membres de ménages et le renforcement de la cohésion au sein des communautés. Cela peut être vérifié quel que soit le type d'approche (sociale ou économique ; ménage ou filière).

Il importe d'***avoir des lunettes genre*** pour mieux traiter des questions sensibles au genre, dans toutes les approches d'intervention dans la SAN et résilience, en faveur du développement intégral des ménages. Le genre apparaît donc comme un thème transversal qui peut très bien être développé par un projet appliquant une des approches d'intensification agricole mais également totalement ignoré dans un autre projet développant la même approche à un autre endroit du Burundi.

Semences : dans toutes les approches d'intervention dans la sécurité alimentaire, tous les interlocuteurs rencontrés placent la bonne semence au centre d'intérêt, avec des méthodes différentes, comme à titre d'exemples (i) l'utilisation des bons en échange du travail pour avoir des semences de qualité ou organisation des foires à semences en faveur des ménages vulnérables identifiés dans les CEP, (ii) PIP considère comme inséparable « la gestion de la fertilité et l'utilisation de la semence de qualité » avec des démonstrations sur l'utilisation des semences certifiées pour stimuler la demande et l'adoption des semences de qualité, (iii) l'entrepreneuriat semencier paysan au niveau des OP (organisation des producteurs) est une autre démarche mise en avant par certains intervenants (CAPAD, INADES-Formation, ...) dans le secteur de la sécurité alimentaire au Burundi.

8. Typologie des approches/méthodes mises en œuvre

Notre démarche se veut scientifique et vise à définir un nombre réduit de types d'approches afin de faciliter l'analyse. La classification adoptée doit permettre l'étude de réalités complexes tout en ayant à l'esprit la phrase de Paul Valéry : « Ce qui est simple est faux, ce qui est compliqué est inutilisable ».

La typologie poursuit l'objectif d'être à la fois exhaustive des approches et méthodes rencontrées au Burundi, mais aussi simplificatrice afin d'avoir une grille de lecture dichotomique qui permettra d'avoir un éclairage réducteur mais nécessaire sur les impacts visés par les approches en présence. Les différents échanges que nous avons pu avoir à Bujumbura avec les partenaires de mise en œuvre tendent à montrer que pour les principales approches en présence, **l'intention est de couvrir une large gamme de préoccupations qui font que les trois domaines classiques du développement durable (économique, social et environnemental) sont toujours ciblés. Toutefois, il importe selon nous de faire des distinctions et de bien cibler ce qui est visé en priorité.** L'analyse pourra paraître pour certain réductrice et uni-critère alors que l'on recherche précisément une intégration de plusieurs niveaux d'interventions au niveau des méthodes déployées au Burundi. Nous sommes conscients des limites des classifications dichotomiques mais celles-ci nous semblent nécessaires pour contribuer à la réflexion.

Aujourd'hui, les approches ont toutes intégré la dimension du développement durable qui concilie les trois aspects environnemental, social et économique des activités humaines : « trois piliers » à prendre en compte par les collectivités comme par les entreprises et les individus.

Selon nous, **la toute première distinction à opérer dans le cadre des approches/méthodes rencontrées au Burundi dans le domaine du développement agricole et rural est de considérer distinctement celles-ci selon la finalité première : sociale ou économique.** Il va de soi que la plupart des approches qui sont orientées « économiques » ont un volet social. Toutefois, ce dernier est considéré comme complémentaire à la démarche et non pas comme l'élément central de la méthode mise en œuvre.

8.1 Les approches sociales

Au Burundi, compte tenu de la situation de la pauvreté en milieu rural, on observe un nombre important d'interventions portées par différentes agences de développement, ONGs ou organisations (en ce compris les Eglises) dont la finalité est exclusivement sociale. On vise essentiellement une aide temporaire pour accompagner les « pauvres ruraux » et les réinsérer dans des activités agricoles de base et de survie. Les appuis opérés sont soit effectués au niveau individuel ou communautaire.

Les bénéficiaires exclusifs de cette dimension sociale pour le développement agricole au Burundi sont qualifiés le plus souvent de « vulnérables » et les approches sont d'abord orientées au niveau du ciblage de ceux-ci.

Parmi les intervenants en présence, il nous est apparu que le PAM joue un rôle central pour ce niveau d'intervention. Il est en plus le point focal au Burundi du PNSAN pour l'aide humanitaire. Signalons que d'autres intervenants tels que le FIDA et la FAO proposent des appuis spécifiques aux vulnérables identifiés sur base d'un certain nombre de critères. Ces appuis sont les chantiers HIMO et les activités agricoles hors sol (apiculture et culture des champignons).

Le zonage des zones d'intervention prioritaire se base sur la carte de vulnérabilité qui va de la commune aux collines et enfin aux bénéficiaires. Le PAM organise des ateliers de planification communautaires et participatifs rassemblant entre 40 et 50 participants. L'objectif recherché lors de ces ateliers est de définir les critères de sélection avec les participants, de sélectionner les plus vulnérables et de mettre en œuvre un calendrier (la durée est flexible mais comprise entre 4 et huit mois).

Les ménages bénéficiaires (avec une préférence pour les femmes) reçoivent alors un montant de 44 000 BIF par mois contre un engagement moral et ils sont suivis par un agent de proximité. Les ONGs de mise œuvre contractées assurent également une forme d'éducation des bénéficiaires pour l'utilisation des montants mis à disposition. Une évaluation a lieu après maximum huit mois et donne lieu à une cotation des ménages. L'expérience est poursuivie avec les plus dynamiques pour un nouveau programme de 6 mois.

Le PAM encourage la consolidation des acquis et une durée de minimum 24 mois avec encadrement pour les actions. Un agent de proximité encadre entre 70 et 80 vulnérables. Au moment de l'échange avec le PAM, on dénombrait 8 569 bénéficiaires sur environ 36 collines. Afin de garantir une certaine coordination dans les opérations, il est à noter la mise en place d'un registre social unique.

Dans le domaine du social, l'approche Haute Intensité de Main d'œuvre (HIMO) est également une référence très largement pratiquée et incontournable au Burundi. L'approche portée par l'Organisation Internationale du Travail (OIT) a fait l'objet de nombreuses applications dans différents domaines en recourant à l'utilisation d'une main d'œuvre non-qualifiée nombreuse et démunie dans le but de réduire la pauvreté. En milieu rural, la logique HIMO peut être appliquée à différents chantiers : aménagements des bas-fonds, pistes rurales, reboisement, lutte antiérosive, ... A titre d'exemple, les projets PRO-ACT 1 et 2 de la FAO financé par l'UE encouragent ce type d'intervention. La moitié du montant lié à la rémunération du travail est mis à la disposition du bénéficiaire via un système de crédit et d'épargne communautaire appelé VSLA (Village Savings and Loans Associations) pour éviter une forme d'effet d'aubaine.

Les approches sociales et l'aide d'urgence sont parfois critiquées par certains agents de développement car elles représentent une forme d'encouragement à la paresse. Elles favorisent une forme d'oisiveté et de l'attentisme en milieu rural. Cette forme d'intervention n'est pas de nature à encourager ceux qui travaillent dans leurs exploitations agricoles.

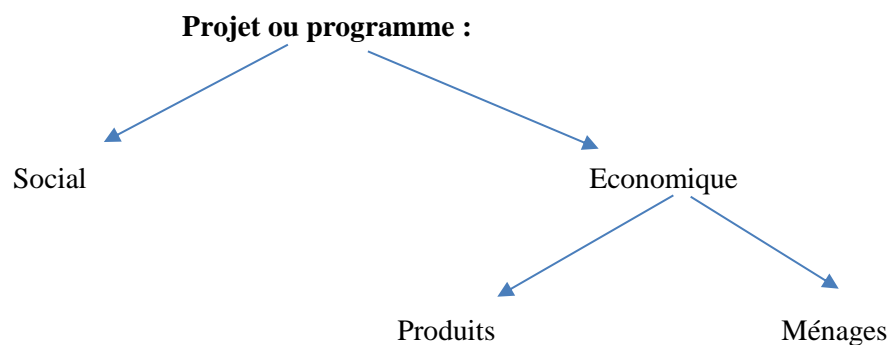
Comme le souligne Olivier De Sardan (2011), les populations ne font pas la différence entre les actions d'urgence (distribution de rations alimentaires, vente à prix modéré et cash transfert) et les programmes de développement (développement d'infrastructures sociales et économiques). L'aide d'urgence et l'aide au développement ne sont pas antagonistes et ne se confrontent pas, elles sont imbriquées.

Compte tenu du nombre important de vulnérables au Burundi, les approches sociales se doivent de ne pas être considérées comme un « problème » mais plutôt comme un élément qui contribue à la solution. Il est toutefois important de prévoir un ciblage et surtout un suivi des bénéficiaires et ce afin d'éviter des comportements opportunistes ou une forme d'assistantat permanent. Il convient aussi de reconnaître que des efforts sont déployés dans ce sens par certaines agences d'intervention au Burundi. On citera à titre d'exemple la foire aux semences agricoles mise en œuvre par la COPED (Conseil pour l'éducation et le développement) et la FAO et qui tranche avec les distributions gratuites de semences non demandées, souvent revendues ou consommées. Un autre exemple à

épingler concerne les interventions liées aux chaînes de solidarité communautaires qui encouragent les bénéficiaires à rétrocéder tout ou une partie des appuis disponibles à d'autres bénéficiaires (cela vaut pour les semences mais aussi le cheptel).

8.2 Les approches économiques

Au niveau des approches que l'on peut qualifier d'économiques, nous proposons d'établir une nouvelle dichotomie selon qu'elles concernent le ménage/exploitant/exploitation agricole ou le produit (le riz, le café, le lait, ...). On obtient donc un schéma de classification comme suit :



Il nous semble très important d'établir cette seconde distinction dans l'établissement d'une typologie. La question des modèles agricoles est à la fois simple et complexe. Cette question se réfère également aux dynamiques et aux politiques de développement rural. De ce point de vue, la dynamique burundaise doit être restituée dans un contexte historique où la modernisation de l'agriculture a été conçue au départ de filières-produit soutenues par le progrès technique (semences améliorées, fertilisation, protection phytosanitaire, ...) souvent complétée par une redistribution foncière accompagnée ou non d'une irrigation. Il en est ainsi pour le café, le coton, le riz, le lait, ... et plus récemment pour le maïs.

Se centrer sur un produit ou une filière est un moyen d'assurer la cohérence des actions de recherche, vulgarisation, approvisionnement et commercialisation et des conditions de leur amélioration.

L'organisation du développement agricole autour de produits ou filières par exemple dans le cadre d'une stratégie alimentaire est donc, dans son principe, à la fois un moyen de sécuriser l'environnement socio-économique et donc de favoriser l'augmentation de la production, mais aussi un moyen d'optimiser la rentabilité économique de l'aide. Elle est donc apparue comme une approche très pertinente pour beaucoup de bailleurs et encouragée chaque fois qu'elle est possible.

Très vite toutefois, des voix se sont élevées pour dénoncer certains inconvénients comme les prélèvements parfois excessifs effectués par l'Etat, la polarisation trop grande des projets de développement sur la filière concernée au détriment d'autres aspects du développement rural non couverts (comme par exemple les revenus extra-agricoles) et d'une répartition de la valeur ajoutée générée défavorable au producteur.

Selon nous, le constat majeur qui peut être fait au Burundi est que ce modèle a mobilisé l'essentiel des ressources publiques et privées pour le développement agricole alors qu'il n'a concerné qu'une petite partie de la population rurale. La plupart des exploitants agricoles sont exclus des filières soutenues et ont bien du mal à intensifier leurs modes de production. Cette stratégie à deux vitesses est aussi confrontée à deux grandes limites au Burundi : démographique d'abord et encore accentuée par l'insuffisance des emplois dans les autres secteurs d'activités et par les limitations à l'émigration ; environnementale ensuite avec notamment la dégradation des sols.

La majorité des exploitations agricoles au Burundi ont des dimensions si réduites qu'elles ne peuvent procurer un revenu satisfaisant même en utilisant au mieux les ressources dont elles disposent. Les agriculteurs ne détiennent pas les capitaux nécessaires pour effectuer les investissements en bétail, intrants, équipements et bâtiments. Ils sont dans l'impossibilité d'intensifier la production et ce défaut de capital est le résultat de la pauvreté qui les caractérise. A ce faible accès au crédit, s'ajoutent des qualifications souvent très nettement insuffisantes qui ne leur permettent pas de tirer profit des progrès technologiques ou des opportunités offertes par les marchés. La résultante de ce constat réside dans une accentuation de la pauvreté en milieu rural au Burundi. A terme, la détérioration des revenus accentue la paupérisation des ruraux et oblige la plupart d'entre eux à adopter des stratégies limitées de survie.

Face à ce constat, on voit émerger une réflexion renouvelée pour construire un modèle fondé sur un nouveau paradigme du développement agricole et rural au Burundi recentré sur le ménage agricole ou l'exploitation agricole familiale burundaise. Certaines approches décrites au point 5 (PIP, EFICC, CEF) s'inscrivent dans cette logique. D'autres sont plus ambiguës : en théorie, elles affirment un ancrage sur l'exploitant agricole mais en pratique, elles restent très inféodées aux produits agricoles. Ainsi, lorsque le CEP est appliqué au niveau du PRODEFI, il est plus envisagé comme orienté pour consolider une filière via l'intensification du maillon « production » que comme un élément d'appui à la résilience d'un ménage agricole pris dans la globalité de ses problèmes. Les EMERs appuyés par ACORD visent selon nous prioritairement la consolidation des filières « lait » et « riz » même si ce n'est pas de manière exclusive.

Il faut aussi se rendre compte des résistances à ce changement de paradigme : les agences, les structures conseils, de même que les autorités nationales, préfèrent les approches produit plus cohérentes et plus technicistes. Les paysans ont été dans cette culture du conseil agricole depuis toujours. En plus, les projets sont formatés sur trois années et les approches « ménages » doivent s'inscrire dans un temps long (5 à 10 ans). Le CEF est une initiative très novatrice qui met le doigt sur les difficultés rencontrées pour un changement de mentalité des formateurs au Burundi (voir ci-dessus). L'ensemble des acteurs de développement rencontrés ont beaucoup insisté sur l'importance de la qualité des ressources humaines recrutées pour la mise en œuvre de ces approches.

En ce qui concerne les approches « produits » ou « chaînes de valeur », elles sont comme souligné très présentes au Burundi.

On peut citer en premier lieu les différents appuis mis en œuvre pour accroître la production de riz du pays. Un point important est tout d'abord de constater que le Burundi dispose d'une stratégie sous sectorielle d'aménagement des marais et de protection des bassins versants adoptée en février 2011 et portée par le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage. Avec l'appui du FIDA (PRODEFI), la filière s'est dotée en 2014 d'une Stratégie Nationale de développement assortie d'un plan d'action qui, au niveau de l'intensification de la production, encourageait le Système de Riziculture Intensif (SRI). Face aux réticences des acteurs de terrain sur cette méthode et sous l'égide de l'IRRI (Institut

international de Recherche sur le Riz) au Burundi, des adaptations burundaises au SRI ont été proposées et adoptées dans ce que l'on peut appeler un Système de Riziculture Adapté (SRA). Sous la coordination du Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage, un guide pratique harmonisé pour la conduite de la riziculture au Burundi est aujourd'hui publié et diffusé (en 2019, on en était à la troisième édition). On constate donc pour cette filière des initiatives très positives et constructives qui répondent à la fois aux principes d'appropriation, d'harmonisation et d'alignement.

Plus récemment, le maïs hybride fait l'objet d'une attention particulière de la part du Gouvernement burundais mais aussi du PRODEFI (FIDA). Il est fait état d'une approche de synchronisation qui consiste à imposer de cultiver le maïs hybride en marais. Dans ce cas, les agriculteurs devaient planter, faire les travaux d'entretien tous en même temps avec l'appui de l'Administration et les équipes de projet.

Le consortium des asbl burundaises Twitezimbere, COPED et Help Channel Burundi propose une stratégie pour la valorisation et le développement des filières au Burundi. Elle insiste sur la structuration des producteurs et sur le renforcement des capacités des acteurs. Il est également proposé la mise en place de plateformes pour la coopération commerciale et des interprofessions.

L'organisation néerlandaise de développement (SNV) a présenté lors de l'atelier ATAB/VCA4D de travail tenu le 4 mars 2020 à Bujumbura sa démarche pour le développement des chaînes de valeurs au Burundi dans le cadre du Projet d'Appui au Développement Agricole pour la Nutrition et l'Entrepreneuriat (PADANE). Elle s'intitule « Inclusive Business Development ». Les filières cibles pour les appuis sont en cours de sélection. La méthodologie proposée pour certains aspects rejoint celle préconisée par les consultants de la cartographie et analyse du secteur privé au Burundi et qui consiste au soutien à un « champion ».

CAPAD est une confédération des associations des producteurs agricoles pour le développement, créée en 2000 et qui œuvre pour la transformation de l'agriculture et de l'élevage, pour la promotion d'une agriculture durable à travers des filières porteuses et innovatrices. L'organisation appuie l'émergence d'un secteur coopératif professionnalisé et performant dans la production et la transformation agricole au Burundi. Le secteur coopératif au Burundi est encore peu développé et faible, particulièrement dans le secteur agricole. La capacité de ce dernier à prendre la relève d'un secteur étatique qui a montré ses limites dans les activités de développement des filières agricoles et de développement rural en général n'est pas évidente. Le renforcement des capacités de ces structures est un préalable indispensable. Il nécessite la maîtrise d'outils qui doivent en permanence être adaptés. La CAPAD a pris dernièrement un virage important dans sa stratégie d'intervention et opté pour développer une filiale commerciale, la société coopérative de transformation, conditionnement et commercialisation de produits agricoles et de produits d'élevage (SOCOPA). Cette structure a permis d'appuyer une orientation nouvelle en matière de transformation des produits agricoles et l'émergence d'une transformation semi-industrielle pour le riz, le maïs, le manioc, la tomate, l'ananas et la banane.

La SOCOPA souhaite que le niveau de qualité des produits à commercialiser, soit le plus élevé possible pour pouvoir se positionner sur le marché, face à la concurrence du secteur privé et, en même temps, assurer plus de revenus aux producteurs. Pour ce faire, elle développe des appuis diversifiés et ambitieux à certaines coopératives. Dans un contexte économique et social difficile, la CAPAD veut assurer le succès de la SOCOPA, ce qui garantira la durabilité de l'organisation. A côté de la transformation des produits agricoles, il est apparu stratégique de développer des activités en lien avec la commercialisation de la production. Cela implique de disposer de facilités de stockage et de moyens de financement.

9. Analyse comparative des approches dans le contexte du Burundi

Les principales approches/méthodes rencontrées au Burundi ont été présentées au chapitre 5. Elles se concentrent sur l'intensification des exploitations agricoles burundaises afin d'accroître la production, de contribuer à la sécurité alimentaire et nutritionnelle et à la résilience. Dans ce chapitre, une comparaison est établie pour les approches économiques qui se concentrent sur le ménage agricole.

Notre analyse tente de comparer, dans le contexte de la réalité burundaise, les approches entre elles selon différents critères retenus comme suit :

- Le niveau d'intervention ;
- Les critères de sélection des bénéficiaires ;
- Les méthodes d'apprentissage ;
- Le mode d'accompagnement ;
- Le système de crédit ;
- Les services offerts ;
- La dimension environnementale ;
- La prise en compte du genre ;
- La composante sociale ;
- Le dispositif de suivi.

Pour établir la comparaison, nous nous sommes basés sur les contenus des approches présentées lors des échanges à Bujumbura avec différents intervenants, en mettant en évidence les approches qui s'apparient dans leur méthode, soit les approches CEP et EMER et les approches PIP et EFICC.

En ce qui concerne l'approche CEF, dernière approche décrite au chapitre 5, elle nous a semblé trop récente et en cours de définition que pour être comparée.

Les quatre approches comparées (voir tableau suivant) ont toutes pour point commun une augmentation de la résilience et une sécurité alimentaire accrue. Il convient également de remarquer que les approches PIP et EFICC sont très orientées sur l'autopromotion. Les principes communs d'autopromotion au Burundi ont fait l'objet d'une note de synthèse par l'Ambassade des Pays-Bas qui met l'accent sur les points forts de ce mécanisme qui veut que chaque ménage devienne acteur de son propre développement.

Il convient aussi de noter que contrairement aux dires des uns et des autres, des kits d'intrants et de matériels sont offerts, à des degrés variables, aux bénéficiaires dans toutes les approches.

Tableau 4. Analyse comparative descriptive des approches CEP/EMER et PIP /EFICC

Approche	CEP	EMER	PIP	EFICC
Niveau d'intervention	<ul style="list-style-type: none"> • Centré sur la personne, le CEP promeut le renforcement des capacités dans le cadre de groupes d'apprentissage. • « Approche introduite au Burundi par la FAO en 2008, institutionnalisée par le MINEAGRIE en 2016 et plus utilisée dans les projets de la FAO et du FIDA avec l'implication des agents de la vulgarisation des BPEAE ». 	<ul style="list-style-type: none"> • Producteur agricole pris dans son environnement « ménage/exploitation » comme modèle, dont les filières considérées comme rentables sont : lait, banane, riz, maraîchage et maïs. • Niveau colline et marais « Approche développée par ACORD en 2016 et mise en œuvre dans le cadre des projets financés par le FIDA » 	<ul style="list-style-type: none"> • Localisée au niveau du ménage • Progression : colline entière (Extension PIP de paysan à paysan, vision collinaire) • Rôle fort pour les Paysans innovants (collines secondaires) dans la mise à échelle/effet tâche d'huile « L'Université de Wageningen et RB2000+ sont les initiateurs de l'approche PIP dans le cadre du projet Solidarité Communautaire pour l'Auto-développement (SCAD) démarré en septembre 2013 » 	<ul style="list-style-type: none"> • Localisée au niveau du ménage • Est plus ancienne que les approches CEP, PIP et les EMER • NB. Approche développée au Burundi par CARITAS et l'ONG Louvain Développement en 2006
Critères de sélection des bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> • Consultation et évaluation participative au sein de la Communauté. 	<ul style="list-style-type: none"> • Ciblage de gens engagés (modèle dans la communauté) ayant une vision. • Le ciblage des bénéficiaires se fait au départ d'une AG de la colline. • Les ménages EMER sont ciblés parmi les bénéficiaires des projets du FIDA appartenant aux les classes 2b et 3. 	<ul style="list-style-type: none"> • Approche participative et inclusive à partir de Paysans Innovateurs (PI) (early adopters) au niveau collinaire, • Ceux-ci ont accès à la terre et sont stables au niveau collinaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Impose d'avoir au minimum 0,5 hectare et une main d'œuvre familiale
Méthodes d'apprentissage	<ul style="list-style-type: none"> • Groupe structuré composé de 25 à 30 personnes (paysans, agriculteurs ou producteurs), • Se rencontrent régulièrement au cours d'une saison culturale dans leur propre champ communautaire d'apprentissage, pour chercher à résoudre les problèmes relatifs à la gestion de leur milieu et leurs exploitations, • Par action, expérimentation, participation et découverte • Suivant un programme préalablement élaboré par eux-mêmes avec un 	<ul style="list-style-type: none"> • Basées sur l'émergence des performances de conduite de l'exploitation à travers l'approche GERME (Gérer mieux son entreprise) et à la consolidation de relations hommes/femmes en utilisant l'outil GALS • Vise à renforcer les capacités d'entreprendre ménages modèles, à développer une vision et l'accompagnement pour l'atteinte des objectifs fixés. 	<ul style="list-style-type: none"> • Approche PIP déclinée autour de trois mots clé : motivation, résilience et responsabilité. • Approche holistique, toutes les composantes en synergie • Fondée sur une analyse SWOT (dans la famille, les capacités et talents des membres de la famille) et l'élaboration de la vision et d'un plan d'actions • Planification intégrée (PIP) • Intégration de tout le ménage dans ces activités (GALS partielles) • Développement individuels/ ménage 	<ul style="list-style-type: none"> • Basée sur l'exploitation familiale • Approche intégrée nécessitant un diagnostic de l'exploitation. Les recommandations sont transcrites dans un cahier de ménage. • Orientée vers l'entreprenariat agricole en choisissant des cultures principales. • Parcelisation de l'exploitation préconisée avec une culture ou un élevage « noyau » consacrant 1/3 du temps et de la SAU. • Le choix doit porter sur 5 ans et la spéculation choisie doit générer des

Approche	CEP	EMER	PIP	EFICC
	<p>Producteur Facilitateur de CEP qui forme les autres membres.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Permet une analyse précise des problèmes dans les contextes locaux, en vue de prise de décisions efficaces s'appuyant sur les connaissances locales, la compréhension de l'agro-écologie et des agro-écosystèmes locaux et sur les capacités existantes. • Constitue l'un des trois piliers des « Caisses de résilience » approche innovante car intègre trois dimensions : dimension productive/ technique, à travers l'approche CEP (ex. utilisation de pratiques agricoles durables) ; dimension financière/économique (ex. accès au crédit), et dimension sociale (ex. renforcement de la cohésion sociale et la solidarité) 		<p>et groupements/ communautaires par la suite</p> <ul style="list-style-type: none"> • Il s'agit de faire passer l'exploitation traditionnelle vers une exploitation entrepreneuriale afin de transformer les petits exploitants agricoles de subsistance en exploitations plus productives, résilientes et durables. • L'approche accorde une attention particulière à la gestion du foncier et à une intégration agriculture-élevage sans oublier les activités extra-agricoles. • L'apprentissage repose fortement sur la formation entre agriculteurs et le transfert de connaissance. 	<p>retrées monétaires 7 mois sur 12 avec un marché et de bonnes pratiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ensuite choix de 2 ou 3 cultures vivrières pour garantir une alimentation de la famille toute l'année. • Puis choix d'une culture spéculative ou de rente (café, riz, ...) source de revenus d'investissement. L'approche favorise aussi le jardin de cuisine et l'élevage pour la fumure organique. • Recherche d'une continuité alimentaire : on mange toute l'année. Les revenus sont réguliers et la fertilité des sols est aussi continue.
Mode d'accompagnement	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement par un facilitateur / facilitatrice, utilisant des outils et méthodes d'éducation non formelle des adultes. • Les cycles de formation des adultes mettent l'accent sur l'observation, l'analyse critique, le partage et le débat, la conclusion/décision et la mise en œuvre pour améliorer les connaissances et les compétences décisionnelles qui combinent les connaissances locales et scientifiques. • L'apprentissage est considéré comme un processus continu avec • Tenue de réunions régulières • Facilitation du processus d'apprentissage avec des maîtres formateurs facilitateurs compétents (plan technique, méthodologique et 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'une équipe technique décentralisée composée (i) d'un chef d'équipe ingénieur agronome, au niveau provincial et de trois techniciens au niveau communal (un technicien marais, un technicien bassin versant et un technicien colline). • Appui conseil sur le complexe : marais, bassin versant et colline avec un maillage serré de techniciens en intervention directe pour développer les compétences techniques des producteurs On observe un maximum de 120 EMERs pour un technicien-encadreur. • La diffusion de l'approche se base sur des relais EMER chargés de l'appui conseil aux nouveaux adhérents de 	<ul style="list-style-type: none"> • Au départ 25 paysans innovateurs (PI) constituent un groupe qui suivra une série d'ateliers afin de devenir formateurs PIP, la formation de producteur à producteur étant l'outil central de renforcement de capacités. • Notons que la constitution d'environ 25 PIs par colline doit permettre une autodiffusion par un effet tâche d'huile (voir ci-après) • Chacun des 25 formateurs PIP forme 10 autres agriculteurs à la création de PIP, soit un total d'environ 250 agriculteurs PIP. La mise en œuvre de l'approche se fait sur plusieurs mois, voire une année et nécessite un accompagnement des formateurs afin d'obtenir des résultats positifs. • Ensuite, un deuxième cycle PIP est 	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement individualisé par les animateurs endogènes formés et par les paysans relais • Accompagnement du ménage à se doter d'une vision dans le court, moyen et long terme. • Approche de proximité ménage/individu via des paysans relais ou animateur endogène. • Ratio d'encadrement de 8 exploitations/jour ou 160 par mois au maximum. • 500 ménages par technicien et 20/30 fermes constituent un noyau. • Association d'un moniteur agricole et 4 personnes/colline.

Approche	CEP	EMER	PIP	EFICC
	<p>organisationnel).</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les activités sont spécifiques à la situation/lieu (programme d'apprentissage adapté à la situation locale). • Appui à la résolution de problèmes dans la mise en place de leurs AGRs afin de garantir un revenu monétaire appréciable et durable. • Pour les TEP, intégration des problématiques relatives à la santé animale et d'activités de production culturale/fourragère dans le curriculum CEP. • Appui à la création de groupements d'agriculteurs ou associations de femmes dans le cadre des caisses de résilience. 	<p>l'approche.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Chaque cible sélectionnée devra s'engager à parrainer 5 autres exploitants • Celles qui reçoivent une vache, devront céder un veau à un autre. 	<p>organisée afin que d'autres familles se joignent et créent un PIP dans leurs ménages respectifs.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une fois que la plupart des ménages ont leur PIP, la planification au niveau de la communauté peut débiter. • En effet, la démarche ne s'arrête pas à l'exploitation mais vise également la colline dans un esprit d'émulation de la compétition au niveau colline pour une mise en échelle rapide au niveau colline, et en dehors de la colline. 	
Système de crédit	<ul style="list-style-type: none"> • Dimension économique des caisses de résilience favorisant l'accès au crédit avec promotion de l'approm de d'actions à haute intensité de main d'œuvre (HIMO). 	<ul style="list-style-type: none"> • Les EMER sont libres de participer aux systèmes de crédit communautaire pouvant impliquer le warrantage, le crédit campagne et crédit commercial. 	<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation de la capacité financière et la connaissance financière à travers des Groupes Solidaires d'Épargne et Crédit (GSEC) • Souci d'inclusion financière 	<ul style="list-style-type: none"> • Crédit comme mécanisme pour structurer/garder la dignité du ménage. • Appuis complémentaires : mise en place d'Associations d'épargne et Crédit (ASSEC),
Services offerts	<ul style="list-style-type: none"> • Les activités sont spécifiques à la situation/lieu (programme d'apprentissage adapté à la situation locale). • Intrants achetés par le projet et mis gratuitement à la disposition des groupements dans les parcelles de démonstration. 	<ul style="list-style-type: none"> • Souvent bénéficiaire d'une distribution d'une vache aux catégories 2b et 3 du FIDA. • Fourniture à chaque EMER d'un kit de départ comprenant des intrants d'une valeur de 400 000 Fbu (plants fruitiers, hybride de maïs, bananier, semences haricot de l'ISABU, ...). • Depuis 2018, il y a aussi des appuis aux exploitations résilientes au changement climatique. • Les filières considérées comme rentables favorisées sont : lait, banane, 	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement des PIs par le staff du projet, formation et création des PIPs. • Organisation d'Open Days (journées portes ouvertes), visites d'échanges d'expériences. • Appui aux échanges et formations de paysans-à-paysans à travers les compétitions (sur la connaissance et la sélection des Paysans Innovateurs (PI) (early adopters) • Formation sur les techniques agricoles modernes, mais essentiellement 	<ul style="list-style-type: none"> • Diagnostic de l'exploitation et recommandations d'amélioration • Formation des animateurs pour l'accompagnement des ménages • Appui aux choix des cultures à pratiquer (plan de son exploitation...) et aux bonnes pratiques agricoles • Appui comptabilité simplifiée dans les ménages • Appui à l'augmentation du cheptel à travers l'organisation de tontines (aucune donation), • Appui à la lutte antiérosive,

Approche	CEP	EMER	PIP	EFICC
		riz, maraîchage, maïs, ...	<p>rechercher la valorisation des connaissances locales.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Formation sur les GIFS, gestion intégré de la ferme et les parcelles, sur les bonnes pratiques agricoles fondées sur leurs aspirations. • Formations et démonstration sur le choix d'intrants de qualité et facilitation d'accès à ces intrants dans la communauté (boutiques d'intrants). • Structuration des ménages en petites groupes, vers la constitution de coopératives. • Formation PIC (plan d'affaire durable) • Quand le passage au niveau colline est possible, des plans d'actions peuvent être aussi élaborés et des appuis définis sur des questions plus à échelle communautaires, telles que de la santé, l'eau potable, la reforestation et des chaînes de valeur. 	<p>l'agroforesterie, le compostage.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Appui à l'augmentation du cheptel par don de caprins au 1er noyau des ménages, puis mise en place d'une Chaîne de solidarité communautaire. • Appui à la mise en place de pharmacies vétérinaires • Appui à l'amélioration du capital économique (outils, équipements...) et social • Appui au plus vulnérable (ASSEC, recapitalisation, HIMO). • Appuis à la structuration des ménages en groupements, coopératives multi filières et multifonctionnelles • Organisation de formations psycho-humaine responsabilisantes
Dimension environnementale	<ul style="list-style-type: none"> • Prise en compte quand les membres du CEP identifient des problèmes environnementaux à résoudre 	<ul style="list-style-type: none"> • Modèle dans la communauté et l'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> • Prise en compte dans la gestion intégrée de l'exploitation. • Prise en compte dans la vision collinaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Appui à la lutte antiérosive, l'agroforesterie et promotion de compostage
Prise en compte du genre	<ul style="list-style-type: none"> • La diversité en matière d'âge, de sexe et d'expérience enrichit les CEP lorsque tous sont impliqués dans la production. 	<ul style="list-style-type: none"> • Paysans modèles choisis notamment par rapport à la relation hôte/femme en utilisant l'outil (GALS) 	<ul style="list-style-type: none"> • Prise en compte dans la planification intégrée avec la famille (plans d'actions) en veillant à la responsabilisation des hommes, des femmes et des enfants • Elaboration d'un « arbre de famille » pour renforcer les relations internes dans le ménage. 	<ul style="list-style-type: none"> • Formation d'encadreurs/moniteurs à la prise en compte d'aspects transversaux (chargé de genre et droits humains)
Composante sociale	<ul style="list-style-type: none"> • Les CEP encouragent le développement et l'action communautaires, en vue d'adapter le 	<ul style="list-style-type: none"> • Fierté des EMER à servir de modèles pour le rayonnement social • Les chaînes de solidarité 	<ul style="list-style-type: none"> • Démarche de nature à renforcer les liens au niveau de la famille dont les membres s'engagent sur des objectifs 	<ul style="list-style-type: none"> • Compétition entre paysans (ex. prix du meilleur producteur, éleveur) • Echanges inter ménages, inter

Approche	CEP	EMER	PIP	EFICC
	<p>processus d'apprentissage à un contenu technique différent.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Il encourage également le plaidoyer sur des questions importantes pour les communautés locales. • Dimension sociale des caisses de résilience. 	<p>communautaire constituent une composante importante bien que n'étant pas spécifique à l'approche.</p>	<p>communs d'amélioration</p> <ul style="list-style-type: none"> • Actions communautaires envisagées (ex ; eau potable, santé, reforestation et chaînes de valeur quand l'approche comprend un nombre suffisant de familles d'une colline). 	<p>collinaires et interrégionales</p> <ul style="list-style-type: none"> • Entraide manuelle (ex. pour les fosses à composte) • Entraide sociale
Dispositif de suivi	<ul style="list-style-type: none"> • Système de suivi-auto évaluation intégré au niveau du CEP. • Evaluations externes périodiques. 	<ul style="list-style-type: none"> • Il existe un système de suivi/évaluation et une situation de référence. Le suivi est effectué par l'équipe technique décentralisée. Une évaluation a été conduite en 2018 auprès de 950 MR • ACORD dispose d'une base de données comptable des exploitations qu'elle encadre. 	<ul style="list-style-type: none"> • Basé sur les paysans innovateurs qui vont former d'autres agriculteurs à la création de PIP. 	<ul style="list-style-type: none"> • Etablissement d'un cahier de ménage reprenant les recommandations du diagnostic et indiquant les changements constatés • Doit être prévu pour 5 années au minimum et 8 années sont un maximum.

Sur base des éléments présentés dans ce tableau comparatif, il apparaît des similitudes entre les approches PIP et EFICC d'une part et EMER et CEP d'autre part.

Les approches PIP et EFICC sont davantage orientées sur l'exploitation agricole dans sa dimension « ménage » et sur l'autopromotion. On est clairement, pour ces deux approches, préoccupé par le souci de développer une résilience en faisant passer le ménage agricole du stade « traditionnel » vers celui de l'entreprise agricole. La théorie du changement est formulée par le ménage et pour le ménage.

Ensuite, les approches PIP et EFICC proposent de passer d'un stade « micro » vers le méso et les chaînes de valeur porteuses et compétitives à l'échelon du Burundi. On soulignera que les filières n'ont pas été préalablement définies. Elles relèvent d'un choix volontaire du ménage agricole.

Ce point est très important car il marque une différenciation nette avec les approches EMER et CEP qui apparaissent davantage comme le prolongement des méthodes classiques de vulgarisation plus dépendantes d'une intensification orientée sur des filières produit comme le riz et le lait. Dans ce cas, on propose des solutions prédéfinies avec des « paquets techniques » bien élaborés et la possibilité de type de schéma d'intervention avec des investissements parallèles en amont (intrants, animaux, ...) et en aval (stockage, première transformation, commercialisation, ...) de la production agricole. Ce type de schéma d'intervention apparaît très cohérent et autorise la planification des appuis. Il pose cependant la question de l'appropriation et de la durabilité. Il convient cependant de nuancer que l'approche EMER, quoi que capitalisant le succès enregistré dans les CEP se démarque continuellement de cette dernière. En effet, la définition d'une vision sur un horizon de court à moyen terme pour un ménage modèle (EMER) rapproche de plus en plus cette approche à l'esprit d'autopromotion véhiculé par EFICC et PIP.

Les faiblesses des approches orientées davantage sur le ménage sont à mettre en relation avec des exigences en temps (minimum cinq années selon nous) et en ressources (coût de l'encadrement même si des mécanismes « tâches d'huile » sont prévues). Elles peuvent aussi être influencées par des actions plus à portée sociale orientées sur les vulnérables qui viennent « démotiver » la dynamique d'autopromotion. Elles touchent un nombre plus limité de bénéficiaires et sont plus sélectives.

A) Principales observations sur l'approche PIP

Dans un deuxième temps, nous avons tenté d'établir une analyse qui fasse la différence entre la théorie présentée et l'application de cette théorie sur le terrain.

L'approche PIP a été au départ mise en place dans le cadre du projet SCAD démarré en 2014 au niveau des provinces de Gitega, Muyinga et Makamba et couvrant 6 communes au démarrage (actuellement 45). Ensuite, le projet PAPAB (2016-2020) a développé la méthodologie dans 6 provinces supplémentaires. Au total au moins 80 000 ménages peuvent être qualifiés de ménage PIP au Burundi.

Le PIP a pu être analysé par rapport aux différences observées entre les principes énoncés et les réalités observées sur le terrain à partir d'une évaluation externe réalisée en 2016. Il s'agissait d'une revue à mi-parcours du projet « Solidarité Communautaire pour l'Auto-développement » limitée à la province de Gitega. On soulignera également que le projet SCAD a démarré ses activités en septembre 2013 et a été le premier à appliquer l'approche PIP au Burundi. Cette évaluation doit donc

être considérée comme une première analyse ayant pu conduire à certains ajustements par la suite au niveau du projet SCAD mais également du projet PABAB.

Il convient de rappeler que le PIP capitalise les leçons tirées des expériences en développement participatif. Il relève d'une initiative externe qui veut promouvoir une autonomie assistée, une autonomisation par le savoir (information/formation) de toutes les parties prenantes. Le SCAD y ajoute d'autres stimuli externes comme les appuis techniques et financiers en complément aux efforts endogènes. Il y a donc au niveau des bénéficiaires pour ce projet une double intervention impossible à différencier. Le PIP prend en compte les limites de l'approche sectorielle en privilégiant une démarche intégrée étant donné que SCAD est un projet multisectoriel et que même au niveau sectoriel pour le volet agricole, le PIP met en avant la pluriactivité qui caractérise souvent les sociétés rurales et la gestion intégrée des ressources naturelles en vue de veiller aux équilibres fondamentaux (bilans nutritionnels et éco-bilans dont le bilan hydrique, organique, minéral et biologique).

En fixant l'horizon de planification sur 2-3 ans, il offre une échelle de temps facilitant les compromis entre le court et le moyen terme.

En partant de plans intégrés au niveau familial pour évoluer vers la colline et la commune, le PIP prend en compte un des préalables à la réussite de la participation : partir du local et évoluer vers le global.

La priorité accordée au ciblage des leaders après une phase de conscientisation sur l'action collective et l'engagement de la communauté à prendre en main sa destinée en prenant elle-même les décisions qui engage son avenir rentre dans les facteurs favorables à la participation et à la durabilité.

La revue à mi-parcours s'est également concentrée sur des points très précis de l'approche, à savoir :

- Les paysans innovateurs (Pis) ont-ils mis en œuvre les plans intégrés et sont-ils prêts à former d'autres paysans ?
- Les meilleures pratiques pour l'amélioration durable de la production agricole sont-elles mises en œuvre par tous les paysans innovateurs et leurs groupes ?

Un tableau synthétique comparant l'appréciation du PIP dans sa conception et sa mise en œuvre a été élaboré par l'évaluateur. Il ressort de celui-ci que :

- Les leaders sont de qualité, ils appartiennent aux familles privilégiées et les critères de ciblage sont rencontrés ;
- Les plans élaborés par les familles sont influencés par les formations dispensées par les agronomes du SCAD qui ont été eux-mêmes formés à l'approche sectorielle ;
- Les PIs de la première génération ont bénéficié du renforcement des capacités qui s'est un peu dilué pour les deux générations suivantes.

Il est noté que les PIs constituent un capital humain à même d'accélérer les changements souhaités surtout qu'ils jouissent d'un statut économique relativement confortable, c'est-à-dire que comparativement aux non participants, ils ont les moyens de « réaliser leurs rêves ».

Il est apparu que les PIs privilégient dans la formation les familles ayant le même statut social qu'eux. Les familles PIs étant bien réputées, la collégialité entre l'homme et la femme est acquise mais

l'engagement de la famille toute entière n'est pas évident, la participation des enfants restant plus problématique.

Il faut également mentionner qu'avec un second cycle PIP et un renforcement continu, l'objectif est d'atteindre tous les ménages d'une colline.

Enfin, de nombreux obstacles à ne pas sous-estimer freinent l'émergence et le renforcement de dynamiques locales de développement. Il s'agit d'obstacles extérieurs qui naissent d'un environnement socio-politique peu ouvert aux initiatives d'acteurs locaux et/ou d'un contexte économique peu incitatif. Ils peuvent aussi être liés à la nature d'interventions censées favoriser les dynamiques locales mais qui dans leur mise en œuvre restent peu conformes aux attentes des acteurs locaux.

Il y a aussi des obstacles internes à la société locale dont l'organisation sociale préexistante et la culture freinent parfois les initiatives qui sont toujours portées au départ par quelques individus.

Une autre piste suivie pour l'analyse du PIP repose sur deux notes internes pour mesurer les impacts sur le terrain :

- Kessler, A and van Reemst, L. (2018) Changes in people's motivation, land health and farm resilience: an impact assessment of the integrated Farm Planning approach – PIP. 24p
- Kessler, A and al. (2020) Mobilising farmers to stop land degradation: a different discourse from Burundi. Draft version.

Les publications ont pour objectif de mesurer l'impact de la méthode PIP en 2017 après 3 années d'appui dans trois provinces et au départ la province de Gitega (projet SCAD et ensuite PAPAB). Il est fait état de certaines difficultés méthodologiques rencontrées pour mesurer l'impact avec des enquêtes approfondies auprès de 202 exploitations dont 45 pour le groupe témoin et un groupe de paysans innovateurs composés de 30 fermes.

Après avoir présenté les caractéristiques de l'échantillon, les auteurs montrent que 10% des deux groupes les plus anciens ont achevé le plan initial. On enregistre aussi un changement significatif dans les conditions de vie avec le groupe témoin et cela non seulement au niveau des exploitations mais aussi des villages.

Avec des paysans motivés et des sols fertiles, on obtient les bases pour un développement durable et une résilience. Les auteurs proposent différentes variables susceptibles de mesurer la résilience des exploitations comme les changements dans la diversification des cultures et des produits de rente, les investissements dans le cheptel. Une mesure de la sécurité alimentaire selon les mois est également proposée.

B) Principales observations sur l'approche CEP

Pour le CEP, notre analyse a pu être complétée au départ d'un rapport d'évaluation établi en 2018 par Nicodème Nimenya, expert national (voir annexe 3).

Le bailleur du projet, la FAO, désire qu'un inventaire et une description des innovations introduites par le projet FMM/GLO/112/MUL soient réalisés ainsi qu'une évaluation de leur niveau d'adoption et d'appropriation par les bénéficiaires. Pour la logique d'intervention du projet, c'est exclusivement

l'approche CEP qui est retenue et il est donc possible d'évaluer au travers du document les impacts sur le terrain et les limites de la méthodologie.

L'adoption des innovations est analysée au niveau individuel ou au niveau communautaire (CEP et/ou coopératives). Les innovations concernent les cultures maraîchères, les cultures vivrières et les productions animales. Après une description de l'innovation, le document présente les intérêts inhérents à l'innovation, les résultats et impacts actuels, les futurs développements et ensuite les perspectives du futur.

Au niveau des résultats :

- Pour les cultures maraîchères : on observe des écarts de degré d'adoption des innovations entre CEP de première et de deuxième génération ;
- Pour les cultures vivrières : les agriculteurs éprouvent des difficultés à adopter les innovations malgré les avantages observés. Sur le plan social et économique, on observe une charge additionnelle de travail au niveau du ménage suite à l'application des innovations ;
- Les innovations adoptées pour l'élevage se font principalement au niveau communautaire (à la différence des cultures maraîchères et vivrières qui se font au niveau individuel). Elles sont de l'ordre de l'intégration agro-sylvo-zootechnique. *Le plus grand défi dans l'élevage se pose sur l'élevage des porcs.*

Le bilan d'ensemble apparaît assez mitigé et les effets pervers de la gratuité des intrants sont mis en exergue. Il y a une absence de participation à tous les niveaux de la mise en œuvre de l'innovation pour le maraîchage alors que ce secteur semble avoir été le plus réceptif.

Dans une autre étude très récente (février 2020) conduite par le même consultant et intitulée « Capitalisation des acquis et leçons apprises de la Caisse de Résilience mise en œuvre dans le cadre des projets PRO-ACT1 & 2 », on observe des taux d'adoption des bonnes pratiques diffusées dans les CEP allant de 60 à 90%. Par contre l'intensité d'adoption et l'augmentation des rendements sont encore faibles. En moyenne, moins de 30 membres sur les 90 interviewés dans chaque Commune d'intervention des projets PRO-ACT adoptent déjà les bonnes pratiques agricoles (BPA) sur plus de 50% de leurs exploitations. De même, un tiers des membres d'OP enregistrent des variations de rendement de plus de 50%. Parmi les raisons explicatives de ces faibles taux d'adoption figurent l'insuffisance de la fumure organique et les contraintes de calendrier agricole. En effet, seuls les bénéficiaires les plus dynamiques ont un accès garanti à la fumure organique à travers l'achat de caprins et même de bovins. D'autre part, l'adoption des BPA dans les CEP sur le haricot est contrainte par la rigidité du calendrier du semis. Le semis en ligne et l'application localisée de la fumure dans les poquets sont exigeants en temps matériel avec une répercussion sur le calendrier cultural. Or, pour avoir une bonne récolte de haricot en saison B, il ne faut pas que la période de semis dépasse le mois de Février.

Les opportunités d'augmentation de la productivité et de la production agricole sont par contre potentiellement importantes : un kilogramme de semences de haricot donne à peine 5 kg selon les pratiques traditionnelles alors qu'il peut générer 30 à 50 kg selon les BPA diffusées dans les CEP, d'après des témoignages concordants des bénéficiaires.

En ce qui concerne la FAO, nous avons pu également prendre connaissance du rapport d'évaluation du programme pays de la FAO au Burundi 2012-2018, établi en juillet 2019.

Dans le cadre de cette évaluation, une étude de cas traitait des interventions de la FAO au Burundi en appui à la résilience des populations. Cette étude de cas s'est appuyée sur des discussions en groupe auprès d'un échantillon de communautés ayant bénéficié de diverses méthodologies et approches. L'équipe d'évaluation insiste sur la distinction entre les projets d'urgence « classique » et ceux visant la résilience des populations ciblées, à savoir les projets qui recourent à l'approche des caisses de résilience (phases 1 et 2 du PRO-ACT).

La qualité des expertises techniques de la FAO dans l'approche Champ Ecole Producteur (CEP) est largement reconnue. Cette approche a été introduite par la FAO au Burundi en 2008. Dix ans plus tard, l'approche est largement utilisée par de nombreux acteurs et le gouvernement du Burundi a pris l'engagement d'adopter cette approche afin de soutenir son propre système de vulgarisation. La plupart des initiatives évaluées portent sur le renforcement des capacités individuelles. La FAO a longtemps privilégié la formation des producteurs à la base en utilisant l'approche Champ Ecole Producteurs, ce qui permet au pays de disposer aujourd'hui d'un nombre élevé de formateurs sur tout le territoire national.

La mission d'évaluation a organisé un atelier de réflexion à Bujumbura avec douze maîtres-formateurs CEP pour mieux comprendre les forces et faiblesses de l'approche CEP au Burundi en général et valider les informations recueillies auprès des bénéficiaires sur le terrain. D'après ces maîtres-formateurs, les techniques les plus souvent répliquées par les producteurs dans leurs propres champs sont :

- I. L'utilisation des semences sélectionnées ;
- II. La monoculture ;
- III. Le tuteurage des haricots ;
- IV. L'analyse de la plante face à son environnement ;
- V. La lutte antiérosive dans les champs et sur les collines ;
- VI. La fertilisation grâce à la combinaison de la fumure minérale et organique ;
- VII. La fabrication des aliments du bétail ;
- VIII. L'identification des maladies du bétail ; et
- IX. L'entretien des cultures maraichères et des jardins de case.

Ceci dit, les maîtres-formateurs CEP rencontrés par l'équipe de l'évaluation ont mis en évidence des difficultés à donner à la démarche CEP toute **sa dimension de recherche participative**. Dans le contexte national, les champs dans lesquels l'expérimentation du CEP prend place sont toujours vu comme des « parcelles de démonstration » utilisant les itinéraires techniques produits dans les centres de recherche, plutôt que comme des lieux de recherche-action participative privilégiant le diagnostic et le partage des connaissances et valorisant les savoirs locaux⁹.

L'approche « Caisse de Résilience » (CdR) est une approche élaborée par la FAO et qui combine l'approche Champs-Ecole Producteur (CEP) avec une caisse villageoise d'épargne et de crédit (VSLA selon son acronyme anglais) ainsi qu'avec un forum de dialogue communautaire inspiré des clubs d'écoute communautaires Dimitra (www.fao.org/dimitra). Les trois leviers technique, financier et social visent à apporter un appui plus complet que le simple CEP, à permettre la diversification et l'accumulation d'actifs de la part de populations rurales vulnérables vivant de l'agriculture et de

⁹ L'approche « plan intégré du paysan (PIP) » proche du CEP et au cœur des interventions de certains projets d'autres intervenants se heurte aux mêmes limites. L'IFDC qui en est le garant est apprécié par le DGMAVA pour son apport mesuré par le nombre de fiches techniques.

l'élevage, tout en facilitant la recherche de solutions collectives et le renforcement de la cohésion sociale.

L'approche CdR est au cœur du projet PRO-ACT mené dans les provinces de Kirundo, Muyinga, Karuzi, Rutana et Makamba. PRO-ACT poursuit deux buts. Tout d'abord, soutenir le démarrage de la production agricole pour les ménages vulnérables en ce compris ceux qui rentrent de l'exil par la distribution d'intrants notamment. Et par la suite, engager un processus d'intégration socio-économique auprès des membres des associations bénéficiant déjà d'une base productive. L'évaluation confirme l'efficacité de cette approche. **Les trois dimensions sont complémentaires et se renforcent les unes les autres, faisant des caisses de résilience un moyen d'apporter un appui holistique aux communautés.** La diffusion de bonnes pratiques au sein des activités d'apprentissage doit par exemple augmenter les avoirs des participants, qui peuvent ensuite investir davantage dans l'épargne communautaire ; cette dernière permettant en retour d'investir dans la productivité agricole et la diversification des sources de revenus. Ces deux volets ne peuvent exister sans la confiance et la solidarité au sein des groupements, solidarité renforcée par le volet social.

On peut lire dans le rapport : *Les deux approches (CEP et CdR) ont permis de renforcer les capacités des organisations des producteurs et donc une meilleure structuration de l'économie locale en filières plus efficaces. Cependant, il faut noter que ces appuis restent limités et localisés par rapport aux besoins réels de structuration des filières.* Cela démontre que contrairement à ce qui est annoncé au niveau de la théorie, l'appartenance du CEP/CdR à des approches sectorielles ou « produits » est bien de mise.

Les différences de sensibilité entre un acteur et un autre pour une même approche sont plus délicates à établir puisque les acteurs ont la plupart du temps extériorisé les différences en formulant une approche propre. Nous avons toutefois pu identifier une démarche intéressante de ce point de vue car elle vise une harmonisation dans les pratiques au niveau de la FAO et du FIDA.

La collaboration entre la FAO et le FIDA est très solide et ancienne, en particulier dans la diffusion et la vulgarisation de l'approche Champ Ecole Producteur sur tout le territoire burundais à travers les activités de formation mis en œuvre par les deux agences dans leurs projets jusqu'à arriver à l'élaboration de la stratégie d'harmonisation de l'approche CEP au niveau national avec le Gouvernement.

Les deux agences se sont impliquées dans une « initiative FAO-FIDA » afin d'élaborer une stratégie d'harmonisation des approches Champ Ecole Producteur (CEP) qui a permis de coordonner les efforts et de codifier l'approche afin de renforcer le système de vulgarisation agricole au Burundi. Il est toutefois à souligner que la mise en œuvre de cette approche CEP par le Ministère dépendra de sa volonté et de ses capacités propres.

C) Principales observations sur l'approche EFFIC

Pour ce qui est de l'approche EFFIC, elle a été retenue dans le cadre du projet intégré d'amélioration durable de la sécurité alimentaire (PIADSA) via l'autopromotion des populations dans les communes de Buhinyuza et Mwakiro. Celui-ci a fait l'objet d'un rapport final mis à notre disposition et qui présente des éléments d'impacts. On notera que confrontés à des perturbations climatiques et avec l'appui du projet, les bénéficiaires ont adopté des mécanismes de protection en développant des techniques culturelles prenant en compte la protection de l'environnement (boisement, courbes de niveau stabilisées, ...) et la rétention de l'humidité (paillage).

Au niveau de la production agricole, près de 6 000 ménages ont non seulement amélioré leurs connaissances en matière de pratiques agricoles durables mais surtout ont changé de comportement dans la façon de gérer leur exploitation. Ce phénomène semble exponentiel et a déjà touché par effet tâche d'huile un grand nombre de ménages non bénéficiaires, y compris dans des communes limitrophes hors de la zone d'action. De plus, le renforcement des capacités des Moniteurs Agricoles de la Direction Provinciales de l'Agriculture et de l'Élevage (DPAE) et des Paysans Relais, ainsi que leur autonomisation et la fierté qu'ils tirent de la reconnaissance sociale qu'ils ont pu acquérir grâce à leurs nouvelles compétences, sont un gage de la continuité de leur implication dans l'accompagnement des producteurs.

De plus, les nouvelles capacités des producteurs et leur bonne volonté ne faisant pas tout, le PIADSA a cherché à pérenniser leurs facteurs de production, en commençant par le premier d'entre eux, la terre, en restaurant sa fertilité et en la protégeant contre l'érosion. L'interdépendance des activités au sein des EFI, et notamment le fait que les herbes fixatrices servent aussi de fourrage aux animaux d'élevage, renforce la durabilité de ces pratiques. De même, le projet a pérennisé l'accessibilité aux intrants de qualité, que ce soit les semences certifiées, grâce à la professionnalisation des petits semenciers locaux et à leur mise en contact, à travers leur OP, avec l'Office National de Contrôle et de Certification des Semences (ONCCS), que ce soit l'outillage et autres produits tels que les phytosanitaires, disponibles à des prix abordables au sein des magasins d'intrants gérés par les Coopératives, ou que ce soit les produits et soins vétérinaires grâce aux pharmacies mises en place et gérées par des associations composées par le personnel d'encadrement vétérinaire et agricole de la DPAE et dont la rentabilité est la meilleure garantie de durabilité.

Le projet a également développé des indicateurs de suivi. A titre d'exemple, l'amélioration de la situation économique des ménages est appréciée via le pourcentage de maisons couvertes en tôles ou tuiles : 67% en 2015, 63% en 2014 et seulement 30% en 2006.

D) Principales observations sur l'approche EMER

L'exploitation modèle économiquement rentable (EMER), est considérée comme différente des autres suivant des critères de sélections. Les candidats EMER sont choisis sur base d'une description de l'évolution des exploitants comme, exploitant modèle économiquement rentable (EMER) qui évolue vers un exploitant considéré comme professionnel. Ainsi, les critères pour devenir une EMER stipulent que l'exploitant doit (i) avoir bénéficié de bovin de la part du PRODEFI, (ii) avoir une exploitation de minimum 1ha de superficie, (iii) être âgé de moins de 50 ans, (iv) avoir une scolarité d'au moins du niveau 6ème année, et (v) avoir reçu la formation CEP représente un avantage. Ce dernier critère de sélection met en relief l'importance des CEP dans la qualification pour être retenu candidat EMER. L'appartenance à la catégorie des EMER qui reçoivent un encadrement sous forme d'appui conseil à « l'exploitation familiale » est considérée comme une stratégie de pérennisation des acquis CEP à travers l'accroissement des revenus agricoles des ménages. Toutefois, selon le rapport d'évaluation des CEP du PRODEFI, 12% des EMER étaient non membres des CEP dans les provinces de Bubanza, Cibitoke, Gitega, Karusi, Kayanza, Muramvya et Ngozi.

Le candidat EMER est appelé à valoriser les facteurs de production de la façon la plus efficace, la plus efficiente et la plus durable possible. L'appréciation des EMER considère les aspects socio-économiques, agronomiques et de sécurité alimentaire. Ce qui se traduit par (a) l'amélioration des pratiques agricoles, (b) l'augmentation de la production agricole et d'élevage, (c) l'accumulation des biens et (d) le niveau de professionnalisation. Parmi les EMER, 17% sont des ménages dirigés par des femmes et 83% sont dirigés par des hommes. Par rapport au critère d'âge, l'intervalle d'âge 20-45 ans

représente 46% contre 58% des EMER de 46 ans et plus. Concernant la superficie cultivable, il y a 11% des EMER ayant moins d'1ha et 89% qui remplissent le critère d'avoir plus d'un hectare. Par rapport au niveau de formation, seulement 70% des EMER ont une scolarité prévue dans les critères d'au moins niveau primaire et près de 6% des EMER n'ont aucune formation, selon le rapport d'évaluation des EMER. Dans la pratique tous les critères ne sont pas respectés suite à l'exiguïté des terres ou au faible niveau scolaire alors que l'EMER considéré montre des performances sur d'autres critères.

L'évaluation des EMER a été effectuée en 2018, soit après 2 ans d'activités mises en œuvre avec cette approche dans le cadre du projet PRODEFI en partenariat avec ACORD. Le niveau de sécurité alimentaire a tenu compte du nombre de repas par jour avant et avec l'appui du projet (PRODEFI) et le nombre de mois d'insuffisance alimentaire avec échelle de 2 à 6 mois. En moyenne, 4% pouvaient avoir accès à 3 repas par jour avant le projet et avec l'appui du projet 50% avaient accès à la nourriture 3 fois par jour. La période d'insuffisance alimentaire de près de 2 mois est passée de 27% à 67%, de 3-5mois de 51% à 28% et pour 6 mois et plus de 22% à 10%. Cela montre que la période d'insécurité alimentaire a été réduite avec plus de ménages qui ont réduit l'insuffisance alimentaire à moins de 2 mois par an.

Les pratiques agronomiques promues chez les EMER sont entre autres, l'utilisation de semences et plants des variétés améliorées plus productives, l'application du fumier organique et engrais minéraux, la mise en place de dispositifs antiérosifs végétalisés, l'application des techniques culturales recommandées par culture ainsi que la diversification et rotation avec différentes cultures. L'adoption de ces pratiques varie selon les zones d'actions, avec comme moyenne, ceux ayant adopté 2 pratiques (24%), 3-4 pratiques (42%) ainsi que 5 et plus (34%) de pratiques agricoles.

En outre, on évalue les progrès des EMER sur base de l'accumulation des biens comme, l'amélioration de la maison d'habitation (tôles, ciment...), l'équipement de la maison (en mobiliers, l'énergie solaire, biogaz...), l'achat d'une portion de terre, l'achat d'animaux d'élevage, l'achat de moyens de déplacement (véhicule, moto, vélo) et autres acquisitions. Après 2 ans d'encadrement des EMER, 36% des bénéficiaires n'avaient pas encore d'accumulation de biens, 46% avaient 1 à 2 biens et 18% avaient accumulés 3-4 biens.

Toutefois, chaque EMER est pris individuellement avec un encadrement personnalisé, un appui conseil à l'exploitation familiale (ACEF). Ces indicateurs d'évaluation globale, sont pratiquement appliqués à chaque exploitation.

E) Synthèse

Sur base des différentes évaluations disponibles et présentées ci-avant et des échanges avec les différents intervenants, nous avons tenté d'établir une comparaison synthétique des impacts observés selon différentes dimensions. Celle-ci est présentée par le tableau suivant :

Tableau 5. Analyse qualitative comparée des approches PIP, EFICC, CEP et EMER

IMPACTS	PIP	EFICC	CEP	EMER
Autonomie	***	***	*	**
Appropriation	***	****	**	***
Anticipation	****	****	**	***
Participation à la vie communautaire	****	****	***	****
Inclusion de genre	***	**	***	***
Production	***	****	**	***
Revenus	***	****	**	***
Compétitivité	***	****	****	****
Environnement	***	****	**	***
Financement	***	***	****	***

NB. Pour chaque dimension considérée, l'appréciation qualitative va de * = faible à **** = très important

La lecture de ce tableau comparatif montre des différences sensibles entre les approches. Les principes de l'autopromotion sont davantage observés pour les approches PIP et EFICC que pour les deux autres. La dimension communautaire dans l'approche nous semble un point fort des PIP, EFICC et des EMER. Pour ce qui concerne l'inclusion du genre, celle-ci ne semble pas une priorité dans la mise en place des EFICC. Enfin, la dimension environnementale est clairement au centre des approches PIP et EFICC.

Autonomisation :

L'autonomie est très poussée dans les approches PIP, EFICC et EMER comparativement à l'approche CEP où les participants ont de la peine à reproduire les connaissances acquises sans l'appui des projets qui leur procure à la fois la formation et les intrants. Le niveau d'autonomie dans les approches PIP, EFICC et EMER n'est pas non plus maximal car lié à la durée de l'intervention. Pour ce qui est des deux premières approches citées, il est recherché une mobilisation des ressources endogènes et donc une autonomisation basée sur les forces et connaissances locales. On peut donc observer des différences sensibles entre les ménages.

Appropriation :

L'appropriation est très prononcée au niveau de l'approche EFICC qui est d'ailleurs la plus ancienne de toutes ces approches sous étude. Cette appropriation se consolide également dans le temps étant donné qu'EFICC est une maturation de l'approche EFI (Exploitation Familiale Intégrée). Les approches PIP et EMER, quoi qu'elles soient ancrées sur l'appropriation, sont encore relativement récentes par rapport à l'approche EFICC. Par contre, l'appropriation des CEP est encore discutable. Nimenya (2018) découvre des taux de défection pouvant atteindre 48% voire 73% dans certains CEP dans les communes de Kayokwe et Nyabihanga en province Mwaro. Dans beaucoup de localités, très

peu de bénéficiaires pratiquent encore les CEP sans l'appui du bailleur. L'adoption est encore remise en cause à la fin du projet. L'exigence des technologies et l'insuffisance des moyens financiers, sont entre autres les facteurs qui handicapent l'adoption à l'échelle individuelle. Dans les CEP, la variable d'intérêt au niveau de l'appropriation est fournie par le taux et l'intensité d'adoption des BPA (bonnes pratiques agricoles) au niveau des exploitations individuelles.

Il a été empiriquement prouvé que la combinaison des CEP avec une approche de finance rurale telle que les associations villageoises d'épargne et de crédit (AVEC/VSLA) donne de meilleurs résultats en termes du taux d'adoption. Alors que le taux d'adoption des CEP purs est en moyenne de 60% avec des cas exceptionnels pouvant atteindre 80%, la complémentarité des CEP à un pôle financier fait monter le taux d'adoption des CEP jusqu'à 90%.

Anticipation :

L'anticipation au niveau des approches PIP et EFICC est inculquée à travers le plan de développement du ménage qui se traduit par l'élaboration d'une vision à atteindre. Dans l'approche EFICC, l'anticipation se manifeste à plusieurs niveaux. Le choix guidé des cultures (culture noyau et cultures vivrières pour l'amélioration de la sécurité alimentaire) permet d'éliminer anticipativement des cultures dont la rentabilité n'est pas garantie. La continuité agroécologique (au niveau de la fertilité du sol), économique et nutritionnelle exige également de faire des anticipations dans les méthodes de production de la fumure organique et de la minimisation des coûts de production. L'anticipation au niveau des EMER est moins avérée qu'au niveau des approches PIP et EFICC, car la plupart des EMER évoluent à partir des CEP où l'appui se structure plus autour de quelques filières agricoles prises séparément plutôt qu'au niveau de la gestion autonome de l'exploitation dans son ensemble.

Participation à la vie communautaire :

La participation à la vie communautaire est aussi garantie dans les approches PIP, EFICC et EMER où les producteurs modèles contribuent à faire rayonner au niveau communautaire l'approche mise en œuvre. La participation à la vie communautaire est aussi assurée dans l'approche CEP étant donné que les thématiques abordées (fertilité des sols, pratiques phytotechniques innovantes, lutte intégrée contre les ennemis des cultures, etc.) relèvent des préoccupations communautaires. Etant donné qu'il y a un risque de dilution lors du transfert de connaissances des paysans relais à l'ensemble de la communauté, la mission a donné la note la moins élevée à l'approche CEP où la dilution ne concerne pas la communauté, mais plutôt l'adoption individuelle.

Inclusion genre :

En termes d'inclusion du genre, les approches PIP, CEP et EMER font recours de manière explicite à l'outil GALS qui se focalise sur la promotion du genre dans leur mise en œuvre. Par contre, l'approche EFICC encourage l'inclusion des femmes sans pour autant mettre en œuvre des outils spécifiques y afférents.

Production et revenus :

Au niveau de la production, la mise en œuvre de l'approche EFICC génère des variations relatives de la productivité agricole d'une valeur de 67% à travers l'amélioration de la fertilité et la promotion de l'utilisation des bonnes semences. Par contre, la variation relative des rendements est en moyenne

de 30% pour les CEP selon le rapport d'évaluation des CEP du FIDA. C'est une moyenne des rendements enregistrés sur le haricot et le maïs. Quoique les résultats des évaluations des effets et impacts de l'approche PIP ne soient pas disponibles, il est attendu que la production puisse augmenter étant donné le focus de l'approche sur la fertilité du sol et la promotion de l'utilisation de la bonne qualité des semences. Les revenus sont en toute attente, corrélés à la production à l'exception des CEP où les parcelles expérimentales sont de petites dimensions avec une adoption à l'échelle individuelle qui laisse à désirer.

Compétitivité :

La compétitivité est mieux assurée au niveau des approches EFICC et EMER qui vulgarisent des fiches de collecte de données servant à alimenter la comptabilité agricole. Au niveau des CEP, la pertinence économique d'une bonne pratique agricole s'analyse également en termes de comparaison des coûts et des revenus additionnels engendrés par sa mise en œuvre. Cependant, la tenue d'une comptabilité agricole n'est pas de rigueur.

Environnement :

Sur le plan environnemental, la plus-value de l'approche EFICC transparaît dans la promotion des foyers améliorés afin de réduire la consommation du bois durant la cuisson. Qui plus est, la promotion de la plantation des arbres agroforestiers se retrouve aussi bien dans les approches PIP, EFICC, et EMER. Beaucoup de dispositifs de lutte antiérosive sont hors de portée des pratiques expérimentales au niveau des CEP. Cependant, les techniques de production de la fumure organique et l'analyse de l'agroécosystème font objet d'études dans les CEP.

Financement :

Par rapport au financement des activités mettant en œuvre les différentes approches, les CEP se révèlent très exigeants en termes de financement étant donné qu'il y a beaucoup d'intrants extérieurs (semences améliorées, produits phytosanitaires et engrais chimiques). Par contre, les approches EFICC et PIP font la promotion des intrants produits de manière endogène.

Il convient toutefois de garder à l'esprit certaines limites à ces constats : pour le CEP, la relative flexibilité laissée à cette approche fait que des différences importantes entre CEP dans la mise en œuvre peuvent être observées, ce qui complique l'analyse ; pour le PIP, les enseignements que l'on peut tirer sont relativement récents et des adaptations ont été opérées.

Cette première analyse a été quelque peu complétée par des observations de terrain (voir chapitre 7).

Notons que plusieurs outils de finance rurale sont adoptés conjointement aux approches d'intensification agricole décrites ci-haut et favorisent leur adoption. Parmi les plus rencontrés, il convient de mentionner la caisse de résilience (CdR), les mutuelles de solidarité (MUSO), les Communautés d'Épargne et de Crédit Interne (CECI/SILC), les Communautés villageoises d'épargne ou Villages Community Banking (VICOBA) et les associations villageoises d'épargne et de crédit (AVEC) ou Village Savings and Loan Associations (VSLA). Le tableau suivant dresse une analyse comparative de ces différents instruments de finance rurale.

Tableau 6. Comparaison des principaux instruments de finance rurale au Burundi

Indicateurs	Instruments de finance rurale				
	CdR/Agaseke naguramuryango	MUSO	SILC/CECI	VICOBA	VSLA/Nawe Nuze
Raison d'être	Outils financiers de proximité				
Institutions promotrices	FAO	COPEP	CRS	CNEB	CARE
Composition de l'outil	CEP (Pôle technique) VLSA (Pôle financier) CEC (Pôle social)	Pôle financier	Pôle financier Pôle social	Pôle financier Pôle social	Pôle financier
Les Caisses	Fonds de crédit Fonds social	Caisse verte (crédit local) Caisse bleue (échanges avec l'extérieur) Caisse rouge (secours/assurance)	-	-	Fonds de crédit Fonds social
Echanges avec l'extérieur	Fonds de crédit	Caisse bleue			
Epargne	1 – 5 parts/semaine	Un nombre équitable de parts	-	Un nombre équitable de parts	1 – 5 parts/semaine
Activités financées	AGR	AGR			AGR
Taux d'intérêt	10%/mois	1 à 10%/mois	-	-	10%/mois
Organisation des activités	Cyclicité de 11 – 12 mois	Continue		Continue	Cyclicité de 11 – 12 mois
Partage de fonds	Capital & intérêts	Seuls les dividendes sont partagés	Seuls les dividendes sont partagés	Seuls les dividendes sont partagés	Capital & intérêts

Ces instruments sont centrés sur la communauté mais diffèrent de par leur composition. Certains de ces instruments sont constitués d'un seul pôle pendant que d'autres intègrent plusieurs piliers complémentaires permettant une accumulation et une diversification des actifs productifs et des connaissances des petits exploitants agro-pastoraux vulnérables et en situation d'insécurité alimentaire, notamment des femmes, afin d'améliorer leurs moyens d'existence et renforcer leur résilience aux chocs et crises récurrentes.

Mis à part les CEP qui sont renforcés par la complémentarité de l'approche VSLA, la mission n'a pas trouvé de données qui étayent la pertinence de la complémentarité d'une approche de finance rurale à une approche d'intensification agricole.

Les approches de finance rurale où le partage du capital plus intérêts se fait périodiquement en l'espace de 10 à 12 mois (VSLA, CdR, SILC) sont préférables pour les bénéficiaires moins nantis que les approches sans partage du capital (MUSO et VICOBA) où les membres se partagent uniquement les dividendes. Nimenya (2020) note que des vulnérables de la communauté des Batwa font une pression auprès des responsables de leurs OP pour retirer les fonds épargnés avant même la date de clôture. De même, il est évident que les approches d'intensification agricole comme EFICC et EMER sont adaptées à des bénéficiaires ayant de bonnes dotations en terres. Pour l'approche PIP le principe étant plus « l'autopromotion du ménage », on se focalise moins sur la dimension des superficies agricoles des bénéficiaires.

10. Conclusions et recommandations

Au Burundi, il existe toute une panoplie d'approches d'intensification agricole (PIP, EFICC CEP, CEF, EMER, etc.) auxquelles peuvent être greffés plusieurs instruments de finance rurale (CdR, MUSO, VLSA, CECI/SILC, VICOBA, etc.) et de promotion sociale (GALS, VSGB, AVEC, SASA, CEC, CVA, GFS, VBSG, etc.) introduites principalement par des ONG locales et étrangères soutenues par des bailleurs de fonds. Cette complexité d'interactions d'approches et méthodes rend difficile une étude comparative de court terme et exige au contraire un travail approfondi de dimensionnement des interventions et de coordination sur terrain. L'évaluation d'impacts de ces approches est un travail de recherche-développement qui peut s'étendre sur le moyen terme. En effet, ces approches de développement sont susceptibles de produire des résultats au bout de plusieurs années de mise en œuvre.

Les rares travaux d'autoévaluation existants se rapportent à une partie des approches qui n'ont pas par ailleurs la même ancienneté en matière d'introduction. Une telle évaluation est teinte de subjectivité. Une évaluation indépendante devrait être constituée d'une équipe multidisciplinaire disposant des outils d'évaluation harmonisés pour toutes les catégories d'approches comparables.

Les Ministères techniques concernés devraient intervenir pour plus de coordination sur le terrain afin que les approches soient mises en œuvre dans des conditions socio-économiques similaires de départ pour faire par la suite une évaluation comparative objective à des fins d'harmonisation.

Le travail de coordination et d'harmonisation des approches est du ressort des pouvoirs publics qui devraient en premier lieu s'interroger sur la pertinence de telle ou telle autre approche. Notons qu'à l'exception des CEP et des VLSA, la plupart de ces approches n'ont pas encore fait l'objet de validation et d'appropriation par les pouvoirs publics.

Comme souligné par beaucoup d'interlocuteurs, la stratégie de développement au Burundi a été initiée à travers le CSLP I (2006-2011) et II (2012-2015) et poursuivie à travers le Plan national de Développement (PND) de 2018-2027. Dans tous ces instruments de planification, l'intensification agricole est au centre d'intérêt mais la place réservée aux approches et méthodes n'est pas du tout clarifiée. Il n'y a pas non plus de véritable vision à moyen ou long terme sur les méthodes de travail et les approches à mettre en œuvre. De plus, les nombreux plans qui ont été formulés avant 2015 sont souvent restés « lettre morte » faute de moyens pour leur mise en œuvre.

Dans cette situation particulièrement délicate, il convient également de souligner la difficulté d'une coordination entre les bailleurs et le gouvernement, mais aussi entre bailleurs de fonds eux-mêmes. Une prise de conscience des limites de cet état de fait existe toutefois et la volonté d'adopter des mesures pour une coordination accrue des actions est à recommander. Il convient donc de surmonter cette difficulté majeure dans les meilleurs délais.

Au niveau des actions à caractère humanitaire, il est difficile d'assurer une cohérence dans les interventions en l'absence d'une coordination efficace et d'un cadre de concertation. Celui-ci semble fonctionnel. Le PNSA veille à être en cohérence avec le CSLP et la SAN. Il développe une approche multisectorielle qui permet d'intégrer les priorités des groupes les plus vulnérables qui composent l'immense majorité des exploitants agricoles.

Le Groupe Sectoriel Agriculture et Développement Rural, qui n'est plus fonctionnel depuis 2016 alors qu'il permettait une bonne collaboration entre les différents intervenants, se doit d'être réactivé.

Il convient aussi de mettre en exergue l'initiative portée par l'IRRI et qui a consisté d'une part, à adapter une approche comme le SRI au contexte burundais mais également à mettre en place un cadre de concertation avec toutes les parties prenantes afin d'adopter des recommandations pour un itinéraire technique consensuel et partagé. Cette manière de procéder dans un contexte institutionnel délicat est très encourageante et prouve que des initiatives peuvent être prises au Burundi en matière d'appropriation, d'harmonisation, de complémentarité et d'alignement des approches d'intervention sur le terrain.

L'évolution récente du contexte de la pauvreté au Burundi n'est pas très favorable, avec d'extrêmes vulnérabilités encore accentuées par les dérèglements climatiques et les personnes déplacées. Cela a notamment pour conséquence l'imbrication entre l'aide d'urgence et l'aide au développement agricole, avec une nécessité de trouver des synergies entre les deux. Il faut faire en sorte que l'aide d'urgence et l'aide au développement ne soient pas antagonistes et ne se confrontent pas mais soient imbriquées. Il convient donc de faire la part des choses entre les programmes bien définis d'un point de vue national et des bailleurs de fonds et les actions menées sur le terrain. L'absence d'harmonisation engendre une complexité entre les acteurs et une non-différenciation des types d'actions par la population. Selon les observations communiquées par les acteurs sur le terrain, il est souhaitable de définir une grille d'analyse structurant les actions dans un territoire donné afin de pouvoir capitaliser les actions menées et rendre clairs pour les populations le fonctionnement de ces actions et leurs effets.

A titre d'exemple, les foires aux semences mises en place par la COPED et la FAO démontrent que des appuis aux plus vulnérables (en l'occurrence une assistance agricole sous forme de semences afin de leur permettre de produire leur propre nourriture) peuvent être reconsidérés en adaptant les services rendus à la demande des bénéficiaires et non à une offre non souhaitée. Dans le même temps, on garantit aux agri-multiplicateurs un débouché solvable. Le monde de l'aide d'urgence ne doit pas nécessairement être opposé à celui du développement agricole entrepreneurial. Des solutions concertées qui nécessitent la formulation d'approches nouvelles sont possibles.

Le Burundi comprend sur son territoire un nombre élevé de partenaires de mise en œuvre de l'aide au développement qui évoluent le plus souvent en composant avec différents bailleurs et comme souligné ci-dessus avec un Etat dont les moyens sont limités. On observe donc des positionnements à géométrie variable dans la sélection des approches à appliquer. Certains opérateurs rencontrés nous ont fait part d'une forme de dogmatisme de partenaires du Nord qui veulent imposer leur vision. Face à cette situation, il semble que les organisations burundaises aient une capacité remarquable de pouvoir accepter sans accepter. Il s'agit d'un comportement qui consiste à faire semblant de respecter les points de vue des bailleurs même s'ils ne sont pas véritablement convaincus de leur mise en œuvre sur terrain. Ceci représente le risque d'avoir une même approche qui soit différemment implémentée sur le terrain.

De la même manière que les ONGs font le bon élève vis-à-vis des concepts et approches en vogue auprès des bailleurs, les paysans burundais font de même face aux animateurs en leur disant ce qu'ils veulent entendre : ils renient dans le discours leurs pratiques tout en les maintenant. L'ensemble des acteurs du développement agricole font en quelque sorte de la résistance au changement alors que la situation de la pauvreté en milieu rural se dégrade et qu'une remise en cause profonde des méthodes s'impose.

A l'avenir, il nous semble important de susciter les débats et les échanges sur les « success stories » mais aussi sur les leçons des échecs. L'initiative de la DUE dans le cadre du programme TUBEHONEZA a bien compris l'importance d'organiser la concertation entre les acteurs de terrain et a prévu d'y consacrer des moyens importants avec une assistance technique renforcée pour le suivi. Il s'agit selon nous d'une occasion à saisir pour l'harmonisation des approches. Des groupes de travail ont été constitués dans ce sens selon les thématiques. Pour le groupe « agriculture » animé par la FAO, la réflexion pourrait être amplifiée au niveau des approches pratiquées et élargies au FIDA, acteur multilatéral important et toujours resté actif sur le terrain ainsi qu'aux agences de mise en œuvre soutenues par l'Ambassade des Pays-Bas pour l'approche PIP.

Au niveau des enseignements à tirer de notre étude dans le choix des approches/méthodes à privilégier, il ressort très clairement qu'il importe de bien définir au préalable le groupe-cible bénéficiaire du projet. En fonction de celui-ci, on s'orientera vers des appuis à finalité sociale pour différentes catégories de vulnérables en veillant particulièrement à ce que ceux-ci contribuent à une résilience des bénéficiaires concernés tout en ne créant pas une forme d'assistanat permanent. Il importe aussi de viser une complémentarité entre les interventions sociales et économiques et non une concurrence. Les projets sociaux s'inscrivent davantage dans la lutte contre la pauvreté plutôt que dans le développement agricole au départ d'une intensification pour des exploitants plus professionnels. Il est donc important de bien veiller à ne pas mélanger les genres et à s'assurer que les transferts monétaires réalisés selon différentes approches contribuent bien à une amélioration du pouvoir d'achat des bénéficiaires.

Si l'on se réfère aux profils de vulnérabilité tirés des différentes études de l'ISTEEBU, on s'adresse ici aux « Très Pauvres » et « Pauvres » selon l'analyse de l'économie des ménages. Ces deux groupes comprennent 60 % des ménages burundais et disposent de moins de 0,5 hectare de terre cultivée. Ils ne sont pas les cibles des projets qui visent le développement agricole. Les approches pour une intensification agricole s'adressent aux deux autres groupes de la typologie à savoir les « Moyens » et les « Aisés ». Les quatre approches d'intensification agricole présentées dans le cadre de notre étude doivent clairement s'adresser à ce second type de bénéficiaires (« Moyens » et « Aisés »).

Dans le cadre de notre analyse, il ressort également que l'élément clé dans le choix des approches pour le développement agricole est d'opérer une distinction selon que l'objectif est orienté « ménage agricole » ou produits/filières/chaînes de valeur. Il ne nous semble pas justifié d'écarter l'une ou l'autre approche a priori. Mais il est primordial de bien définir l'objectif dans lequel s'inscrit l'approche sélectionnée.

Si cet objectif vise l'intensification de l'agriculture pour une plus grande sécurité alimentaire à partir d'exploitations agricoles davantage professionnelles et qui sont l'ossature d'un développement rural, alors l'approche « chaîne de valeur » devrait avoir sa justification après avoir d'abord renforcé la résilience des exploitations agricoles, et pas avant ou en même temps. Il semble fondamental de soutenir en premier lieu le ménage agricole burundais, en misant sur l'autopromotion, une résilience des bénéficiaires et une revalorisation/remotivation du métier d'agriculteurs. Cette « primauté » au ménage agricole constitue une innovation car rarement observée au Burundi.

Si l'on opte pour une orientation « filière », il est recommandé de privilégier les approches EMER et CEP. Celles-ci apparaissent davantage comme le prolongement des méthodes classiques de vulgarisation. Elles sont plus orientées sur une intensification axée sur des produits comme le riz ou le lait. L'analyse comparative entre ces deux approches, réalisée dans le cadre de cette étude, montre que

l'approche EMER est plus inclusive comparée au CEP. Il est également apparu des limites de l'approche CEP en termes de durabilité.

Les approches PIP, EFICC et CEF sont davantage orientées sur l'exploitation agricole dans sa dimension « ménage » et sur l'autopromotion avec le souci de développer une résilience en faisant passer le ménage agricole du stade « traditionnel » vers celui de l'entreprise agricole. La théorie du changement est formulée par le ménage et pour le ménage. Avec ces approches novatrices, on amorce l'adoption d'un nouveau paradigme pour le développement agricole du Burundi. Elles ont dans leurs conceptions des fondamentaux communs qu'il convient de mettre en évidence : la dimension recherche-action participative qui part de l'analyse préalable des agro-systèmes. Ce préalable, qui suppose la reconnaissance de la pertinence de l'existant et le rôle du fermier et de la communauté dans le processus d'analyse et de planification en plus des apports des personnes ressources, est fondamental. Le respect de ces principes, même s'il est difficile à mettre en œuvre suite aux limites culturelles et aux jeux d'intérêt, se doit d'être appliqué sans compromis. A ce niveau, il est très facile également de prioriser les questions de genre. Il s'agit d'un axe de cohésion et de coordination à retenir pour les interventions de l'UE.

Par ailleurs, il est très clairement apparu au cours de nos échanges que l'approche « ménage agricole » impose une échelle de temps pour l'intervention d'un minimum de cinq années. Il est donc déconseillé de se lancer dans des approches de type PIP, EFICC ou CEF lorsque l'on sait que le temps qui pourra être consacré aux changements nécessaires pour une résilience durable des systèmes de production et des producteurs n'est pas un temps relativement long. La difficulté supplémentaire pour ce type d'approche réside également dans la mise à disposition de ressources humaines de qualité pour l'encadrement. Cela reste un véritable challenge et des renforcements de capacité dans ce domaine sont indispensables pour s'assurer d'une bonne mise en œuvre de ces approches novatrices.

Au terme de cette étude, nous pouvons formuler les recommandations suivantes :

Pour la DUE,

Vu l'importance de son implication dans les programmes de développement agricole, il est proposé à la DUE de jouer un rôle central dans l'harmonisation et l'alignement des approches et méthodes pour l'intensification agricole au Burundi. Selon nous, cela implique de réactiver le Groupe Sectoriel Agriculture et Développement Rural. Il est primordial qu'une concertation puisse avoir lieu au plus haut niveau institutionnel.

Les approches présentées, orientées sur les ménages agricoles et pour la plupart financées par l'UE mais également par les coopérations bilatérales, doivent être soutenues. Elles représentent un changement de paradigme et une possibilité de sortie de l'impasse dans laquelle le développement des filières agricoles a conduit le secteur depuis de nombreuses années et ce malgré les moyens financiers relativement importants investis. Elles sont aussi l'amorce d'une nouvelle gouvernance décentralisée et plus en phase avec les aspirations des ruraux. Celle-ci aura des impacts non seulement sur la production agricole mais également sur la nutrition, la santé, l'évolution des questions de genre.

Un développement agricole basé sur l'autopromotion ne permet pas toujours d'être en phase avec les logiques de décaissement et les phases de programmation retenues. Il est recommandé de prendre cette dimension en considération et de laisser une certaine flexibilité à ce niveau.

Pour les autres bailleurs,

Les rencontres opérées avec les bailleurs tant bilatéraux que multilatéraux ont permis de mettre en évidence des attentes fortes sur les approches à préconiser. Des remises en cause relativement profondes ont pu déjà être identifiées chez certains. Cette étude se veut une contribution à la réflexion mais une concertation constructive et positive de l'ensemble des bailleurs sous la conduite de la DUE est à organiser sans délai.

Pour les agences de mise en œuvre,

Il est urgent, comme souligné à plusieurs reprises dans cette étude, de tirer les leçons des expériences passées et de bien identifier les limites des nouvelles approches préconisées. Cela peut se faire rapidement et concrètement au départ du projet TUBEHONEZA. L'avantage de faire porter la réflexion à ce niveau est qu'en principe les participants ne seront pas tenus dans une logique de compétition pour décrocher des financements.

Il est aussi très important de procéder à des renforcements de capacité pour répondre aux changements de paradigme proposé. L'ensemble du personnel (cadres ou moniteurs agricoles) n'est sans doute pas prêt ou disposé à la mise en œuvre de ce tournant. Il faudra donc opérer une sélection pour ces formations et être convaincus qu'une remise en cause des bonnes vieilles méthodes doit être opérée.

Enfin et sur un plan plus opérationnel au terme de cette étude, nous pouvons proposer une démarche qui permettra d'adopter des programmes/projets plus cohérents et harmonisés en vue d'accroître la sécurité alimentaire et la résilience au Burundi orienté autour de trois étapes :

1°) Avant la formulation

Il est souhaitable de définir la zone d'intervention du projet ou programme en premier lieu. Classiquement, celle-ci est envisagée au niveau d'une ou plusieurs provinces parmi les 18 que compte le Burundi. Les niveaux administratifs à l'intérieur des provinces sont ensuite les communes et les collines.

Il est alors recommandé de procéder à l'inventaire des différentes interventions qui sont développées aux différents niveaux géographiques retenus. Pour ce faire, il convient de noter l'existence de bases de données disponibles comme évoqué dans la méthodologie. Trois sources de données ont pu être identifiées dans le cadre de notre étude (PNIA-DEP, FAO/PAM et Ambassade des Pays-Bas en cours de constitution au niveau collinaire).

Il est donc assez facile de disposer d'un inventaire précis des interventions développées et en prolongement des approches et méthodes mises en œuvre. En cas de besoin, il est recommandé de contacter les agences d'exécution renseignées.

Ce travail préalable qui permet d'établir une forme de cadastre est un préalable indispensable à formulation du projet.

2°) Lors de la formulation

Le premier positionnement à établir est de décider si l'on veut privilégier **les approches sociales** ou les approches économiques. Les bénéficiaires des appuis sociaux sont classés parmi ce que l'on appelle communément les vulnérables au Burundi.

Au Burundi, l'imbrication entre l'aide d'urgence et l'aide au développement agricole est une évidence avec une nécessité de trouver des synergies entre les deux. Il convient donc de veiller à la cohérence entre les programmes des bailleurs de fonds et les actions menées sur le terrain. La non-harmonisation engendre une difficulté à mener des actions cohérentes et complémentaires entre les acteurs et une non-différenciation des types d'actions par la population.

Les approches sociales et l'aide d'urgence sont parfois critiquées par certains agents de développement car elles représentent une forme d'encouragement à la paresse. Elles favorisent une forme d'oisiveté et de l'attentisme en milieu rural. Pour répondre à ces critiques, il est recommandé d'adopter des approches qui prennent en considération ces objections. Dans le cadre de cette étude, nous avons pu épinglez la foire agricole des semences et les chaînes de solidarité communautaire qui sont des réponses originales pour éviter les écueils d'une distribution classique souvent assimilée à un cadeau par les bénéficiaires et qui ne correspond pas nécessairement à une demande de ceux-ci. Pour ce qui est des chaînes de solidarité, l'originalité de la formule est de rechercher des effets d'entraînement ou multiplicateurs au niveau du groupe de solidarité. Cela permet d'augmenter considérablement l'impact de l'intervention. Il faut aussi remarquer que ce type de mécanisme peut être recherché pour les approches sociales et économiques. Il n'est pas spécifique à une approche.

Si l'on opte pour des appuis qui visent l'intensification agricole avec une vision économique, il est conseillé de retenir une des **approches économiques** détaillées dans le cadre de cette étude et réservées aux exploitants agricoles disposant d'un minimum de 50 ares de terres cultivables.

Pour ce type de projet à finalité économique, il ressort clairement de notre étude la nécessité d'opérer une distinction selon que l'objectif poursuivi est orienté « ménage agricole » ou « produits/filières/chaînes de valeur ».

Si l'on opte pour une orientation « filière », il est recommandé de privilégier les approches EMER et CEP. Celles-ci apparaissent davantage comme le prolongement des méthodes classiques de vulgarisation. Elles sont plus orientées sur une intensification axée sur des produits comme largement appliquées au Burundi pour le riz ou le lait. L'analyse comparative entre ces deux approches, réalisée dans le cadre de cette étude, montre que l'approche EMER est plus centrée sur les exploitations nanties comparée au CEP. Il est également apparu des limites de l'approche CEP en termes de durabilité.

Les approches PIP et EFICC sont davantage orientées sur l'exploitation agricole dans sa dimension « ménage » et sur l'autopromotion avec le souci de développer une résilience en faisant passer le ménage agricole du stade « traditionnel » vers celui de l'entreprise agricole. La théorie du changement est formulée par le ménage et pour le ménage. Ces approches pour atteindre pleinement leurs objectifs nécessitent du temps et donc une planification de l'intervention pour un minimum de cinq années.

Un dernier point d'importance est lié au facteur humain et à la qualité des ressources humaines qui pourront être mobilisée dans le cadre du Projet ou programme. Il a tout d'abord été exprimé que les agences d'exécution burundaise qui ont en général une large expérience des approches et méthodes de travail s'expriment difficilement par rapport aux bailleurs. Elles acceptent trop facilement des concepts qu'elles ne partagent pas vraiment et qui par la suite seront adaptés en fonction des sensibilités, ce qui entraînera des différences appréciables entre la théorie et la pratique sur terrain selon l'agence d'intervention. La difficulté supplémentaire pour les approches « ménage » réside également dans la mise à disposition de ressources humaines de qualité pour l'encadrement. Cela reste un véritable challenge et des renforcements de capacité dans ce domaine sont indispensables pour s'assurer d'une bonne mise en œuvre de ces approches novatrices de façon relativement harmonisée. La méthodologie CEF représente assurément une orientation nouvelle dans les méthodes de travail pour l'accompagnement du développement agricole par les agents de vulgarisation au Burundi.

3°) Lors de l'exécution

Dans le cadre de la documentation consultée et lors des échanges réalisés au cours de cette étude, il est clairement apparu que le suivi/évaluation réalisé dans le cadre des interventions permet difficilement la mesure des impacts de telle ou telle approche. Les indicateurs utilisés au niveau du cadre logique et la situation de référence décrite ne permettent pas d'analyser les points forts et faibles des approches suivies et de quantifier leurs impacts dans le temps moyennant des conditions comparables. Il est donc recommandé d'apporter une attention particulière à l'avenir à l'adoption d'une démarche rigoureuse d'évaluation de l'approche mise en œuvre. Trop souvent, l'analyse est réalisée en fin de parcours au départ d'une évaluation conduite en référence aux critères classiques sans véritable analyse approfondie de l'approche elle-même.

L'exemple de la cellule suivi/évaluation mise en place dans le cadre du consortium TUBEHONEZA pourrait être capitalisé et servir de référence utile pour les projets qui seront développés à l'avenir.

11. Annexes

Annexe 1 : Termes de référence

AT AGRINATURA Burundi (ATAB)

Assistance Technique à la Coopération Européenne pour le développement rural du Burundi

Analyse des Approches et Méthodes de Projets / Programmes TdR

I. CONTEXTE

En Mai 2019, l'association AGRINATURA¹⁰ a signé un contrat avec la Délégation de l'UE (DUE) au Burundi pour la mise en oeuvre d'une "*Assistance Technique d'AGRINATURA au Burundi*", ATAB.

L'objectif général (impact) de l'ATAB est de *contribuer à la réduction durable de l'insécurité alimentaire et de la sous-nutrition au Burundi*.

Son objectif spécifique (effet) est d'*améliorer l'impact de la coopération européenne sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle (SAN), et pour une agriculture améliorant durablement la résilience de la population burundaise*.

Cette ambition est réalisée à travers l'engagement des acteurs impliqués dans la lutte pour la sécurité alimentaire et la résilience (SAN&R), dans trois (3) grands domaines ou résultats :

1. *Des études scientifique et techniques* afin d'identifier les défis / besoins de l'agriculture burundaise et favoriser les prises de décision et les concertations sectorielles.
2. *Des formations* en direction des institutions publiques et privées au Burundi, actives dans la SAN&R.
3. *Une communication élargie* sur les produits réalisés dans le cadre de l'intervention.

L'ATAB s'appuie sur deux groupes de travail (GT), en Europe et au Burundi. En Europe, le GT est composé des membres d'Agrinatura tels qu'iCRA, WUR, NRI, SLU, CIRAD. Au Burundi, le GT est formé de : Université du Burundi, ISABU, CAPAD, RBu2000+¹¹

La sécurité alimentaire et nutritionnelle est un défi majeur pour les autorités burundaises et pour ses partenaires au développement, internationaux comme nationaux. Le Burundi présente des indicateurs alarmants en termes de pauvreté des populations majoritairement rurales, qui pour leur grande majorité ne bénéficient pas d'un accès régulier à une alimentation variée et riche en diversité nutritionnelle.

De nombreuses initiatives existent au Burundi pour apporter des réponses concrètes à ces nombreuses contraintes. L'Union Européenne est un acteur majeur dans cette lutte pour la survie de la population burundaise. Ses Etats membres (Belgique, Pays-Bas, France, Allemagne, ...) mettent en oeuvre des programmes de développement rural, dans une logique de complémentarité. Sans oublier d'autres institutions telles les Nations-Unies et leurs agence FIDA, FAO, très impliquées dans les conditions

¹⁰ Réseau d'universités et de centres de recherche en Europe : <https://agrinatura-eu.eu/>

¹¹ WUR : Université de Wageningen (Pays-Bas), NRI : Natural Research Institute (Angleterre), SLU : Université de Stockholm (Suède), CIRAD : Coopération Internationale pour la Recherche Agricole pour le Développement (France) ; ISABU : Institut des Sciences Agronomiques du Burundi, CAPAD : Confédération des Associations des Producteurs Agricoles pour le Développement, RBu2000+ : Réseau Burundi 2000+

de valorisation des filières agricoles et de résilience. Signalons que cette synergie avec des institutions non-européennes constitue un des trois axes d'intervention de l'UE et des ses Etats membres au Burundi (Pays-Bas, Belgique, France) et de la Suisse pour lutter pour la SAN&R. Les autres axes étant : i) le développement socio-économique et l'accès aux services de base, ii) le soutien au processus démocratique.

Au Burundi le paysage institutionnel de l'appui au développement rural est vaste, avec des nombreux acteurs publics et privés, bilatéraux et multilatéraux. Malgré une volonté affichée d'œuvrer en cohérence les uns avec les autres, le constat est hélas régulièrement fait de multiples interventions non concertées, avec des conséquences souvent négatives en termes de coûts humains et financiers, ainsi que d'approches et de méthodes d'accompagnement des populations (chevauchements). Concernant ces dernières, les plus souvent mises en œuvre sur le terrain sont les Champs Ecole Paysans (CEP), Plan Intégré du Paysan (PIP). Elles sont portées sur le terrain soit par des projets, soit par des ONG (RBU2000+, COPED, ...), soit par des organisations paysannes (CAPAD, ...), ainsi que par les services déconcentrés de l'Etat. Les interventions de ces acteurs ont également des formes diverses, conjointes ou isolées.

Les présents Termes de référence ont pour objet d'analyser quelques-unes des principales approches des intervenants au développement du Secteur rural au Burundi, spécifiquement en matière de SAN&R.

II. OBJECTIF ET RESULTATS ATTENDUS DE L'INTERVENTION

Objectifs

Contribuer au renforcement de l'efficacité et l'impact de l'aide à travers l'harmonisation (ou la recherche de la complémentarité) des approches de différents intervenants

Résultats attendus

Le rapport d'étude, d'un maximum de 50 pages, fournira des réponses aux éléments suivants :

- Un bref rappel des principaux concepts sous-tendant différentes approches du développement agricole et rural¹²
- Un inventaire des programmes et projets de développement rural actuels au Burundi et de leurs approches / méthodes d'interventions auprès des bénéficiaires, particulièrement en matière de SAN et de résilience de populations. Les bénéficiaires évoqués ici sont les acteurs du développement rural et des filières agricoles, individuels ou en groupements
- Volet théorique : Une description analytique des logiques qui justifient ces approches, de leurs effets et impacts attendus (Théorie du changement) : comment les actions prévues atteindront les résultats attendus auprès des bénéficiaires ? Quelles hypothèses sous-tendent ces logiques ? Quels liens possibles entre ces diverses approches ?
- Volet pratique : Une analyse critique et constructive de la mise en œuvre de ces approches / méthodes (dans le contexte du Burundi) :
 - . Similarités / différences,
 - . Forces / faiblesses,
 - . Effets / impacts auprès des bénéficiaires¹³ : Autonomie, Appropriation, Anticipation, Participation à la vie communautaire, Inclusion de Genre, Production, Revenus, Compétitivité, Environnement, Biodiversité, etc.
- Proposer à la DUE et à ses partenaires des éléments d'orientation stratégique pour des interventions concertées et harmonisées auprès des populations rurales

¹² Des compléments d'informations pourront être ajoutés en annexe du rapport

¹³ En direction des producteurs individuels et en groupement

- Deux à trois études de cas (projets, interventions) révélateurs des approches /méthodes analysées, à partir desquels des leçons pourront être tirées à l’avenir

III. CADRE METHODOLOGIQUE

Préambule : dans le texte qui suit le terme « Expert » est générique, il peut inclure une équipe d’experts.

L’étude se déroulera en 7 phases :

- 1. Réunion de démarrage** entre le Groupe de Coordination et l’Expert afin d’harmoniser la compréhension des termes de références, fournir les premières orientations à l’étude. Cette réunion pourra être virtuelle (visio-conférence)
- 2. Revue bibliographique** des approches / méthodes et concepts (résultat attendu n°1), des travaux et documents antérieurs et actuels sur la SAN&R au Burundi, sur les approches utilisées par les intervenants, les changements attendus, etc. (voir résultats attendus plus haut)

Cette première phase commencera au domicile de l’expert et se poursuivra tout au long de la phase de terrain. Des éléments bibliographiques seront mis à disposition de l’Expert sur un site Dropbox. L’expert s’appuiera notamment sur les résultats de l’Etude de base réalisée dans le cadre de l’ATAB en 2019.

- 3. Phase de terrain** au Burundi qui commencera par une séance de débriefing à la DUE, et durant laquelle l’Expert procèdera à une série d’entretiens et de visites auprès des principaux acteurs de la SAN&R au Burundi, comme par exemple (indicatif) :

- Les populations rurales (producteurs/trices) individuels ou en groupements, tous secteurs confondus : productions végétales, animales, halieutiques, sylvicoles, ...
- Le Groupe de Travail de l’ATAB au Burundi : Université du Burundi, ISABU, CAPAD, Rbu2000+
- Les représentations au Burundi des Etats membres de l’UE : Belgique, Allemagne, Pays-Bas, France, etc.
- Les autres organisations bilatérales et multilatérales : Suisse, FAO, Banque mondiale, FIDA,
- Les institutions publiques au niveau central et délocalisé
- Les ONG internationales et nationales oeuvrant au Burundi dans le secteur rural : OXFAM, CORDAID, ICCO, Technoserve, Agriprofocus, World Vision, etc., ADISCO, COPED, etc.
- Etc.

Lors de cette phase d’enquête, il est recommandé de faire appel à des étudiants qui seront formés à l’application de guides d’entretiens, cela dans le cadre de stages. Leurs déplacements (frais de vie, hébergement, transport, ...) seront pris en charge par l’étude (voir budget plus bas).

A l’issue de cette phase, l’Expert proposera un « mapping » des acteurs et de leurs approches / Méthodes d’intervention, au Burundi. Sur le modèle déjà élaboré pour le secteur WASH (voir fichier attaché).

- 4. Une restitution des résultats provisoires** de l’étude, à Bujumbura, devant la DUE et les principaux partenaires. Un rapport intermédiaire succinct ou un aide-mémoire pourra être remis à cette occasion
- 5. Analyse et Rapportage** : De retour au domicile, l’Expert procèdera à une analyse plus approfondie des informations collectées sur le terrain, s’appuyant également sur les observations recueillies lors la réunion de restitution (étape précédente). Un rapport provisoire sera transmis à la DUE et aux Groupes de Travail.

6. **Réunion de restitution du rapport de l'étude** : durant une journée maximum. Les principales analyses et conclusions de l'étude seront présentées à la DUE et à ses partenaires. Cette séance de travail se tiendra à Bujumbura (séjour n°2 de l'expert international) mais aussi possiblement par visio-conférence.
7. **Finalisation et envoi du rapport final**, tenant compte des informations et observations issues de la dernière réunion de restitution.

IV. SOUTIEN TECHNIQUE ET LOGISTIQUE

L'équipe d'experts sera accompagnée dans la réalisation de sa mission par l'Unité de Gestion de l'ATAB et son coordinateur, mais aussi au Burundi par le bureau CECCODA SA. Ce dernier assurera à l'Expert les meilleures conditions de travail sur place : transport, facilités d'accueil (visa), logements, bureau avec connexion internet, etc.

V. Expertise

Dans le texte qui suit le terme « Expert » est générique, il peut inclure une équipe d'experts. L'étude sera réalisée par une équipe de 2 à 3 experts : 1 international + 1 à 2 nationaux.

Expert International (chef de mission, rédacteur principal) :

- . Titulaire d'un diplôme supérieur en Développement rural : Master, Doctorat (PhD)
- . Spécialiste en agronomie ou socio-économie du développement rural
- . Au moins 15 ans d'expérience dans le secteur du développement rural
- . Une très bonne connaissance des diverses approches et méthodologies, théoriques et pratiques, des interventions du développement rural en Afrique, et particulièrement au Burundi
- . La participation active à des écrits et publications sur les interventions d'appui au développement en milieu rural serait appréciée.
- . Une expérience du développement rural au Burundi
- . Maîtrise du Français et de l'anglais, si possible du Kirundi.

Expert National (*Recherche et Développement rural*) :

- . Titulaire d'un Doctorat en développement agricole et domaines associés : agronomie, agroéconomie, socio-économie, agroalimentaire, etc.
- . Auteurs de publications sur les logiques d'intervention en milieu rural et sur la SAN
- . Expérience d'interventions d'appui au développement aux populations rurales : filières agricoles, SAN, ...
- . Très bonne connaissance du paysage institutionnel du développement rural au Burundi
- . Bonne maîtrise du Français et du Kirundi

Les membres du Consortium AGRINATURA seront sollicités pour apporter leurs contributions au rapport.

Les conditions contractuelles des experts mobilisés seront réalisées conformément aux dispositions entendues avec le Groupe de Coordination du projet¹⁴.

Le rapport final de l'étude sera **remis à la DUE au plus tard le 1er Avril 2020**.

¹⁴ « Les tâches décrites dans les TdR pourront solliciter la contribution d'une équipe d'experts. Si celle-ci est constituée par une même entité, un contrat sera signé entre celle-ci et l'iCRA. Dans le cas contraire et si une équipe doit être constituée de spécialistes issus d'organisations diverses, le chef de mission sera la personne jugée la plus qualifiée. La prestation de chaque expert sera contractualisée directement avec leur organisation respective » (extrait du rapport de démarrage, Juillet 2019)

VI. PERIODE ET DUREE

L'étude se déroulera sur une durée totale de 63 H/J entre le 6 Janvier et le 31 mars 2020 selon la chronologie suivante (indicatif) :

	Phases / Etapes	Lieu	Période de prestation (Janv-Mars 2020)											
			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	Réunion démarrage	Domicile/Bdi												
2	Revue biblio	Domicile												
3	Enquêtes terrain	Burundi												
4	Restitution interméd	Burundi												
5	Analyse / Rapportage	Domicile												
6	Restitution finale	Domicile/Bdi												
7	Finalisation/Envoi Rapport	Domicile												

NB : une semaine d'un expert ne sera pas forcément occupée uniquement par l'étude.

La répartition des jours entre experts sera comme suit :

Expert international : 38 jours

Experts nationaux : 25 jours

L'équipe décidera d'un commun accord de la répartition entre les experts nationaux.

VII. BUDGET

Le budget global de l'étude est fixé à € 52.500 répartis en trois grandes rubriques :

- ✓ Expertise internationale et nationale (perdiems inclus) : 44.000 €
- ✓ Transport & Logistique : 4.500 €
- ✓ Gestion / suivi : 4.000 €

Ce montant est forfaitaire, les dépenses y afférentes ne nécessitent pas d'être justifiées. Aucun dépassement ne sera accepté.

Annexe 2 : Missions internationales à Bujumbura

Rapport détaillé des missions

MISSION 1

Vendredi 7 février 2020

Départ de Bruxelles vers Bujumbura via Addis par les vols ET 729 et ET 817.

Samedi 8 février 2020

Arrivée vers 14h et installation à l'hôtel.

Prise de contact avec les experts nationaux.

Dimanche 9 février 2020

Organisation du programme de travail

Rencontre avec Patrice Ndimanya, Professeur à l'UB et membre du Groupe de travail Burundi de l'ITAB.

Lundi 10 février 2020

Réunion de travail à l'ISABU avec les experts nationaux.

Réunion de démarrage à la Délégation de l'Union européenne à Bujumbura avec Gianpietro De Cao et Jean-Marie Bibara et l'équipe de consultant.

Réunion de travail avec Aad Kessler, Enseignant-Chercheur à l'Université de Wageningen.

Mardi 11 février 2020

Réunion de travail avec Frédéric Ntagunama, Mission d'Assistance Technique mesure d'appui à la résilience des populations du Burundi.

Réunion de travail à la FABI/UB, département des productions animales.

Réunion de travail à l'ISABU avec les experts nationaux.

Mercredi 12 février 2020

Réunion de travail au Réseau Burundi 2000 Plus avec Charles Bigirindavyi, coordonnateur national.

Réunion de travail chez Caritas international avec Bonaventure Nshimirimana, représentant pays.

Réunion de travail à l'Organisation d'Appui à l'Auto-Promotion, O.A.P. asbl avec Ernest Niyonzima, responsable axe développement économique local.

Réunion de travail à la FAO avec Cécile Gakima, coordinatrice nationale du Projet renforcement de la résilience des communautés rurales pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle FAO – Burundi.

Jeudi 13 février 2020

Réunion de travail à l'Ambassade des Pays-Bas avec Eddy Niyonzima, Gérard Muringa, Esther Loeffen et JW Nibbering.

Réunion de travail au siège d'ACORD avec Dieudonné Nduwimana, expert aménagement agricole, adaptation au changement climatique et développement communautaire et François Haragirimana, expert gouvernance locale et développement communautaire.

Réunion de travail à l'Ambassade de Belgique avec Carlos Lietar, Chef de mission de coopération.

Vendredi 14 février 2020

Prise de contact avec Georges HOUNGA, Directeur Pays, Welthungerhilfe (Agro Action Allemande).

Réunion de travail avec Nicodème Nimenya (FABI/UB) pour la préparation des visites de terrain.

Réunion de travail avec Dismas Manirakiza, doctorant. Exploitation des résultats des travaux conduits à Ngozi.

Samedi 15 février 2020

Séance de travail avec Neema Ciza Angélique, experte genre sur les approches contenues dans les documents et les aspects genre des enquêtes.

Rédaction de la note à adresser à la DUE.

Dimanche 16 février 2020

Lecture des documents reçus.

Lundi 17 février 2020

Réunion de travail chez CARE avec Jean Nimubona et Domitille Ntacobakinvuna en présence de l'experte genre, Neema Ciza Angélique.

Réunion de travail à l'Eglise anglicane au Burundi avec Léonidas Niyongabo et Léonie Ndayegamiye.

Réunion de travail au siège de l'asbl Twitezimbere avec Pontien Bikebalo, Directeur Général, Ladislav Kabwa, directeur technique et Adrien, expert développement communautaire.

Mardi 18 février 2020

Réunion de travail chez COPED avec l'Abbé Laurent Nindereye, Directeur technique.

Réunion de travail avec Dr. Joseph Bigirimana de l'IRRI.

Réunion de travail au siège d'IFDC Burundi avec Micael Beun et Bastiaan Huesken.

Réunion de travail au siège du FOPABU avec Festus Ciza, Président, François Vyizigiroti Secrétaire Exécutif et Richard Havyarimana chargé de communication.

Mercredi 19 février 2020

Réunion de travail avec Libère Bukobero, Secrétaire Général au siège d'Adisco à Bujumbura.

Réunion de travail à l'ISABU avec les experts nationaux : préparation des travaux de terrain.

Vol retour vers Bruxelles via Addis (vols ET 816 et ET 728).

MISSION 2*

Mission en partie prise en charge (billets, 5 jours de prestations et 4 jours de per diem) par VCA4D.

Jeudi 27 février 2020

Départ de Bruxelles vers Bujumbura via Addis par les vols ET 729 et ET 817.

Vendredi 28 février 2020

Arrivée à 16h et installation à l'hôtel.

Prise de contact avec les experts nationaux.

Samedi 29 février 2020

Réunion de travail à l'hôtel Rocca Golf avec les experts nationaux.

Réunion de travail avec Annick Sezibera, Confédération des Associations des Producteurs Agricoles pour le Développement (CAPAD).

Dimanche 1 mars 2020

Réunion de travail avec Dismas Manirakiza, doctorant. Point sur les données complémentaires collectées à Ngozi.

Rencontre avec Sylvain Dardel coordonnateur ITAB.

Bienvenue à Olimpia et M-H Dabat à l'hôtel Ubuntu en présence de Gianpietro De Cao et Sylvain Dardel.

Lundi 2 mars 2020

Contact avec Antoine Gahungu, FABI/UB.

Revue du PwP de Patrice Ndimanya.

Réunion de travail VCA4D à l'hôtel Ubuntu.

Mardi 3 mars et mercredi 4 mars 2020

Atelier conjoint ATAB et VCA4D à l'hôtel Royal.

Jeudi 5 mars 2020

Réunion de travail chez CAPAD avec Annick Sezibera, Jean-Marie Ndayishimiye.
Réunion de travail au PAM avec Guy Vivien Ndayikeje.
Réunion de travail chez SNV avec Filippo Ghezzi et Joris Backaert.
Réunion de debriefing de la mission ATAB/VCA4D.
Rencontre avec Georges Houna, WHH agro action allemande.

Vendredi 6 mars 2020

Rencontre avec l'Université du Burundi et l'ISABU.
Réunion de travail à l'Ambassade d'Allemagne avec Karine DESENNE,
Responsable Projets et Communication
Réunion de synthèse de la mission ATAB/VCA4D avec la DUE (Massimo, Xavier Pavard, Gianpietro De Cao et Jean-Marie Bibara).

Samedi 7 mars 2020

Atelier de travail avec les étudiants à l'ISABU. Analyse des résultats des travaux de terrain.

Dimanche 8 mars 2020

Déjeuner de travail avec Annick Sezibera (CAPAD) et Patrice Ndimanya (UB).

Lundi 9 mars 2020

Réunion de travail sur l'état d'avancement de l'étude avec Gianpietro De Cao, Célestin Niyongere (ISABU) et Patrice Ndimanya (UB).
Retour vers Bruxelles via Addis.

Annexe 3 : Documents consultés

- Aad Kessler et al. 2017 (draft). Mobilising farmers to stop land degradation : a different discourse from Burundi.
- Agriculture et sécurité alimentaire au Burundi : les bailleurs européens doivent soutenir la production agricole et la résilience de la population, Note d'analyse, EURAC, 2018.
- Anonyme (S.d.) Formation intégrale des producteurs. Paix et bénédiction sur les hommes de bonne volonté. 35 p.
- Aruna Bagchee, 1994. Agricultural Extension in Africa. Assessment, 81 p.
- AVSI, 2017-2018, Mesure d'appui à la résilience des populations du Burundi, 11ème fonds européen de développement, Référence : BI/FED/040-082-DR-01, Tubeho Neza, projet d'appui à la résilience communautaire dans le Buyenzi (PRARECOM), Burundi.
- Ayemou A.O. 2004. Analyse du secteur agricole du Burundi, 55p. En ligne : http://www.fao.org/fileadmin/user_upload/kagera/resource/analyse_secteur_agricole.pdf, consulté le 13/2/2020.
- Braun A. and Duveskog D. 2011. The Farmer Field School Approach – History, Global Assessment and Success Stories. Background Paper for the IFAD Rural Poverty Report. 38 p.
- Capitalisation des acquis et leçons apprises de la Caisse de Résilience mise en œuvre dans le cadre des projets PRO-ACT 1 & 2. Février 2020.
- CARE (2017). Evaluation de la phase pilote de connexion des groupes VLSA aux services financiers formels, Rapport de final de consultance, 71 pages.
- CARITAS (2013) Programme Multi-Acteurs d'amélioration de la Sécurité Alimentaire (PADDAM), 113 p.
- CARITAS (2015). Projet intégré d'amélioration durable de la sécurité alimentaire via l'autopromotion des populations dans les Communes Buhinyuza et Mwakiro. Rapport final Mai 2012 – Octobre 2015, 86 pages.
- CARITAS INTERNATIONAL, 2013-2017, Projet d'Amélioration Durable de la Disponibilité Alimentaire dans 3 communes de la region de Moso (PADDAM), dans le cadre du programme multi-acteurs d'amélioration de la sécurité alimentaire dans les communes Cendajuru en province Cankuzo, Kinyinya et Gisuru en province Ruyigi, Burundi.
- Cartographie des interventions de la FAO au Burundi. Mars 2019, 11 pages.
- Catalogue nationale des espèces et des variétés végétales cultivées au Burundi, Edition 2016.
- Consortium Twitezimbere-Coped-Help Channel Burundi (S.d). Stratégies d'intervention du Consortium Twitezimbere-Coped-HCB : Valorisation et développement des filières au Burundi. 10 p.
- CROIX ROUGE, 2018, Mesure d'appui à la résilience des populations du Burundi, « composante 1 : développement rural pour la nutrition », 11^{ème} fonds européen de développement, Référence : BI/FED/040-082-DR-01, Appui au développement rural et nutritionnel au sud-est du Burundi.
- DAI (2018) Cartographie et analyse du secteur privé au Burundi. Programme financé par l'UE. Rapport final, 131 pages.
- Duivenbooden N. van & Kessler A. (S.d) Cours de maitre. L'approche PIP (Plan Intégré du Paysan).
- Duivenbooden N. van, Kessler A., Moed I. & Nsabimana F. (2015). The PIP Approach Manual. A step-by-step explanation of the different phases of the creation and implementation of Integrated Farm Plans with examples from Burundi. Alterra Wageningen, RBU 2000+, SCAD. 57 p.
- Echo des Nations Unies au Burundi : Bulletin trimestriel du Système des Nations Unies au Burundi, de janvier à Mars 2016. Page 12 Institutionnalisation de l'approche CEP.
- Eglise anglicane (2015). Five Steps to Successful Community Engagement and Mobilization.
- Enquête agricole nationale du Burundi, campagne 2017-2018.
- Evaluation conjointe de la coopération de l'Allemagne, de la Belgique, de la Commission européenne, de la France, des Pays-Bas, du Royaume-Uni et de la Suède avec le Burundi, DCE, vol.2, 2014.

- FAO (2012). Système d'Alerte Précoce, Surveillance de la Sécurité alimentaire au Burundi (SAP/SSA). Bulletin numéro 108 de Décembre 2011, 4 pages.
- FAO (2016). Les caisses de résilience, 4 p.
- FAO (2017). Champs-Ecoles des producteurs. Document d'orientation. Planifier des programmes de qualité. 105 p.
- FAO 2017. Champs écoles des producteurs, document d'orientation, planifier les programmes de qualité.
- FAO. A case for résilience - caisses de résilience, 6 pages.
- FAO. 2018. Farmer field schools for small-scale livestock producers – A guide for decision makers on improving livelihoods. FAO Animal Production and Health Guidelines No. 20. Rome, FAO. 56 p.
- FAO (2019). Évaluation du programme de pays de la FAO au Burundi 2012-2018, juillet 2019.
- FAO (2019). Evaluation du programme de pays de la FAO au Burundi 2012-2018. Série d'évaluations de programme de pays. 117 p.
- FAO-Burundi (2019). Manuel de formation des facilitateurs sur l'approche champ école des producteurs (CEP). Document de travail. Septembre 2019. 116 p. (*Détailssur CEP*).
- FBSA (2013). Programme de lutte contre l'insécurité alimentaire et la malnutrition dans les communes de Cendajuru, Kinyinya et Gisuru dans la région du MOSO à l'Est du Burundi. Partie 1, 86 p. et Partie 2, 51 p.
- Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge/consortium ProVention, 2007. Outils d'Intégration de la Réduction des Risques de catastrophes. Analyse de la vulnérabilité et de capacités-Eglise Anglicane.
- Fiche d'enregistrement des producteurs des semences agréés et inspectés en 2016A.
- FIDA (2017) Note conceptuelle : République du Burundi: *Projet d'intensification de la production agricole et de réduction de la vulnérabilité au Burundi* (PIPARV-B), 15 p.
- Food and Agriculture Organisation of the United Nations (FAO), 2018, Mesure d'appui à la résilience des populations du Burundi, 11ème fonds européen de développement, Référence : BI/FED/040-082-DR-01, projet de renforcement des communautés rurales pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle.
- Groeneweg K., Buyu G., Romney D. & Minjauw B. (2005) Champs Ecoles Paysans d'Elevage. Ligne de conduite pour le manuel de facilitation et le manuel technique. International Livestock Research Centre. 261 p.
- INADES, Août 2016. Note de cadrage sur le développement de l'entreprenariat semencier paysan.
- INADES, Novembre 2016. Formation, Stimulation et Accompagnement des Alternatives de Développement « SAADEV » ; nov 2016.
- Kessler, A and van Reemst, L. (2018) changes in peoples motivation, land health and farm resilience: an impact assessment of the integrated Farm Planning approach – PIP. 24 p.
- Kessler, A. and Slingerland, E. (2018) The PIP approach: fostering resilience through integrated farm planning. 2 pages.
- Khisa, G. (2014) Farmers field school methodology. Training of trainers manual. FAO, 101 p.
- Koko Nzeza, C. (2011) Formation des facilitateurs CEP. 38 p.
- L'approche auto-promotionnelle PIP-Mboniyongana au service du développement agricole durable au Burundi-Bulletin annuel 2017.
- La voie des collines, bulletin trimestriel d'information, de formation et d'action du monde rural, n°10, octobre-décembre 2014.
- L'approche PIP, mars 2019 (Aad) : vers une gestion responsable axée sur la résilience.
- Louvain Développement (2013). Projet d'amélioration durable de l'accès aux semences, aux intrants et outillage agricole dans 3 communes de la région du MOSO. Document technique et financier, 76 p.
- L'Union européenne contribue à la sécurité alimentaire des populations du Burundi, News stories, EEAS/SEAE, 2017.
- Marcel Krabbendam, COPED-2014. Etude d'évaluation d'impact du projet « Appui à l'émergence de quatre-vingt-dix Mutuelles de Solidarité (MUSO) dans les trois vicariats du diocèse de Bururi ».

- Linda Mayoux et Oxfam Novib, 2014, Route cahoteuse des rêves de diamants : Créer une vision et catalyser un mouvement pour la justice de genre, manuel de mise en œuvre communautaire, programme WEMAN, La Haye, Pays-bas.
- Ministère de l'agriculture et de l'élevage (2011) Stratégie sous sectorielle d'aménagement des marais et de protection des bassins versants, 58 p.
- Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage (MINEAGRIE). 2014. Etats généraux de l'Agriculture et de l'Elevage du Burundi. République du Burundi, Bujumbura, 158 p. [en ligne] <http://bi.chm-cbd.net/chm-burundais/pfinstitut/direction-des-eaux-de-la-peche-et-de-l-aquaculture/etats-generaux-de-l-agriculture-et-de-l-elevage-egae-edition-2014/download/fr/1/Rapport-etats-generaux-2014.pdf>
- Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage (MINEAGRIE). 2019. Guide pratique harmonisé pour la conduite de la riziculture au Burundi, 14 p.
- Ndiaye A. (2010). Harmonisation des approches de renforcement des capacités des producteurs. Projet d'appui à l'intensification et à la valorisation agricoles du Burundi. 18 p.
- Ndimanya P. (2015). Revue à mi-parcours du PNIA et contribution des Organisations Paysannes et des Organisations d'appui. 37 p.
- Ndimanya P. (2016) Solidarité Communautaire pour l'Auto-développement : Evaluation du PIP mise en œuvre par la composante agricole du SCAD. Janvier 2016. 50 p.
- Niek van Duivenbooden et al. 2015. The PIP Approach manuel, version december 2015.
- Nimenya N. (2018). Evaluation du niveau d'adoption et d'appropriation des innovations technologiques diffusées dans la zone d'action du projet FMM/GLO/112/MUL en Communes Kayokwe & Nyabihanga. Rapport définitif de consultance commanditée par la Représentation de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) au Burundi. 32 p + annexes.
- Niyonsaba E., Ndimanya P., Nshimayezu M., Spikker J. & Liseki J. (2019) Le paysage des organisations paysannes agricoles au Burundi : analyse de l'efficacité et de l'efficience. Rapport de l'étude. Numéro du projet : 19at-8112, AS 11329. Numéro de référence : MAT 19 BI 01. Bujumbura, mai-décembre 2019. 78 p.
- Nkurunziza, L., Hicitunka, C. Nimenya, N. (2019) Etat des lieux et propositions des pistes pour un (renforcement des actions dans le secteur de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et la résilience des populations au Burundi. AT AGRINATURA Burundi, 48 pages avec annexes.
- Note conceptuelle : République du Burundi : *Projet d'intensification de la production agricole et de réduction de la vulnérabilité au Burundi* (PIPAB-B), IFAD 2017.
- Note commune du programme TUBEHONEZA et documents AVSI, World Vision Allemagne, Croix -Rouge Espagnole, WHH, FAO.
- Olivier De Sardan J-P, (2011) Aide humanitaire ou aide au développement ? La famine de 2005 au Niger. *Ethnologie française*, 41 (3) 415-429.
- PAM (2016) Analyse de la Sécurité Alimentaire d'urgence (EFSA - Emergency Food Security).
- PAPAB-The PIP approach: moving towards a resilience based stewardship.
- Patrick Van Damme et Patrice Ndimanya, novembre 2019. Etat des lieux des principales filières semencières au Burundi.
- Ponniah A., Davis K. and Workneh S. 2007. Farmer Field Schools : An Alternative to Existing Extension Systems ? Experience from Eastern and Southern Africa. *Journal of International Agricultural and Extension Education*, 14, 81-93.
- Pozy P. 1984. Production laitière au Burundi. Partie I : Analyse des performances laitières d'animaux croisés Ankole x Sahiwal en région de basse altitude (Plaine de la Ruzizi). *Revue d'Elevage et de Médecine Vétérinaire des Pays Tropicaux*, 37, 197-204.
- Pozy P., Muniyakazi L. 1984. Production laitière au Burundi. Partie II : analyse des performances laitières du bétail Ankole en haute altitude. *Revue d'Elevage et de Médecine Vétérinaire des Pays Tropicaux*, 37, 205-211.
- Programme national de subvention des semences au Burundi (PNSSB), juin 2016.
- Projet d'Appui à la Productivité Agricole au Burundi (PAPAB) : rapport des réalisations du 1^{er} semestre 2018, Août 2018.

- Programme de développement des filières « PRODEFI ». 2017. Rapport de supervision. République du Burundi, Bujumbura, 81 p.
- Programme National de Sécurité Alimentaire - PNSA) (2009-2015), FAO 2009.
- Projet d'Appui à l'Intensification et à la Valorisation Agricoles du Burundi « PAIVA-B » 2015. Rapport des réalisations de 2014. République du Burundi, Bujumbura, 156 p.
- Projet d'Appui à la Reconstruction du Secteur de l'Élevage « PARSE ». 2012. Rapport de supervision. République du Burundi, Bujumbura, 101 p.
- Rapports annuels 2012 à 2018. Unité Production des Semences Pré-base des Cultures Vivrières de l'ISABU.
- République du Burundi, Cadre Stratégique de Croissance et de Lutte contre la Pauvreté (CSLP), CSLPII 2012-2015, Bilan de mise en œuvre, 2016.
- République du Burundi, Plan National d'Investissement Agricole (PNIA) 2012-2017, 2011, MINAGRIE.
- République du Burundi : Programme d'options stratégiques pour le pays, FIDA 2008.
- République du Burundi, Stratégie Agricole Nationale 2008-2015, 2008, MINAGRIE.
- Résolution adoptée par l'Assemblée générale n° 72/239 du 20 décembre 2017 : décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale (2019-2028).
- Résolution adoptée par l'Assemblée générale n°66/222. Année internationale de l'agriculture familiale (2014).
- SHER (2012). Déterminants de l'insécurité alimentaire dans huit communes de la région naturelle du Moso, 70 p.
- Sen A. (2008), Ethique et économie, PUF, Paris, 355 p.
- Système de production des semences au Burundi, présentation Mbonihankuye Cyrille, responsable service semence à l'ISABU, 2019.
- Système de suivi de la sécurité alimentaire – Burundi, FSMS, World Food Programme, PAM 2017.
- The PIP approach, forstoring sustainable agriculture through integrated farm plans.
- The PIP approach: towards resilience-based stewardship, Strategy Note-October 2018.
- Van Damme, P. et Ndimanya, P. (2019). Etat des lieux des principales filières semencières au Burundi. ASiST. Rapport de mission, 25 p.
- Wageningen, Pays-Bas, mars 2016. L'approche PIP – Promouvons une agriculture durable à travers des Plans Intégrés du Paysan.
- Welthungerhilfe (WHH), avril 2018, Mesure d'appui à la résilience des populations du Burundi, 11ème fonds européen de développement, Référence : BI/FED/040-082-DR-01, Tubeho Neza : « Meilleures conditions de vie » Burundi.
- WHH/IRC, Février 2018. Projet d'amélioration de la Nutrition et de Renforcement de la Résilience au Burundi.
- WORLD VISION Deutschland et e.V, Mesure d'appui à la résilience des populations du Burundi, 11ème fonds européen de développement, Référence : BI/FED/040-082-DR-01, Tubeho Neza, Numéro 12.
- World Vision-Care, Mesure d'appui à la résilience des populations du Burundi, projet « TUBEHONEZA » par WV-Care, 2020.
- WSM (2013). Présentation de la contribution de WSM au programme de la sécurité alimentaire et nutritionnelle au Burundi. 81 p. (*vision ADISCO*).

Annexe 4 : Personnes rencontrées

- Joris Backaert, SNV
- Micael Beun, IFDC
- Joseph Bigirimana, Coordonnateur régional IRRI, Bureau Afrique Orientale et Australe
- Charles Bigirindavyi, coordonnateur national, Réseau Burundi 2000 Plus et membre du Groupe de travail Burundi de l'ITAB
- Pontien Bikebako, Twitezimbere
- Jean-Paul Bitoga, Coordonnateur du PRODEFI, FIDA
- Libère Bukobero, ADISCO
- Gianpietro De Cao et Jean-Marie Bibara, Délégation de l'Union européenne à Bujumbura
- Karine Desenne, Ambassade d'Allemagne
- Jean François Detry, coordonnateur international, Programme d'Appui Institutionnel et Opérationnel au Secteur Agricole du Burundi, Enable
- Andréa Fabiani, AVSI
- Fidèle Gahungu, Directeur Général de l'ONCCS
- Cécile Gakima, coordinatrice nationale du Projet renforcement de la résilience des communautés rurales pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle FAO – Burundi
- Gérard, Coordonnateur de PATAREB, Projet BAD dans la région naturelle du Bugesera
- Filippo Ghezzi, SNV
- Vénuste Gikota, PAIOSA/ENABEL
- Richard Havivyarimana et son comité, COPROSEBU
- Cyrille Hicintunka, ISABU
- Georges Houna, Directeur Pays, Welthungerhilfe (Agro Action allemande)
- Bastiaan Huesken, IFDC
- Espérance Kamariza, WVIi
- Aad Kessler, Enseignant-Chercheur à l'Université de Wageningen
- Carlos Lietar, Chef de mission de Coopération Ambassade de Belgique
- Josianne Manirakiza, FABI/UB, département des productions animales
- Guy Vivien Ndayieje, PAM
- Jean-Marie Ndayishimiye, CAPAD
- Abbé Emile Ndayizigiye, Directeur National de COPED
- Patrice Ndimanya, Professeur à l'UB et membre du Groupe de travail Burundi de l'ITAB
- Dieudonné Nduwimana, expert aménagement agricole, adaptation au changement climatique et développement communautaire et François Haragirimana, expert gouvernance locale et développement communautaire, ACORD
- Jean Nimubona, CARE
- Léonidas Niyongabo, Eglise Anglicane
- Espérance Niyonsaba, AGRITERRA
- Ernest Niyonzima, responsable axe développement économique local, Organisation d'Appui à l'Auto-Promotion, O.A.P. asbl
- Eddy Niyonzima, Gérard Muringa, Esther Loeffen et JW Nibbering, ambassade des Pays-Bas
- Bonaventure Nshimirimana, Chargé de mission chez Caritas international Belgique
- Frédéric Ntagunama, Mission d'Assistance Technique mesure d'appui à la résilience des populations du Burundi
- Juvénal Ntarima, ZOA
- Almudena Pelegrin, Croix-Rouge
- Alice Quagliato, OXFAM
- Jean-Claude Sabushimike, FOPABU
- Richard Sahinguvu, INADES
- Annick Sezibera, CAPAD

Annexe 5 : Etude de cas

Etude de cas 1 – Encadrement des éleveurs au Burundi

De l'époque coloniale aux années 1980 : une approche centralisée initiée par l'administration coloniale

Cette approche centralisée a été mise en place à l'époque coloniale par l'initiation des stations zootechniques de recherche (station de Mahwa et de Rukoko), axées principalement sur l'espèce bovine. Des recherches zootechniques étaient principalement orientées vers l'importation des animaux et des semences exotiques et le croisement de la race locale Ankole ; la gestion des pâturages naturels via le paddocking et les feux de brousse dirigés ; la promotion des animaux croisés par l'insémination artificielle ou la monte naturelle avec des taureaux améliorés au sein des exploitations pilotes autour des stations (Po Pozy, 1984 ; Pozy & Munyakazi, 1984). Des recherches sur l'adaptabilité, les itinéraires techniques et la conservation des cultures fourragères avaient été initiées dans les stations sans être diffusées en milieu rural. Une diffusion à faible échelle a été observée pour les espèces graminéennes dont les principales sont le *Trypsacum laxum*, le *Penisetum Purpureum* et le *Sétaria Sphacelata*.

Au niveau du suivi vétérinaire, l'administration belge avait initié des mesures de lutte prophylactique contre les pathologies bovines fréquentes : installation des dipping tank et l'imposition aux agri-éleveurs de pratiquer un détiquetage communautaire au moins une fois par semaine, l'organisation des campagnes de vaccination contre la brucellose, etc., de vermifugation, la formation des techniciens vétérinaires et l'installation du laboratoire vétérinaire.

Vue que ces technologies ont été introduites sans que les agri-éleveurs en soient informés et sensibilisés, cette approche du top-down n'a pas permis aux agri-éleveurs de s'approprier toutes ces technologies. Cela s'est traduit notamment par des réticences dans la vaccination des animaux, dans l'installation des cultures fourragères, etc. La diffusion des technologies qui normalement était destinée aux agri-éleveurs pauvres, n'a principalement touché que les agri-éleveurs riches capables d'entretenir les animaux améliorés. Cependant, ces derniers ont été aussi découragés par l'absence de marché d'écoulement du lait et par les coûts élevés d'entretien des animaux. Le faible taux de réussite de l'insémination artificielle a également constitué un facteur limitant (Hatungumukama & Nahimana, 2013).

A partir des années 1980 : une approche de vulgarisation agricole par les services étatiques

A l'époque coloniale, la Belgique n'a pas appuyé la formation des docteurs vétérinaires qui a été par après initiée par le Gouvernement du Burundi après l'indépendance en envoyant les étudiants en Russie. Cette formation fut censurée par la mise en place au niveau du Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage, d'une structure décentralisée de suivi vétérinaire avec des docteurs vétérinaires au niveau provincial, des techniciens vétérinaires au niveau des communes et des agents infirmiers vétérinaires au niveau zonal. En 1992, une ligne de vulgarisation agricole fût initiée par la création d'une Direction générale de la vulgarisation agricole et la mise en place des directions provinciales de l'Agriculture et de l'Élevage (DPAE). Ainsi, la structure décentralisée de suivi vétérinaire fût logée au sein des DPAE. Par après, un maillon de vulgarisation au niveau collinaire avait été initié : des moniteurs d'agriculture (qui devaient assurer l'encadrement agricole et élevage) avaient été mise en place pour renforcer le canal de communication jusqu' aux exploitants ruraux (Ayemou, 2004). Ce manque d'indépendance a limité les activités de recherche et de vulgarisation dans le secteur de l'élevage qui ont été dominées par celui de l'agriculture.

Du point de vue de la diffusion des innovations, la recherche et validation de nouvelles technologies étaient effectuées au sein de l'institut de recherche agronomique (ISABU) et la Faculté d'Agronomie de l'Université du Burundi, qui devaient développer des supports de vulgarisation et restituer les nouvelles technologies aux Services de Vulgarisation des DPAAE. Enfin, la communication des innovations aux agriculteurs devait être assurée par les services des DPAAE. Cependant, la collaboration entre ces agents de recherche et de vulgarisation n'a pas été effective. Une multitude d'innovations produites par la recherche et non transmises aux utilisateurs finaux restaient dans les tiroirs. En outre, les faibles moyens de fonctionnement et le manque consécutif de motivation-considération des agents de vulgarisation, constituent de grands défis en matière de communication et vulgarisation agricole.

A partir de 2009 : une approche des agents communautaire en santé animale :

A partir de 2009, le projet d'appui à la Reconstruction du Secteur de l'Élevage (PARSE) a introduit une nouvelle approche des « Agent Communautaire en Santé Animale (ACSAs) » dans sept provinces qui constituent sa zone d'action. L'objectif était de mettre en place des services de proximité durables en santé animale pour (i) améliorer l'accès des ménages pauvres et des personnes vulnérables aux services de santé animale à travers le développement de réseaux d'ACSAs, et (ii) renforcer les capacités des services vétérinaires de protection et de prévention contre les risques sanitaires (PARSE, rapport de supervision, 2012).

Les ACSAs interviennent auprès des éleveurs d'une manière privée et sur un principe de recouvrement des coûts. Ils étaient également contractualisés avec le projet PARSE pour l'exécution d'un nombre limité et précis de services, notamment la veille sanitaire, la collecte d'information sur le terrain (enregistrement des naissances, le bouclage et immatriculation des animaux etc.), la réalisation des campagnes de vaccination, la détection des chaleurs.

La première phase a été la mise en place d'un cadre légal et réglementaire des ACSAs. La deuxième phase a consisté en l'organisation des campagnes de sensibilisation de l'administration et de la population sur la nécessité de mise en place du service de proximité, le ciblage des ACSAs en assemblée générale au niveau des collines et l'organisation d'un test de recrutement. La troisième phase a concerné le renforcement des capacités des techniciens vétérinaires communaux pour leur permettre d'assurer la supervision/appui conseil régulier des ACSAs. La quatrième phase a été la formation des ACSAs recrutés. Une formation intensive initiale de 10 jours a été assurée. Il était également prévu des formations de recyclage, qui cependant n'ont pas été réalisées comme prévu. Sept pharmacies vétérinaires provinciales ont été installées dans chaque province d'action du projet, via une contractualisation avec des grandes pharmacies privées. Chaque ACSA a reçu, à partir de ces pharmacies, un kit d'équipements initial constituant le fonds de démarrage composé d'un vélo et de médicaments de base. Il recevait également une prime mensuelle de 17 dollars. Les ACSAs ont été placés sous la responsabilité professionnelle du Médecin vétérinaire provincial et sous la supervision rapprochée du Technicien vétérinaire communal (PARSE, rapport de supervision, 2012). Cela a constitué un frein au fonctionnement sous leur statut privé, ces services vétérinaires étatiques ayant gardé le réflexe de considérer les ACSAs comme un des maillons de l'encadrement vétérinaires publics.

Au début, des succès de cette approche ont été reportés, notamment au niveau de l'augmentation du nombre de ménages ayant recours aux services des ACSAs, de l'appréciation par les agri-éleveurs du travail des ACSAs et une tendance à la baisse du taux de mortalité des animaux. Cependant, le travail des ACSAs a été rapidement concurrencé par des praticiens privés, qui sont souvent des chômeurs techniciens vétérinaires et même ceux qui ont terminé l'université. Ces praticiens s'approvisionnent en médicament dans les pharmacies et fonctionnent de manière privée à l'instar des ACSAs. Ces derniers se trouvent concurrencés par ces praticiens qui se sont révélés plus compétitifs que les ACSAs suite au faible niveau de formation et d'expérience de ces derniers. En effet les agri-éleveurs plus nantis préfèrent avoir recours aux techniciens vétérinaires ou à ces praticiens privés même si le coût est très élevé, plutôt qu'aux prestations des ACSAs. Ces derniers sont pour la plupart sollicités

par des agri-éleveurs pauvres qui souvent ne sont pas en mesure de rembourser les médicaments et la prestation des ACSAs. Par conséquent, le fonds de démarrage octroyé aux ACSAs n'était pas durable pour la plupart de ces ACSAs. En outre, la fermeture de certaines pharmacies privées provinciales ont fait que les ACSAs ne disposaient plus suffisamment de marché d'approvisionnement en médicaments.

Après le projet PARSE, l'arrêt de la prime aux ACSAs, l'incapacité de continuer à s'approvisionner en médicaments et la concurrence avec les autres pratiquants privés, ont limité l'efficacité de cette approche. Elle n'a continué à fonctionner que dans les provinces d'intervention des autres projets du FIDA : le Programme de développement des filières (PRODEFI) d'une durée de 10 ans à partir de 2010 et le Programme d'appui à l'intensification et à la valorisation agricoles du Burundi PAIVA B d'une durée de 8 ans à partir de 2013. Dans les zones d'intervention de ces projets, les ACSAs ont été formés conjointement avec les moniteurs agricoles, en vue de renforcer leurs capacités en matière de ciblage, de suivi et le conseil des bénéficiaires de la CSC bovine. Cependant, ces projets octroyaient des primes différentes aux ACSAs. Le PAIVA B donnait 8 500 FBU et le PRODEFI 50 000 FBU. Cette prime a été par après harmonisée à 15 000 FBU.

Toutes ces considérations montrent que l'efficacité de l'approche des ACSAs au Burundi reste limitée par leur dépendance aux appuis des projets, leur faible niveau de formation et leur incapacité à s'approvisionner en médicaments vétérinaires pour assurer la pérennité de leurs prestations.

A partir de 2009 : une Approche Troupeaux-Ecole-Paysans (TEP) :

Principes de l'approche :

D'une manière globale, les champs-écoles-paysans (CEPs) sont des espaces où des producteurs (en groupe de 25 à 30) se rencontrent régulièrement autour d'un thème spécifique à leurs systèmes de production. Les expériences et les savoirs sont partagés de façon libre et chacun apprend de l'autre. Un facilitateur guide les membres du groupe dans leur recherche et les aide à diagnostiquer un problème et trouver une solution (FAO, 2018 ; Braun et Duveskog, 2011). Les CEPs sont apparus dans le domaine agricole en 1989, en Indonésie, pour assister les agriculteurs dans leur lutte contre les insectes et les dégâts qu'ils causent à leurs champs rizières (Braun et Duveskog, 2011). Ils se sont ensuite répandus en Asie et en Afrique de l'Est pour encadrer les agri-éleveurs et améliorer leur niveau de subsistance, que ce soit dans le domaine agricole ou dans celui de l'élevage (Braun et Duveskog, 2011).

Les avantages des CEPs sont le renforcement des compétences techniques des agri-éleveurs et la création d'un réseau de solidarité sociale où les paysans discutent de leurs problèmes, partagent leurs expériences et s'entraident mutuellement. Les CEPs constitueraient également **une fenêtre de négociation** pour écouler les produits des membres et pour rechercher des crédits. Ils permettent aussi de **renforcer les liens avec les institutions de recherche et de développement** (Ponniah *et al.*, 2007). Enfin, les innovations validées par les membres des CEPs sont supposées facilement adoptées par les non-bénéficiaires (FAO, 2018).

Mise en œuvre de l'approche en matière d'élevage bovin laitier au Burundi :

Le Gouvernement ayant constaté dans le passé, que la vulgarisation agricole par les services étatiques n'a pas été effective et que les résultats de la recherche sont toujours restés hors de la portée des agri-éleveurs, a choisi à travers les projets financés par le FIDA d'adopter une approche participative qui implique les bénéficiaires comme partenaires actifs dans la recherche et la vulgarisation agricole. L'approche Troupeaux-Ecole-Paysans (TEP) a été initiée dans le but d'assurer un encadrement technique de proximité des bénéficiaires de la politique de repeuplement du cheptel bovin laitier qui a débuté à partir des années 2000. L'approche a été initialement mise en place par le projet PARSE à partir de 2009 et a été officiellement acceptée comme mode d'encadrement et de vulgarisation agricole à partir de 2014 (MINEAGRIE, 2014).

Les étapes de mise en œuvre de l'approche TEP par le projet PARSE ont été (FAO, 2018)

Formations des maîtres formateurs : la première étape était la formation de **18 maîtres formateurs qui s'est déroulée au Kenya pendant six semaines**. Ces stagiaires étaient des **agents de vulgarisation agricole et d'élevage du Ministère, de l'ONG ACORD et du projet PARSE**. Ces maîtres formateurs étaient les ambassadeurs de l'approche TEP dans le secteur de l'élevage au Burundi. Pour mieux comprendre la méthodologie, chaque maître formateur a mis en place un **TEP pilote et organisé des sessions hebdomadaires**. À la fin du cycle de mise en œuvre, tous les maîtres formateurs se sont réunis pour un cours de recyclage. Cela a permis de discuter des expériences acquises avec les TEP pilotes et d'évaluer les canaux de communication utilisés. Par après, ces maîtres formateurs ont été autorisés à former des animateurs locaux.

Formation des animateurs ou facilitateurs locaux : Dans chaque commune ciblée, une personne a été choisie pour jouer le rôle de facilitateur. Ces derniers ont été **formés en quatre sessions de deux semaines**. La formation a été dispensée par les maîtres formateurs avec le soutien d'experts de la FAO.

Mise en place des TEP : Les maîtres formateurs devaient aider les facilitateurs à organiser et à mener des activités des TEP, à faciliter des ateliers d'échange, à acquérir du matériel d'apprentissage. Au total, 200 TEP ont été mis en œuvre pour près de 7 500 agri-éleveurs, dont plus de 65 % étaient des femmes. Deux tiers de ces TEP étaient axés sur la production laitière.

Par après, le PRODEFI et le PAIVAB ont continué la mise en œuvre de l'approche. Par exemple pour le **PRODEFI** : Sur 400 facilitateurs prévus, 208 (52%) dont 10,6% de femmes ont été formés et 200 TEP prévus (100%) ont été mis en place et ont formé 6 018 éleveurs contre 6 000 prévus (100,3%) dont 40% de femmes (PRODEFI : Rapport de supervision, 2017). **Pour le PAIVA B** : en 2014 : un maître formateur a formé 15 animateurs ; chacun d'eux devrait initier 2 TEP ; 29 TEP ont été mis en place (PAIVA B : Rapport d'activité de 2014).

Pour tous les projets, les bénéficiaires prioritaires étaient ceux ayant reçu une vache dans le cadre de la chaîne de solidarité communautaire bovine, mais les TEPs incluaient également ceux qui désiraient entrer dans la chaîne et les non-bénéficiaires disposant de leurs propres vaches. Cependant, une certaine réticence a été observée surtout chez ces derniers, suite probablement aux exigences en temps nécessaire pour suivre les formations et au manque de motivation lié au fait qu'ils ne se sentaient pas concernés par le programme. En effet, les **membres des TEPs devaient suivre une formation pratique et théorique durant un an avec une réunion toutes les semaines**.

Appuis des projets pour le fonctionnement des TEP élevage bovin laitier :

1. Pour être dans la liste des bénéficiaires des animaux, les agri-éleveurs devaient disposer d'1 ha de propriété pour pouvoir installer suffisamment de cultures fourragères pour nourrir l'animal en stabulation permanente. Les membres identifiés devaient par la suite installer ces cultures fourragères. En plus des animaux donnés aux membres dans le cadre du programme de repeuplement du cheptel ou de la chaîne de solidarité communautaire, un kit d'accompagnement était octroyé aux bénéficiaires : **un crédit de 6 sacs de ciment était donné aux bénéficiaires identifiés en vue de faciliter la construction des étables cimentées**. Ces derniers devaient rembourser la première naissance et le ciment aux bénéficiaires suivants par la chaîne de solidarité communautaire.

2. Afin de permettre l'écoulement du lait produit, des **centres de collectes de lait** ont été mis en place aux niveaux des zones de concentration des animaux. Des petites **boutiques d'intrants** avaient été mises en place au niveau de ces centres de collecte du lait : notamment les médicaments vétérinaires et les sous-produits agro-industriels pour la complémentation des animaux, afin de permettre l'adoption des technologies apprises dans les écoles-paysans. En outre, ces centres devaient octroyer des crédits sociaux en cas de besoins (maladies ou autre cas de besoin) et des crédits en médicaments et en concentrés, afin de les motiver à écouler le lait au niveau des centres. Tous ces crédits étaient en

principe remboursés sur les paiements du lait mensuels. Cependant, **l'approvisionnement des boutiques d'intrants n'a pas été régulier**, suite probablement aux faibles recettes issues de la commercialisation du lait liées au manque de marché d'écoulement du lait de ces centres. Une extension de ces services pourrait encore attirer les agri-éleveurs à adhérer dans les groupements. Par exemple, le CCL Gisabo dans la commune Muramvya souhaitait que chaque membre ait une carte d'assurance maladies.

3. Des séances de sensibilisation sont organisées sur les collines ayant bénéficié du bétail pour amener les éleveurs à adhérer aux **groupements pépiniéristes**. L'objectif de ces groupements était de produire des plants de *Calliandra sp.* (Arbuste fourrager légumineuse) qui vont servir de fourrage pour l'alimentation du bétail mais aussi, des plants d'Eucalyptus à installer sur les crêtes dénudées communales et dans les propriétés privées **sous forme de micro boisements**. Les projets octroyaient des semences et d'autres matériels pour les pépinières (sachets, arrosoirs etc.).

4. Quelques médicaments et des semences des bana-grass étaient octroyés aux premiers bénéficiaires. Le projet donnait également le matériel didactique nécessaire pour la formation des facilitateurs et des bénéficiaires, notamment la **matière première pour la fabrication des blocs à lécher traditionnels** (PAIVA-B/rapport de supervision, 2015). En, outre, **des primes étaient octroyées aux facilitateurs locaux**.

5. Les thèmes abordés dans le domaine de l'élevage étaient principalement centrés sur l'alimentation des animaux, la santé animale et la gestion de la reproduction. i) En matière d'alimentation animale, les membres avaient appris les différents besoins nutritionnels des animaux et les composants alimentaires de la ration pour satisfaire ces besoins, **l'intégration agriculture-élevage par installation de ces cultures fourragères** sur les courbes de niveau et dans les limites des propriétés (embocagement), la fabrication d'aliments concentrés et de blocs à lécher et la conservation du fourrage par ensilage (avec traitement du fourrage avec de la mélasse). ii) En ce qui concerne la santé animale, les sujets abordés étaient : les maladies à tiques ; les maladies à mouches, leurs signes cliniques et le traitement etc. iii) En matière de gestion de la reproduction des animaux, les apprentissages ont principalement porté sur les signes d'une vache en chaleur, le moment optimal de saillie (12 heures après les chaleurs) et d'une vache au stade de vêlage. En outre, des formations sur l'itinéraire technique de la traite, la transformation artisanale et la commercialisation du lait et des produits laitiers ont été données. Ces **formations étaient couplées à des visites d'échange d'expériences** chez les membres ayant manifesté des succès et chez d'autres qui restaient en arrière.

6. Des visites d'échanges d'expérience ont été organisées à l'intention des bénéficiaires des appuis du projet PAIVA-B et partenaires locaux dans 3 Provinces (Karusi, Gitega et Kayanza). Les visites étaient centrées sur les points suivants : techniques modernes d'élevage (alimentation du bétail, hygiène de l'étable, production du fumier, suivi sanitaire du bétail), structuration des éleveurs (Comités d'éleveurs, coopératives d'éleveurs), gestion de la CSC (Chaîne de Solidarité Communautaire), remboursement des kits et fonctionnement du centre de collecte de lait.

A la fin de la formation d'une année, les membres sont sensibilisés à intégrer à l'élevage bovin d'autres activités génératrices de revenus. Certains TEP investissent dans l'élevage des porcs, d'autres dans celui des caprins ou dans les cultures vivrières. Le PAIVA B **octroie une somme de 800 000 FBU pour démarrer ces activités génératrices de revenus**.

Cependant, en raison de **l'irrégularité des primes des facilitateurs qui entraîne leur découragement**, les formations reçues n'ont été ni complètes, ni maîtrisées et **faiblement adoptées par les bénéficiaires** (PRODEFI : rapport de supervision, 2017).

Leçons apprises sur l'efficacité de l'approche TEP :

Mise en œuvre de l'approche en matière d'élevage des bovins laitiers

Une étude de terrain a été effectuée pour évaluer l'efficacité de l'approche TEP dans l'adoption des technologies introduites au travers les projets de développement rural et dans l'amélioration de la productivité de l'élevage bovin laitier. **L'étude a été réalisée dans les provinces de Muramvya et Gitega**, situées dans les montagnes humides, où la plupart des interventions du projet ont lieu. La région est densément peuplée avec un nombre moyen de 300 personnes par kilomètre carré. Sur la base des informations fournies à l'avance par les personnes ressources des projets, nous avons sélectionné quatre TEP pilotes axés sur les bovins laitiers (2 dans chaque province) qui avaient terminé la période de formation préliminaire d'un an. Dans ces TEP, nous avons sélectionné tous **les membres TEP qui ont montré une volonté de participer à l'étude (n = 58)**. Les **agriculteurs voisins non membres qui détiennent des bovins laitiers (n = 47)** ont également été sélectionnés par échantillonnage conduit par les répondants, en commençant par deux ou trois agriculteurs identifiés par les membres TEP dans chaque emplacement.

Des entretiens collectifs sous forme de focus groups et des entretiens individuels ont été réalisés avec 58 membres des TEPs et 47 non-membres. Les données ont été collectées en deux phases en utilisant différentes méthodes. Au cours de la première phase (du 25 novembre au 10 décembre 2018), nous avons mené des entretiens avec les responsables des projets PRODEFI et PAIVA B chargés de la mise en œuvre des TEPs et organisé quatre groupes de discussion avec les membres des TEPs. Au cours de la deuxième phase (du 18 juillet au 30 août 2019), nous avons organisé un groupe de discussion avec les non-membres et mené des entretiens individuels avec les membres et les non-membres des TEPs. Dans les groupes de discussion, nous avons animé **des entretiens semi-structurés sur des sujets liés aux nouvelles technologies acquises** au cours de la période de formation, celles qui avaient été adoptées et les raisons de leur adoption ; celles non adoptées et les raisons ainsi que la volonté et la capacité de poursuivre **les activités des TEPs après la fin du projet**. Au cours des entretiens individuels, les interviewés expriment : leurs caractéristiques sociales ; les technologies adoptées et non-adoptées ainsi que les considérations sur la productivité de leurs animaux. Les taux d'adoption des technologies ont été calculés entre membres et non-membres des TEPs ainsi que la productivité économique par vache et par an.

Leçons apprises de l'effet des TEP dans l'adoption des technologies :

1. Les membres dans les groupes de discussion ont exprimé l'importance des TEPs dans l'amélioration de leurs connaissances et d'expérience. Ils exprimaient qu'avec la pratique, il est facile de reproduire les innovations apprises chez soi ; d'expliquer aux autres ce qu'on a appris dans la pratique et de ne pas oublier ce qu'on a pratiqué. En outre, la visualisation des résultats positifs après la pratique facilite la vulgarisation et l'adoption des innovations, même chez les personnes non-membres du TEP.

2. Une première observation est que le niveau d'instruction (5^{ème} contre 7^{ème} année d'étude), la taille de l'exploitation (1,3 contre 1,7 ha en moyenne), le nombre d'animaux détenus (1,8 contre 2,8 vaches en moyenne) et l'expérience en élevage bovin (3 contre 6 années en moyenne) étaient plus faibles chez les membres que chez les non-membres des TEPs. La majorité de ces derniers n'avaient pas bénéficié des appuis des projets, ce qui est conforme à l'objectif de ces projets qui visent en priorité les ménages pauvres pour améliorer leurs moyens de subsistance par rapport à des ménages mieux pourvus en moyens de production (terre, capital animal) et davantage instruits et expérimentés en élevage bovin.

3. Une deuxième observation est que les taux d'adoption des technologies étaient plus élevés chez les membres que chez les non-membres des TEPs. Les taux d'adoption plus élevés chez les membres étaient observés pour l'installation d'un sol cimenté dans l'étable (98,3 contre 0%), la fabrication et l'utilisation des blocs à lécher (91,4 contre 36,4%), le compostage amélioré (86,2 contre 18,2%) et

l'installation et l'utilisation du *Calliandra sp.* en alimentation des animaux (48,5 contre 17,6%). L'une des raisons est que les membres des TEPs avaient un meilleur accès aux divers intrants nécessaires pour adopter ces technologies.

Par exemple : pour bénéficier de l'animal, les projets exigent la construction de l'étable cimenté et interdisent l'application de la litière dans l'étable, surtout que le ciment est octroyé par le projet. Aucun non-membre des TEPs ne disposait d'une étable cimentée. Ils exprimaient la contrainte du coût élevé du ciment comparativement aux revenus issus de la vente du lait. En outre, ils argumentent que l'application du ciment dans l'étable réduit la quantité de fumier produite car le fumier augmente avec la fréquence d'application de la litière. Cela implique une faible durabilité et diffusion de cette technologie après l'arrêt des projets qui imposent de telles étables.

Concernant le faible taux d'adoption observé pour l'utilisation du *Calliandra sp.* en alimentation des animaux, d'après les entretiens des agri-éleveurs dans des focus groupes, le démarrage des activités des pépiniéristes connaît souvent un certain retard dû à l'approvisionnement tardif en matériels. Cela fait que les plants d'arbustes de *Calliandra* sont repiqués tardivement ; la saison sèche arrive avant leur reprise effective. En plus du *Calliandra sp.*, au sujet des semences d'autres légumineuses herbacées (*Mucuna sp.*, *Desmodium sp.*) qui avaient été distribuées, les agri-éleveurs ont déclaré que les parcelles de démonstration qui devaient servir de semences de multiplication n'ont pas fonctionné aussi bien que prévu.

L'intégration des haies de graminées sur les courbes de niveaux des exploitations, la complémentation avec les sons de céréales, le détiquage des bovins à l'aide de pulvérisation d'acaricide et la vermifugation étaient connus de tous les répondants avant même la période de formation. Les membres des TEPs ont déclaré qu'ils ont augmenté la quantité de fourrages produite et la fréquence de pulvérisation d'acaricide. Cependant, la petite taille de l'exploitation des agri-éleveurs ne leur permette pas d'installer suffisamment de cultures fourragères pour entretenir une vache laitière en stabulation permanente. Il en résulte que la majorité d'entre eux ont recours à des achats de fourrage, surtout durant la saison sèche. Cela a stimulé la disponibilité d'un marché de fourrage en milieu rural qui a incité les agriculteurs sans animaux à installer des cultures fourragères dans leurs propriétés.

Certaines pratiques comme le traitement du foin avec le couple mélasse/urée, la confection de mélanges de concentrés et la fertilisation des cultures fourragères n'ont pas été adoptées ni par les membres TEP ni par les non-membres. Les raisons exprimées étaient la faible accessibilité aux ressources nécessaires, leurs faibles capacités financières et la formation insuffisante pour adopter des technologies aussi complexes. Notons également le fait que les participants aux groupes de discussion ont mis en évidence la contrainte du prix du lait payé aux agri-éleveurs dans les centres de collecte de lait (600 Fbu/litre) qui a été jugé non attractif par rapport au prix payé par les commerçants privés informels (700 Fbu/litre).

Leçons apprises de l'effet des TEP dans l'amélioration de la productivité des animaux :

Les résultats ont montré que la production journalière de lait (5,5 contre 3,5 litres/jour) et les revenus annuels du lait vendu par animal (495 171 contre 460 454 Fbu) étaient plus élevés pour les membres que pour les non-membres des TEP, ce qui pourrait être attribué aux nouvelles technologies adoptées par les membres. Par contre, les revenus annuels issus de la vente de veaux étaient plus importants pour les non-membres des TEP ; le pourcentage de répondants ayant vendu un veau étant plus faible pour le groupe des membres (27%) que pour le groupe des non-membres des TEP (54%). Cela pourrait être dû au fait que les membres TEP possèdent en moyenne moins d'années d'expérience en l'élevage de bovins que les non-membres TEP. En outre, le fait de **rembourser le premier vêlage** à un prochain bénéficiaire prolonge le délai d'obtention d'un veau commercialisable.

Au total, environ 63% du lait produit est vendu (souvent le lait du matin). Les agri-éleveurs ont déclaré que les revenus issus du lait vendu contribuaient à acheter des intrants pour le bétail et d'autres besoins familiaux notamment l'éducation des enfants, tandis que ceux issus des veaux vendus seraient utilisés pour acheter des lopins de terre ou pour construire une maison familiale. En outre, la plupart des agriculteurs liés aux centres de collecte de lait pourraient obtenir un crédit en cas de nécessité qui est remboursé par une déduction sur le paiement mensuel. Outre ces avantages financiers, les agri-éleveurs ont clairement déclaré **avoir augmenté les quantités de rendement des cultures** depuis qu'ils obtiennent le bétail.

D'une manière générale :

1. La **dépendance des TEP élevage bovin tout comme d'autres champs-écoles vis-à-vis de bailleurs extérieurs est très forte**. La part des ressources en provenance des membres ou de prestations est très faible. Le recours aux bailleurs extérieurs entraîne le risque de manque d'appropriation et de durabilité des activités des TEP après l'arrêt des financements.

2. A côté des effets bénéfiques relatés, les agri-éleveurs interviewés mentionnent cependant que **la faible disponibilité d'intrants**, les faibles revenus issus de la vente du lait, la complexité et/ou le prix élevé de certaines pratiques limitent l'efficacité de l'approche TEP.

Approche TEP en élevage caprin

A partir de 2015, l'Université du Burundi en collaboration avec l'Université de Liège et grâce à un financement de l'Académie de Recherche et d'Enseignement Supérieur (ARES), ont mis en place un projet de **recherche-développement visant à évaluer les possibilités d'amélioration des performances de la race caprine locale par la sélection génétique**. L'encadrement des agri-éleveurs se fait au travers les TEPs qui ont été organisés dans deux provinces, la province de Gitega, représentative des régions humides des montagnes et la province de Rutana, représentative des régions de basses altitudes. Deux communes ont été identifiées dans chaque province. Ces communes étaient identifiées en collaboration avec les services vétérinaires et l'administration provinciale et les priorités étaient accordées aux communes n'ayant pas bénéficié des autres appuis des projets. Dans chacune de ces communes, **deux collines et 15 agri-éleveurs par colline ont été identifiés** pour former un CEP. Pour cela, des séances de formation et de sensibilisation étaient menées sur les collines ciblées avec toute la population. Par après, les agri-éleveurs devaient se faire inscrire, manifestant leur volonté à participer au projet. Des descentes de validation des membres ont été ensuite organisées. Les critères étaient l'expérience en élevage caprin (avoir au moins 3 chèvres comme garantie de protection du noyau de sélection octroyé par le projet), avoir une propriété d'au moins 0,5 ha pour pouvoir installer les cultures fourragères et un niveau d'éducation primaire pour pouvoir participer à l'enregistrement des événements sur les animaux.

Les agri-éleveurs ciblés ont suivi des formations portant sur l'intégration des cultures fourragères dans leurs propriétés, sur la santé animale et sur la gestion de la reproduction. En 2016, après une année de préparation, chaque agri-éleveur a reçu **5 chèvres reproductrices**. Un bouc reproducteur a été partagé entre 2 ménages. Au niveau de chaque colline d'intervention, le suivi vétérinaire et l'enregistrement des performances de croissance des chevreaux ont été confiés aux agents communautaires de santé animale préalablement formés, en collaboration avec un technicien vétérinaire communal. Afin de limiter les accouplements entre animaux apparentés, les boucs étaient échangés entre les collines chaque année.

Etude de terrain

Une étude socio-économique participative a été réalisée pour évaluer la pertinence et la durabilité de l'approche TEP pour l'encadrement des agri-éleveurs de chèvre et améliorer sa productivité économique. A cette fin, **une enquête a été menée dans 160 ménages dont 85 étaient membres des TEP et 75 non-membres** vivant dans la même localité. En outre un suivi longitudinal durant une période d'une année dans 77 ménages a été réalisé pour la productivité économique de cet élevage.

La typologie des agri-éleveurs enquêtés selon les facteurs liés à la dynamique de l'élevage caprin a identifié trois groupes d'agri-éleveurs. Le premier groupe était composé des agri-éleveurs les plus pauvres (4 chèvres et 0,6 ha de superficie agricole), priorisant l'élevage caprin dans leur avenir. **La vente excessive de chèvres liée à leur pauvreté limite leur participation durable aux TEPs.** Le deuxième groupe était constitué par des agri-éleveurs ayant une superficie agricole relativement plus élevée (1,2 ha), qui envisageaient vendre leurs chèvres une fois la taille du troupeau atteint **plus de 8 chèvres pour acheter une vache.** Le troisième groupe était composé des agriculteurs membres des TEPs et disposant les plus grands troupeaux de chèvres (13 chèvres). Ce groupe d'agri-éleveurs a manifesté la volonté de développer l'élevage caprin à l'avenir, mais a montré de faibles capacités à gérer des troupeaux de plus de 10 chèvres. La marge brute par chèvre (13 USD) était plus élevée dans le troisième groupe comparativement aux autres groupes (2 et 7 USD respectivement pour le groupe 1 et 2).

Leçons apprises

1. Pour les agents d'encadrement des TEPs élevage caprin : les observations sur terrain ont montré **la faible capacité technique des ACSAs** qui avaient été considérés comme des facilitateurs locaux de ces TEP. Les techniciens vétérinaires (TVCs) qui devraient suivre de près la prestation des ACSAs n'étaient pas totalement disponibles. En effet, ils sont beaucoup plus sollicités par plusieurs intervenants dans les communes. Ainsi, il a été observé durant la première année de suivi : beaucoup de mortalités des chèvres, un manque de dynamisme des membres dans la participation aux réunions et dans les cotisations mensuelles (500 Fbu/mois/membres), et des ventes en cachette des chèvres. Par après, **des étudiants finalistes à la Faculté d'Agronomie** (du département de santé et productions animales) et prioritairement résident dans les communes d'intervention ont été recrutés pour effectuer le suivi vétérinaire et les activités des TEPs. **Les mortalités ont diminué et le dynamisme des groupes a repris.**

2. Malgré que l'encadrement des agri-éleveurs au travers les TEPs ait montré un effet favorable dans l'adoption de l'élevage caprin et dans l'amélioration de sa productivité économique, l'efficacité de cette approche en élevage caprin semble limitée par :

La **vente excessive de chèvres liée à la pauvreté** qui est généralement élevée chez les agri-éleveurs de chèvres, ce qui inhibe l'évolution positive des troupeaux et leur rentabilité économique pour faire sortir ces agri-éleveurs de leur pauvreté. En outre, les agri-éleveurs plus riches manifestent le désir d'investir en élevage bovin supposé plus rentable que celui des caprins. Cependant, l'évolution positive des troupeaux dans les TEPs serait en partie liée aux appuis du projet qui avait octroyé les chèvres. En outre, le projet avait interdit les ventes des chèvres avant le suivi et l'enregistrement des performances des animaux. La plupart de ces agri-éleveurs se lamentaient souvent du fait que ces chèvres constituent un fardeau pour eux. **Ils voulaient vendre les chèvres et rester avec un nombre limité de chèvres, en dessous de 10 chèvres.**

3. Toutes ces considérations montrent que la probabilité de vendre une grande partie des chèvres après le suivi du projet est très grande. En outre, **le succès et la pérennité de l'approche TEP en élevage caprin restent conditionnés par un encadrement extérieur.** La vulnérabilité des agri-éleveurs de chèvre **oblige de consolider ces TEPs par d'autres activités génératrices de revenus rapides pour protéger la chèvre** des ventes excessives tout en améliorant le bien être des agri-éleveurs de chèvres.

Etude de cas 2 – Les aspects du genre dans les interventions

Une attention particulière a été portée sur les aspects spécifiques des approches « genre ». Une expertise spécifique a été conduite sur ce thème par une consultante spécialiste en genre de l'Université Evangélique d'Afrique (Bukavu), doctorante à l'ULg, Madame Angélique Neema Ciza. Le rapport établi est présenté ci-après.

1. Introduction et contexte général

Le principe d'égalité entre les hommes et les femmes n'a cessé d'être proclamé à travers les différentes conventions et conférences internationales depuis la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948 (PNUD, *Sd*)¹⁵. Ces dernières années, on constate une certaine évolution de l'engagement des praticiens et acteurs du développement en faveur du genre. On note aussi une certaine reconnaissance de la centralité de l'égalité de genre et de l'autonomisation des femmes dans le développement durable. Cependant, l'application effective de l'intégration du genre dans les programmes de développement reste une réalité en devenir, tant le concept touche, d'abord, et avant tout, aux coutumes, à la socialisation, et même au psychisme des individus.¹⁶

L'approche genre suppose de considérer les différentes opportunités offertes aux hommes et aux femmes, les rôles qui leur sont assignés socialement et les relations qui existent entre eux. Il s'agit de composantes fondamentales qui influent sur le processus de développement de la société et sur l'aboutissement des politiques, des programmes et des projets des organismes internationaux et nationaux. Le genre est intimement lié à tous les aspects de la vie économique et sociale, quotidienne et privée des individus et à ceux de la société qui a assigné à chacun (hommes et femmes) des rôles spécifiques.

La Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED), à Rio, en 1992, a explicitement abordé les aspects de genre dans la plate-forme du Sommet de la terre : « Action 21 ». De même, à la Conférence mondiale sur les droits de l'Homme, à Vienne, en 1993, les droits des femmes ont été mis en exergue. Il a été réaffirmé que les droits fondamentaux des femmes et des filles font partie de façon inaliénable, intégrale et indissociable des droits humains universels. Ce principe a été repris par la Conférence internationale sur la population et le développement, au Caire, en 1994.

La problématique de genre a été au centre des débats et la promotion du pouvoir des femmes pour un développement égalitaire a été soulignée : « ... l'objectif est de promouvoir l'égalité entre les sexes dans tous les aspects de la vie de l'être humain, (...), et d'encourager les hommes à faire preuve du sens des responsabilités dans leur vie sexuelle et leur comportement procréateur et dans leur vie familiale et sociale ... ».

Au Sommet mondial sur le développement social à Copenhague, en 1995, la parité a été l'axe des stratégies retenues pour le développement social, économique et pour la protection de l'environnement. La quatrième Conférence mondiale sur les femmes à Pékin, en 1995, a insisté sur ces nouvelles options. Elle a fixé un ordre du jour pour le renforcement du statut des femmes et a adopté une déclaration, accompagnée d'une plate-forme d'actions, visant à éliminer les obstacles à l'égalité entre hommes et femmes et à garantir la participation active des femmes à toutes les sphères de la vie. Les gouvernements, la communauté internationale et la société civile, y compris les organisations non gouvernementales et le secteur privé, ont été sollicités pour trouver des solutions aux questions critiques identifiées¹⁷.

¹⁵ PNUD, *Sd*, Guide pour l'institutionnalisation de l'Approche Genre.

¹⁶ UNWomen, (2014) "Gender mainstreaming in Development Programming" Issues Brief pages 1.

¹⁷ Rapport de la quatrième conférence mondiale sur les femmes, Pékin, 4-15 septembre 1995, chapitre III: Domaines critiques, point 44, page 23, Nations Unies, A/CONF.177/20.

2. Présentation de l'approche genre

a) Le concept genre

Le « genre » (issu de l'anglais gender) fait référence à un éventail de rôles sociaux et de relations, de traits de caractère, d'attitudes, de comportements, de valeurs, pouvoir et influences attribuées aux femmes et aux hommes selon le sexe (Instraw, 2004)¹⁸.

Le genre est un concept qui prend en considération différents facteurs sociaux et culturels qui peuvent varier dans le temps et dans l'espace. Il est un aperçu social qui peut être modifié dans le temps selon les cultures. Il renvoie donc aux catégories sociales (féminin et masculin) et non sexuelles (homme et femme) et ne détermine donc pas ni le sexe ni la femme.

Ainsi donc, le genre renvoi aux rôles dévolus aux hommes et aux femmes dans une société donnée et aux relations et représentations qui découlent de ces rôles, tandis que le sexe se réfère aux différences biologiques entre l'homme et la femme.

Le sexe marque les caractéristiques biologiques (permanentes et immuables) des hommes et des femmes, communes à toutes les sociétés et à toutes les cultures. Le genre, par contre, se réfère aux caractéristiques qui se sont forgées tout au long de l'histoire des relations sociales. Les différences de genre sont socialement édifiées et inculquées sur la base de la perception que les diverses sociétés ont des différences physiques et des présupposés de goûts, tendances et capacités des hommes et des femmes. Les différences relatives au sexe sont immuables. Par contre, l'histoire et l'analyse comparative des sociétés ont largement confirmé que les disparités liées au genre varient selon les cultures et selon les périodes en fonction de l'évolution de la société.

Les relations de genre sont alors définies comme les mécanismes, particuliers à chaque culture, qui déterminent les fonctions et les responsabilités assignées aux uns et aux autres. Par effet, elles déterminent l'accès aux ressources matérielles (terre, crédit, formation, etc.) et immatérielles telles que le pouvoir. Les implications dans la vie quotidienne sont multiples : répartition du travail domestique et extra-domestique et des responsabilités familiales, niveau d'éducation et opportunités de promotion professionnelle, insertion dans les instances du pouvoir et capacité de négociation et de décision, etc.

L'approche " Genre et Développement " (GED) est apparue à la fin des années 80 et s'inscrit dans le courant du développement humain. L'approche genre permet d'analyser la manière dont les interactions entre les hommes et les femmes affectent et sont affectées par les changements de l'environnement et influencent les pratiques de développement.

b) Le genre au Burundi

Le document de Politique Nationale genre du Burundi définit le genre comme « un concept d'analyse sociale qui prend en compte dans une communauté donnée, l'existence des différentes catégories socio-économiques et les liens qu'elles développent entre elles. Il permet de mettre un accent particulier sur les rapports entre les hommes et les femmes, d'analyser leurs relations complexes et évolutives afin de prendre conscience de leurs particularités et disparités (différences socialement et culturellement définies). Ainsi, l'approche genre permet d'analyser la manière dont les interactions entre les hommes et les femmes affectent les changements de l'environnement et influencent les pratiques de développement.

¹⁸ INSTRAW 2004, Glossaire sur les termes de genre et concepts.

Dans beaucoup de pays sous-développés à travers le monde, et notamment au Burundi, les femmes et les filles souffrent encore de beaucoup de discriminations économiques, sociales et politiques. On estime qu'elles effectuent 66% du travail mondial, produisent 50% de la nourriture, mais ne perçoivent que 10% des revenus et 1% des titres de propriété. Les femmes passent 30 à 35 heures de travail par semaine aux soins non rémunérés. Les femmes sont également plus exposées à la pauvreté et représentent 70% des pauvres dans le monde. Même lorsqu'elles travaillent, elles restent le plus souvent cantonnées aux emplois du secteur informel qui ne leur donnent pas accès à la sécurité sociale, aux congés payés, à l'assurance maladie, à la garde des enfants et à des emplois décents (PNUD, 2017).¹⁹

Le Burundi a connu une crise sociale et politico-militaire avec des conséquences désastreuses sur la population, en particulier sur les couches vulnérables : femmes, enfants, handicapés... le développement de la violence basée sur le genre, l'augmentation du nombre de femmes chefs de ménage, la pauvreté, les déplacements massifs et forcés des populations vers les camps de réfugiés, les problèmes de santé avec une féminisation du VIH/Sida et l'exacerbation des violations des droits humains sont les impacts de cette situation sur les rapports entre hommes et femmes. La Constitution de la République du Burundi garantit le principe de l'égalité des deux sexes :

« Tous les Burundais sont égaux en mérite et en dignité. Tous les citoyens jouissent des mêmes droits et ont droit à la même protection de la loi. Aucun Burundais ne sera exclu de la vie sociale, économique ou politique de la nation du fait de sa race, de sa langue, de sa religion, de son sexe ou de son origine ethnique ».

Bien que la Constitution prône l'égalité des sexes, la discrimination fondée sur le genre persiste dans les pratiques sociales, mais aussi au niveau de certains textes législatifs (le Code électoral, le Code pénal de 2009 et le Code des Personnes et de la Famille de 1993) et réglementaires (notamment sur les régimes matrimoniaux, les successions) qui restent encore régis par la coutume. La société traditionnelle est caractérisée par le système patriarcal où le pouvoir de décision au sein du ménage revient à l'homme, promu chef de ménage. La femme est exclue de l'héritage. La femme ne peut aliéner ou hypothéquer un bien quelconque sans l'autorisation de son époux **et vice-versa l'homme doit avoir l'approbation de sa femme pour la protection de biens de la famille**. Dès son plus jeune âge, la fille reçoit une éducation spécifique. En effet, les tâches ménagères (domestiques), les activités de production (agriculture, maraichage) et de reproduction (soins et éducation aux enfants) lui sont réservées. L'état et la société civile s'activent pour un changement.

L'État et les Organisations de la Société Civile ont bénéficié de l'appui de plusieurs partenaires techniques et financiers dans le domaine de la prise en compte du genre. Il s'agit des organisations du système des Nations unies, des ONG internationales et de la coopération bilatérale, qui ont renforcé les capacités du ministère en charge du genre, en finançant des programmes et projets de promotion et de défense des droits de la femme. Les partenaires techniques et financiers ont contribué à mieux positionner les Organisations de la Société Civile actives dans la promotion de la femme en les rendant aptes à exercer un plaidoyer en faveur de la reconnaissance des droits des femmes, à procéder à la relecture de certains Codes (Code pénal et Code de la famille), l'acceptation de quotas dans les instances de décision (parlement, sénat, gouvernement et communes). La création du groupe thématique genre et développement (GT-GED) a permis d'élargir la participation des partenaires techniques et financiers en vue d'assurer une meilleure représentativité.

Concernant les activités économiques, au Burundi les femmes occupent une place importante dans la vie économique et sociale d'autant plus qu'elles jouent un rôle majeur dans l'économie familiale et dans la production du secteur agricole qui constitue plus de 90% du PIB (selon le Recensement Général de la Population et de l'Habitat, RGPH 2008). Pourtant, les femmes burundaises en général n'ont pas un accès équitable au revenu familial avec très peu d'autonomie économique. En termes d'opportunités économiques, les ménages dirigés par des femmes sont extrêmement vulnérables et

¹⁹ Pnud, 2017, Égalité de genre et autonomisation des femmes.

plus sévèrement touchés par la pauvreté que ceux dirigés par les hommes (76% contre 64% pour les hommes, RGPH 2008) notamment en raison de l'accès limité à la terre, au capital et au crédit.

Au Burundi, le PNUD poursuit l'objectif de promouvoir la transformation des relations de genre, la résilience et l'autonomisation des femmes afin qu'elles deviennent des actrices de changement dans leurs propres vies et celle du pays. Il vise également le renforcement de capacité et la promotion de la parité en engageant les hommes et les femmes à devenir agents de changement (de développement).

Pour la Caritas Internationale (CI, 2013), au Burundi, les violences basées sur le genre restent largement répandues et constituent un problème social majeur. Entre janvier et mars 2013, 5 femmes sont mortes dans la province de Muyinga à cause de violences conjugales, ce qui donne de l'ampleur à la souffrance quotidienne que connaissent les femmes burundaises.

Parmi les violences que subissent les femmes burundaises au sein de leur propre ménage, on peut trouver :

- Les violences physiques : parmi lesquelles la surcharge en travaux domestiques et toutes les tâches qui incombent aux femmes, les travaux champêtres, etc
- Les violences psychologiques qui sont liées à la privation de certains droits comme celui de succession, la privation de l'accès aux moyens financiers et aux contrôles des dépenses, ...
- Les violences liées aux pratiques traditionnelles et qui portent atteintes à la dignité des femmes entre autre le mariage forcé, la dot sans valeur, la prise en compte de la femme en tant que valeur matérielle, l'accès à certains aliments à protéines animales et autre, le traitement rude des femmes enceintes bien que les soins soient gratuits pour les femmes enceintes, etc.
- Les violences sexuelles au sein de certains couples, qui créent des troubles psychosomatiques et une faible estime de soi des femmes.

Il se remarque en effet une inégalité entre les hommes et les femmes en ce qui concerne la composante « production agricole » pour laquelle les femmes burundaises ont un accès limité aux terres, pas d'utilisation d'intrant et pas d'accès aux semences, le déséquilibre dans les relations de pouvoir et une inégalité dans la répartition des tâches entre les hommes et les femmes.

3. Approche méthodologique

Ce rapport consiste à appréhender les aspects genre selon les différentes organisations qui intègrent le genre dans l'élaboration des projets de développement. Ainsi, pour pouvoir cerner la complexité de la dimension genre, plusieurs démarches ont été adoptées :

➤ Analyse documentaire

Un certain nombre des documents en rapport avec le genre ont été transmis et exploités et une lecture minutieuse a été faite pour apprécier l'intégration du genre dans les différents programmes soutenus par l'Union Européenne, la prise en compte de la dimension genre dans différentes activités et les changements dans les conditions de vie des femmes et des filles.

➤ Les entretiens

Certaines questions d'ordre organisationnel en rapport avec le genre ont été débattues avec les experts et d'autres personnels ayant des compétences aux questions liées au genre. Des rencontres ont été

effectuées et échanges (débat) en face à face ont été faits avec les personnes impliquées d'une manière ou d'une autre dans le programme et engagées dans le domaine du genre de différentes organisations (OXFAM, CARE, ...). La question principale était de savoir à quel niveau les aspects genre sont considérés dans différents projets de développement ainsi que dans d'autres structures encadrées par l'UE.

➤ Les enquêtes

Un certain nombre de questions ont été posées par les enquêteurs (étudiants facilitateurs) qui se sont rendus dans les milieux ruraux (province de Gitega, Mwaro et Ngozi), ce qui permettra d'avoir une idée des réalités sur l'intégration de la dimension « genre » dans les provinces burundaises en général et plus particulièrement au sein des ménages ruraux du Burundi.

4. Analyse du genre selon différents consortia de l'UE

L'approche genre, bien que développée depuis une décennie dans les sphères de la recherche et du développement, peine à s'imposer dans les pratiques. Sa pertinence apparaît pourtant évidente pour atteindre les objectifs de développement. Le mot genre est devenu incontournable dans les textes internationaux. Il évoque l'organisation sociale de la différence entre les sexes et celle de leurs rapports. Penser « genre », c'est penser que les rapports sociaux entre les hommes et les femmes, les rapports sociaux de sexe, sont déterminants dans tout processus social (Brigitte Biche)²⁰

Les approches et méthodes pour le développement agricole

Plusieurs méthodes et approches ont été mises en place par des organisations gouvernementales et non gouvernementales pour la prise en compte de l'aspect genre dans leurs actions et programmes. Ainsi, après avoir parcouru les documents des organisations œuvrant au Burundi, les approches et méthodes suivantes ont été identifiées selon les consortia :

Consortium/ Organisations	Approches/ Méthodes	Prise en compte du genre
CROIX ROUGE	Approche ménage modèle (MM)	Par l'approche MM, il s'agit de couples sélectionnés qui présentent leur attestation de mariage afin de protéger la situation de la femme face à la polygamie. C'est pour garantir la réussite des activités et de l'intégration des femmes à l'accès à la terre cultivable, ...
	Approche de lutte contre les VSGB (violence sexuelle basée sur le genre)	Pour la prise en charge du genre selon cette approche, la croix rouge met en place des formations en cascade entre autres : La Formation sur le Genre et la lutte contre les VSGB ; la Formation à la prise en charge des victimes des VSGB ; le Renforcement du mécanisme de plainte et de feedback ainsi que la Prévention des Risques et catastrophes
WORLD VISION Deutschland et e.V	Approche AVEC ²¹ (Agir et Vivre Ensemble le Changement)	Les femmes génèrent des revenus grâce aux crédits contractés dans les AVEC mais ne décident pas de leur affectation aux besoins du ménage. Alors, la formation vise à promouvoir les pratiques favorables à l'équité du genre au sein des ménages pour établir un lien entre le revenu tiré de l'AVEC et de la production agricole et la nutrition. Et cela pour accroître l'autonomisation économique des femmes.
	Approche SASA (Start Awareness, Support Action)	SASA s'attaque aux causes des violences contre les femmes et les filles. Sensibilise la population pour éviter le déséquilibre

²⁰ Brigitte Biche, consultante sociologue, POUR UNE PRATIQUE DE L'APPROCHE GENRE DANS LE DÉVELOPPEMENT, Forum Echo du COTA.

²¹ Approche développée aussi par la FAO.

		de pouvoir au niveau des ménages concernant les prises de décisions dans le domaine de la nutrition.
	Approche « clubs de paix » et Approche ABATANGAMUCO	Ces deux approches œuvrent pour renforcer les facilitateurs communautaires. Des hommes exemplaires (Abatangamuco) participent à l'amélioration des normes de genre, et les membres des clubs de paix œuvrent dans la prévention des conflits à travers la conduite de dialogues communautaires sur les thématiques de cohésion sociale, d'égalité des genres et de protection de l'enfance. Le Club de Paix (CP) vise à assurer la représentativité sociale des hommes, des femmes, jeunes filles et garçons, les personnes vivant avec handicaps, ... pour l'élaboration des plans de paix au niveau communautaire. Le CP s'intéresse au genre et au développement afin de transformer les croyances, les attitudes et les pratiques néfastes à l'autonomisation de la femme avec un accent particulier mis sur les VSBG et la prise en compte du genre dans la nutrition. Ainsi, étant donné que les inégalités de genre sont souvent à l'origine de conflits dans les ménages, avec pour conséquence la réduction de la production, le gaspillage des récoltes et la sous-alimentation, le CP est conçu pour atténuer les inégalités entre les hommes et les femmes, jeunes filles et garçons en matière de division du travail, d'accès et de contrôles des ressources, de participation et de prise de décision au sein des ménages et de la communauté. Au sein de la société burundaise, ces inégalités sont des facteurs qui alimentent un climat de conflit et d'insécurité.
	Approche IPACS-L4C (Integrating Peacebuilding and Conflict Sensitivity and Learning for Change)	IPACS vise à comprendre la sensibilité de la communauté aux facteurs qui alimentent les conflits et les mécanismes communautaires de prévention et d'atténuation de ces conflits. Ici l'analyse est de comprendre les facteurs internes et externes qui influencent les conflits et comment les hommes, les femmes et les jeunes sont différemment ou conjointement affectés par les conflits. L'approche L4C permet de comprendre les disparités entre les hommes et les femmes et d'orienter les interventions en tenant compte des besoins spécifiques des hommes et des femmes et des jeunes.
	Approche CVA « Citizen Voice and Action »	CVA ou approche voix et action citoyenne : le genre est ici appréhendé par la formation des femmes, des hommes et des jeunes et cette approche consiste à établir un dialogue permanent entre les détenteurs de pouvoir et les fournisseurs des services en vue d'améliorer les services sociaux.
CARE-WORLD VISION	Approche intégrée FARN ²² - FAN ²³ -ANJE ²⁴ et PMN ²⁵ et PCIMA ²⁶ : à travers les groupes de soutien parentaux ou groupe des parents de soutiens	Par cette approche GSP ou GPS, les hommes et les femmes se réuniront pour discuter les messages clés de santé et de nutrition des ménages.
Welthungerhilfe (WHH)		VSLA ou Association Villageoise d'Épargne et Crédit est une approche qui vise l'amélioration de l'autonomisation économique des femmes à travers la création d'associations villageoises d'épargne et de crédit qui aideront les femmes à

²² Foyer d'Apprentissage et de Réhabilitation Nutritionnel.

²³ Foyer d'apprentissage Nutritionnel.

²⁴ Alimentation du Nourrisson et de Jeune Enfant.

²⁵ Poudre de Micronutriments.

²⁶ Prise en charge intégrée de la malnutrition aiguë.

	Approche VSLA (Village Savings and Loans Association)	atteindre une certaine autonomie financière et d'être revalorisées au sein des ménages. Cette approche a donc pour but de promouvoir la participation des femmes dans la prise des décisions en matière de gestion au sein du ménage et de faire face à la dépendance financière qu'elles ont vis-à-vis de leur mari. Avec cette approche mise en place également par l'IRC, les ménages ont créé des activités génératrices de revenu et les femmes ont pu contribuer à la prise de décision et à la gestion financière du ménage et avoir ainsi une revalorisation au sein de la communauté.
FAO	Approche « caisse de résilience »	Par cette approche, l'accent est mis sur la priorisation de la participation des femmes dans les Village Saving and Loan Association-VSLA en synergie avec le Champ-Ecole-Paysan (CEP), pour leur permettre de développer la culture de l'épargne et du crédit, l'accès au financement et la promotion de l'entraide et de la cohésion sociale.
	Greniers Féminins de Soudure (GFS)	Cette approche vise à répondre aux besoins urgents de femmes vulnérables par la distribution de la ration alimentaire pouvant couvrir une durée d'environ 1 mois bien que cette quantité soit remboursée à la récolte avec un intérêt de 20%. De cette approche, les femmes bénéficient de formations en stockage des vivres pour minimiser les pertes et une formation en gestion, en suivi des transactions et de reconstitution du stock. Cette approche permet également aux femmes d'accéder aux vivres lorsqu'elles n'ont rien en stock familial et ainsi maintenir l'état nutritionnel de leur famille, ce qui réduit les violences au sein des ménages.
	VBSG (Violences basées sur le genre)	Pour la FAO en ce qui concerne les violences basées sur le genre, elle organise la formation d'agents communautaires, points focaux Genre/VBG à la prévention des VBG et le planning familial, le soutien psychosocial des survivants de VBG, ainsi que l'organisation du référencement éthique et sécurisé des survivants de VBG ; la formation sur le Genre/dynamique du pouvoir dans les relations conjugales, ainsi que l'accès équitable aux moyens de production et au contrôle des revenus. Également, la disposition en Matériels IEC (information-Education-Communication) pour les changements de comportements vis-à-vis des VBG, la cohésion sociale et le Planning familial.
CARITAS INTERNATIONAL	Approche EFI (Exploitation Familiale Intégrée)	La prise en compte des aspects genre n'est pas clairement définie pour cette approche
	Approche Genre et Paysans relais	Cette approche implique la prise en compte des obstacles au développement des femmes et des filles, que leurs problèmes spécifiques puissent être clairement identifiés et pris en considération et étant donné qu'elles s'occupent souvent de la production agricole et de la préparation des repas. La problématique des femmes et des filles doit être valorisée pour constituer le socle sur lequel construire le développement agricole de leur exploitation familiale.
AVSI	Analyse de la vulnérabilité de genre et les VSBG	Cette approche facilite l'accès aux femmes à l'information nutritionnelle, technique, les VBG, aux petits crédits et à la formation en gestion financière dans l'objectif de contribuer à leur émancipation et au renforcement de la capacité de prise de décision au sein de leur ménage. Pour cela, la Formation/atelier des leaders communautaires sera organisé sur l'analyse de la vulnérabilité de genre et les VSBG.

Approche GALS d'OXFAM adaptée par CAPAD :

Processus GALS (Gender action learning systems ou Système d'apprentissage interactif entre les sexes) trouve ses origines dans les adaptations du PALS de Linda Mayoux pour la formation sur la dimension genre, qui entre dans le cadre du travail qu'elle effectuait en 2004 avec les Institutions de Micro-finance (IMF) et les ONG au Pakistan, en Inde et au Soudan. Il a ensuite été élaboré pour servir de méthodologie cohérente de promotion de la justice de genre à partir de 2007, en partenariat avec des organisations du District de Kasese, dans l'Ouest de Le l'Ouganda, dans le cadre du programme WEMAN d'Oxfam Novib. Dans le cadre de WEMAN et d'autres initiatives, la méthodologie a été utilisée de plusieurs manières par plus 80 000 hommes et femmes d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine et du Caucase. Certains de ses éléments ont également servi de base aux ateliers sur la dimension genre et aux approches participatives menées avec le concours de bailleurs, d'organisations pour le commerce équitable, et avec des universités. Jusqu'ici, l'expérience de GALS laisse penser que des changements sont possibles dans les rapports entre les hommes et les femmes et, ce, dans tous les contextes. Il existe beaucoup plus de similitudes que de différences dans les modèles d'inégalité de genre et leurs conséquences négatives sur la vie et la capacité des populations à réaliser leurs visions.

L'approche GALS a officiellement été introduite au Burundi en 2016 par Oxfam Novib et a été vulgarisée dans 2 provinces de l'ouest du pays (Bujumbura et Cibitoke) et 1 province au sud (Makamba) respectivement par la CAPAD et ACORD. En kirundi, GALS c'est « Inama n'ingingo mu miryango bishikana kw'iterambere rirama » et sa principale particularité est l'usage des schémas conventionnel dans son élaboration.

L'approche GALS est une Action apprentissage du genre et une méthodologie d'autonomisation communautaire dont le but est de permettre aussi bien aux femmes qu'aux hommes de maîtriser leur vie et d'impulser et de soutenir une justice durable en faveur de l'égalité des genres. Par cette approche, les femmes et les hommes élaborent des visions qui leur sont propres en termes de changement, avec des objectifs réalisables et des feuilles de route qui leur permettent de tendre vers ces visions, en s'appuyant sur l'analyse de leur situation actuelle, leurs réalisations passées et en cours ainsi que sur leurs opportunités/forces et les obstacles auxquels ils font face. Les individus inscrivent leurs plans schématiques dans des carnets disponibles au niveau local, qu'ils achètent eux-mêmes. Ils assurent une évaluation constante et un suivi rapproché de leur propre évolution, en guise de processus d'apprentissage réflexif basé sur leurs propres besoins de planification.

Les Outils GALS et processus participatifs peuvent être adaptés pour encourager la dimension genre, la transformation des rôles entre hommes et femmes et l'intégration de la dimension genre dans toutes les problématiques, y compris la planification générale de la vie, les moyens d'existence et le développement de la chaîne de valeurs, les services financiers, la gestion de l'environnement, la santé, les droits à la reproduction, l'alphabétisation, le développement de la société civile, le conseil et la résolution des conflits. La méthodologie peut être utilisée individuellement ou de manière intégrée dans le cadre des activités et programmes existants ou prévus. Elle constitue une base solide pouvant permettre un plaidoyer pour l'élaboration d'une politique démocratique plus inclusive, plus efficace et plus rentable destinée au développement et au plaidoyer sur la dimension genre.

Le processus GALS s'appuie sur une méthodologie de planification communautaire générique appelée système d'Action-apprentissage participatif (PALS). La dimension genre a toujours été intégrée dans le GALS. Dans le système d'action-apprentissage de la dimension genre (GALS), l'objectif principal est de promouvoir activement un mouvement communautaire en faveur de la justice de genre. Cette approche encore utilisée par OXFAM est utilisée par FIDA au Burundi mais breveté OXFAM.

En effet, le GALS est une approche méthodologique d'autonomisation de la femme, dont OXFAM a le brevet. Elle est donc propre à l'OXFAM et son utilisation doit avoir son aval. Elle est utilisée dans les CEP par les projets FIDA, CAPAD et R-Burundi 2000+ qui ont préalablement bénéficié d'une formation sur cette approche par les spécialistes d'OXFAM. Elle intègre les aspects genre et ses

résultats sont très positifs et témoignés par les femmes et les hommes l'ayant appliqué dans la gestion de leur ménage.

5. Résultats des enquêtes de terrain sur le Genre

Les enquêtes qui ont été réalisées dans les différentes collines considérées du Burundi (Provinces Gitega, Ngozi et Mwaro) laissent entendre que le genre n'est pas un problème et que les femmes ne se plaignent pas par rapport à leur situation au Burundi. Elles n'ont pas l'air de subir des frustrations étant donné qu'elles participent non seulement à certaines décisions au sein des ménages, mais aussi elles ont des terres qu'elles exploitent. Elles détiennent des bétails et ont accès au crédit qu'elles parviennent à rembourser dans les délais. Ensuite, en collaboration avec leurs maris, les femmes burundaises détiennent des caisses communes pour la situation financière du ménage et font partie des coopératives agricoles et des mutuelles de santé et ont dans tous les cas, le soutien du mari pour celles qui ont eu d'enfants au courant de cette période d'étude.

Ce constat est confirmé par les approches et les méthodes développées par les organisations au profit des ménages ruraux et par la participation des femmes aux formations et aux sensibilisations à une approche ou une autre.

6. Conclusion

Dans le cadre du renforcement des capacités et dans la problématique des relations homme-femmes, un accent particulier est mis dans le renforcement de la sensibilité des hommes et des femmes au genre et pour leur permettre de savoir analyser toutes les conséquences relatives aux attitudes moins favorables à **l'équité entre les hommes et les femmes**. Ainsi, l'intégration du genre dans un programme n'est pas, comme on l'a bien remarqué, un volet qu'on rajoute après la planification, mais bien une **composante à part entière insérée dans tous les documents de programme** de développement.

En outre, les inégalités au sein des ménages contribuent à l'appauvrissement des ceux-ci. Le développement harmonieux au sein des familles, nécessite de **prendre en considération les besoins et attentes des femmes**. D'où, la nécessité d'intégrer les méthodes et approches dans les projets de développement et ainsi tenir compte des relations hommes-femmes pour une sensibilité transversale visant l'équilibre au sein des ménages.

Quelles que soient les difficultés liées aux conditions de vie et de travail, dans les recrutements du personnel et des intervenants, très peu des femmes se portent candidates et l'équilibre en genre a peu de chance d'être atteint. Ainsi, **les partenaires doivent faire l'effort d'inclure les femmes pour tenir compte de leurs contributions et préoccupations**. Le développement du pays passe à cet effet par la réduction des inégalités de toutes sortes, en particulier par une plus grande équité entre les femmes et les hommes, entre les filles et les garçons et l'engagement de chacun et chacune est nécessaire pour la réalisation au quotidien de cette équité, dont les fruits seront récoltés aussi bien par les hommes que par les femmes.

Il faut donc avoir **des lunettes genre** pour mieux traiter des questions sensibles au genre, dans toutes les approches d'intervention dans la SAN et résilience, en faveur du développement intégral des ménages.

Annexe 6 : Historique sur l'évolution des concepts de la sécurité alimentaire et nutritionnel

Il convient de rappeler que les concepts ont beaucoup évolué dans le temps et qu'au départ l'autosuffisance alimentaire était définie par les principaux auteurs comme étant « *la satisfaction des besoins alimentaires de la population par les productions alimentaires nationales et régionales* ».

Afin d'assurer cette autosuffisance et comme beaucoup de pays d'Afrique francophone, le Burundi a introduit des Offices publics, instruments étatiques chargés de garantir un prix aux producteurs relativement stable à défaut d'être incitatif. Le Burundi a longtemps axé sa politique alimentaire et agricole sur l'obtention de l'autosuffisance alimentaire. La politique sectorielle du pays visait l'intensification des cultures, le développement de l'agriculture commerciale et une politique d'approvisionnement en intrants. Avec un déficit accru des comptes extérieurs, le pays a engagé de nombreuses réformes induites par la Banque Mondiale et le FMI et les ajustements ont eu des effets négatifs mais ne sont en aucun cas responsables de tous les « maux » économiques et politiques durant les dernières décennies. Certaines réformes ont été détournées ou n'ont pas été appliquées rendant de ce fait les mesures d'ajustement incomplètes. Toutefois, ces ajustements ont stoppé net les politiques de subvention et de protection du secteur vivrier considéré comme non productif.

La remise en question de cette autosuffisance et la mise en place des politiques d'ajustement structurel ont entraîné l'apparition du concept d'auto-approvisionnement alimentaire englobé par après par le concept de sécurité alimentaire. Celui-ci est considéré par les auteurs comme un concept permettant une « *avancée empirique et théorique significative par rapport au concept d'autosuffisance alimentaire* ». En effet, en 1974 la FAO a défini, lors du sommet mondial de l'alimentation, la sécurité alimentaire comme étant « *la capacité de tout temps d'approvisionner le monde en produits de base, pour soutenir une croissance de la consommation alimentaire, tout en maîtrisant les fluctuations et les prix* ». Ce concept de sécurité alimentaire introduit deux changements. Le premier relève de la combinaison de l'autosuffisance et de l'approvisionnement alimentaire à travers le commerce. Le rôle du commerce compense les variations de la production nationale ou régionale. Le deuxième tient compte du risque de fluctuations temporelles de la production et des prix des denrées alimentaires sur les marchés. La création du Comité de la Sécurité Alimentaire Mondiale (CSAM) a mis en avant cette notion de sécurité alimentaire fortement axée sur une combinaison entre l'autosuffisance et l'approvisionnement alimentaire.

Dans les années 70-80, suite aux crises alimentaires, le manque d'informations sur les productions agricoles des pays africains engendre plusieurs initiatives à la demande des PTF et des institutions internationales. Celles-ci ont pour but d'identifier et de caractériser les différentes filières agricoles afin de pouvoir orienter les aides et les projets de développement. L'évolution du concept de sécurité alimentaire coïncide avec la création des Systèmes d'Information pour la Sécurité Alimentaire (SISA). La prise en compte de l'approvisionnement indique un changement par rapport aux variables étudiées, elles ne se limitent plus à la production agricole mais englobent la production, les importations et l'aide alimentaire largement présente dans les années 70-80 étant donné les crises alimentaires et les surplus agricoles des Etats-Unis et de l'Europe. L'ensemble des politiques d'ajustements structurels et la conception de la sécurité alimentaire abordant le problème par l'approvisionnement sont les points majeurs qui ont marqué les décennies 1970-1980. En effet, la libéralisation et la place de l'approvisionnement national mais surtout international sont au centre des politiques alimentaires et le Burundi n'échappe pas à cette nouvelle orientation.

Ensuite, une théorie établie par Amartya Sen tente de démontrer que l'origine des famines ne dépend pas que de la disponibilité alimentaire mais de l'accès alimentaire. Ce changement d'orientation dans le paradigme de la sécurité alimentaire a mis l'accent sur l'accès à l'alimentation, Cette théorie réside sur l'identification des causes des phénomènes de crises. Sen introduit le concept « *d'Entitlements ou d'avoir accès* » à la nourriture. Cette approche établit un « *cadre d'analyse microéconomique des causes des famines, articulé autour des droits d'accès (Entitlement)* ». Ce concept prend en considération la notion de pauvreté et par la suite de bien-être des individus et/ou ménages. L'analyse et les nouveaux concepts mis en avant par Sen A. ont jeté un regard nouveau sur la sécurité alimentaire en prenant comme porte d'entrée, le droit à l'accès et en considérant la disponibilité alimentaire comme corollaire au « Entitlement ».

Toutefois, la théorie de Sen ne fait pas l'unanimité, elle a souvent fait l'objet de controverses.

Les partisans et détracteurs de la théorie de Sen ont mis en lumière certaines limites conceptuelles de la théorie des « Entitlement » à savoir : le manque d'intégration du droit informel, la problématique de l'hygiène et de l'assainissement et la non prise en compte de la dimension politique d'une famine. Les critiques et contre-critiques relevées confirment l'idée que les causes d'une famine sont multimodales. Durant les années 90, les politiques de sécurité alimentaire, bien trop souvent orientées sur la notion de pauvreté et de bien-être (accès à l'alimentation), commencent à prendre plus amplement en compte l'aspect nutritionnel. Cette notion nutritionnelle n'a été abordée qu'à partir du moment où les mécanismes d'aide alimentaire ont assuré un approvisionnement suffisant d'un point de vue quantitatif. En 1992, la nutrition est au centre des débats lors de la conférence internationale sur la nutrition organisée à Rome. Cette conférence a défini neuf thèmes prioritaires à travers le plan d'action pour la nutrition. Celui-ci reprend les thèmes suivants : « *intégrer dans les politiques et programmes de développement, des considérations et des éléments d'ordre nutritionnel ; améliorer la sécurité alimentaire des ménages ; protéger le consommateur en améliorant la qualité et l'innocuité des produits alimentaires ; prévenir et traiter les maladies infectieuses ; promouvoir l'allaitement ; prendre en charge les personnes défavorisées sur le plan socioéconomique et vulnérables sur le plan nutritionnel ; prévenir les carences spécifiques en micronutriments et lutter contre ces carences ; promouvoir des régimes alimentaires appropriés et des modes de vie sains ; évaluer, analyser et surveiller la situation nutritionnelle. Ces plans d'actions doivent être mis en place au niveau national et intégrer dans les politiques alimentaires et agricoles des différentes nations* ».

En intégrant plus largement la nutrition dans le concept de la sécurité alimentaire, les institutions internationales et onusiennes ont abouti à un consensus lors du sommet mondial de 1996. Celui-ci a défini la sécurité alimentaire comme étant « *assurée quand toutes les personnes, en tout temps, ont économiquement, socialement et physiquement accès à une alimentation suffisante, sûre et nutritive qui satisfait leurs besoins nutritionnels et leurs préférences alimentaires pour leur permettre de mener une vie active et saine* ».

A partir des années 2000, le concept de sécurité alimentaire et la question de l'avenir de l'agriculture reviennent au-devant de la scène mondiale. Avec la théorie du bien-être d'Amartya Sen, les politiques internationales et nationales se sont bien trop souvent focalisées sur la pauvreté des individus mais avec la diminution des stocks céréaliers mondiaux, la hausse des prix des denrées alimentaires et les problèmes environnementaux, la question alimentaire est redevenue l'élément central des réflexions en matière de développement. Cette importance a induit de nombreuses études intégrant dans le cadre conceptuel de l'insécurité alimentaire de nombreux indicateurs liés à la santé, l'éducation, l'économie,

la pauvreté, la démographie, les aspects socioculturels et sociopolitiques, ... L'apparition de la dénomination « sécurité alimentaire et nutritionnelle » indique bien un changement et une évolution multimodale du concept tenant compte de la nutrition et de l'aspect culturel de l'alimentation. L'évolution de la sécurité alimentaire indique une prise de conscience des différentes formes que peut prendre la « Faim ». La prise de conscience s'accompagne d'une analyse à deux niveaux : macro (mondiale, régionale, nationale) et micro (communautaire, ménage, individuelle). Ce concept multidisciplinaire déterminé par une multitude d'indicateurs liés à la disponibilité, l'accessibilité, l'alimentation saine et nutritive doit être abordé sous ces multiples aspects afin d'identifier les diverses causes de cette insécurité alimentaire croissante au Burundi.

Enfin, durant la décennie 2000-2010, les institutions internationales et le monde scientifique commencent à utiliser la notion de vulnérabilité et de résilience alimentaire. En effet, il ne suffit pas de lutter contre l'insécurité alimentaire mais il faut aussi prendre en considération les populations à risque d'insécurité alimentaire étant donné la vision dynamique de ce concept (chocs conjoncturels et structurels).

Depuis le début des années 2000, la notion de risque est fondamentale dans l'analyse de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Le risque d'insécurité alimentaire et nutritionnelle peut être défini comme « *la possibilité de ne pouvoir accéder pour un individu, en temps opportun, à une ration alimentaire adéquate pour qu'il soit en bonne santé dans le respect de ses choix culinaires* ». Cette analyse du risque introduit un nouveau concept lié à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, celui de vulnérabilité alimentaire. Le concept de vulnérabilité alimentaire fait intervenir la notion de capacité à l'accès alimentaire comme exposée par Amartya Sen. En effet, la vulnérabilité est le fait qu'un individu risque d'être en incapacité ou sous-assuré à résister à une ou plusieurs perturbations structurelles ou conjoncturelles. De plus, cette définition fait ressortir le contexte structurel et conjoncturel, essentiel dans l'analyse de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. L'insécurité alimentaire structurelle est fortement liée à l'environnement bio-physique en lien avec les performances et structure de la production, la densité démographique, la forte natalité, les politiques alimentaires et agricoles, les réseaux sociaux et culturels tels que l'entraide et la solidarité. L'insécurité alimentaire conjoncturelle concerne les chocs naturels (catastrophes hydrométéorologiques comme les inondations et les sécheresses), économiques (hausse des prix des denrées alimentaires, crises migratoires liées à un conflit ou une épidémie). L'intégration du concept de vulnérabilité alimentaire à celui de la sécurité alimentaire et nutritionnelle marque un tournant dans l'analyse de l'insécurité alimentaire des ménages ou individus. En effet, les méthodologies d'évaluation de la sécurité alimentaire et nutritionnelle établissent des indicateurs composites avec des données statiques alors que la vulnérabilité introduit une notion dynamique intrinsèquement liée à cette sous-assurance ou cette incapacité à résister. La vulnérabilité « *implique de penser le futur, elle induirait en cela des travaux prospectifs* ». Elle nécessite une étude sur le long terme permettant de prévoir les événements futurs. L'analyse qui est proposée et qui sera conduite par des experts reposera sur cette vision de la vulnérabilité et tentera d'élaborer des recommandations en tenant compte de l'ensemble des paramètres. Cette notion de risque et de vision dynamique du bien-être repose sur les « *capabilités*²⁷ » des individus à répondre aux incertitudes de l'environnement physique et économique.

²⁷ « Une « *capabilité* » ou « *capacité* » ou « *liberté substantielle* » est, suivant la définition qu'en propose Amartya Sen, la possibilité effective qu'un individu a de choisir diverses combinaisons de « *mode de fonctionnements* », les « *modes de fonctionnement* » étant par exemple se nourrir, se déplacer, avoir une éducation, participer à la vie politique »

Le concept le plus récent est celui de résilience alimentaire. Il s'inspire d'un concept théorique largement repris dans la littérature : la vulnérabilité alimentaire. A la base, le concept de résilience découle de la physique des matériaux. La résilience des matériaux est définie comme étant « la capacité d'un objet à retrouver son état initial après un choc ou une pression continue ». Cette notion de résilience s'est alors diffusée et adaptée à plusieurs branches scientifiques : psychologique, économique et écologique. Cette notion holistique tient à définir les moyens de réduire l'impact de certaines perturbations. La résilience systémique est donc utilisée afin d'évaluer les moyens de lutter contre une perturbation. D'un point de vue de la résilience alimentaire, les perturbations d'intensité variable influencent la capacité de récupération d'un individu afin de revenir à son niveau initial ou un nouveau niveau de bien-être. Comme pour la vulnérabilité alimentaire, la perturbation peut être conjoncturelle ou structurelle. La résilience repose donc sur la capacité d'atteindre à nouveau son niveau de bien-être ou un autre niveau de bien-être satisfaisant les besoins de l'individu. Ce concept dynamique de résilience peut engendrer des problèmes quand il s'agit de le quantifier car elle introduit une vision subjective et dynamique difficilement quantifiable. Chaque individu subit une ou plusieurs perturbations en développant des stratégies d'adaptation différentes et à intensité variable (l'exode d'une personne ou de plusieurs personnes). De nos jours, la caractérisation de l'état d'insécurité alimentaire et nutritionnelle intègre pleinement la résilience et la vulnérabilité alimentaire à travers l'étude des stratégies d'adaptation. La notion de vulnérabilité comme celle de résilience alimentaire incluent l'évaluation du risque et les stratégies ou capacités d'adaptation d'un individu dans le paradigme de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.